



L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN 
SCIENCES
SOCIALES

Mémoire de recherche

Nils Faugier

Master 2 sciences sociales – parcours Quantifier en sciences sociales

Ecole Normale Supérieure PSL – Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

De la marge au débat public

*Etude des représentations des personnes usagères de drogues dans
l'espace social et médiatique.*

Sous la direction de Marie Jauffret-Roustide

Jury constitué de Bénédicte Garnier et Marie Jauffret-Roustide

Soutenu en mai 2026

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Marie Jauffret-Roustide d'avoir suscité mon intérêt pour ce sujet à travers le séminaire « addictions, drogues et politiques » suivi en première année de master, d'une grande richesse pédagogique, ainsi que pour son accompagnement universitaire et personnel tout au long de la réalisation de ce mémoire, qui m'a été d'un grand soutien ces deux dernières années.

Je remercie également Bénédicte Garnier pour avoir accepté de faire partie du jury de soutenance du mémoire et pour la qualité de ses enseignements en analyse textuelle, qui ont sans aucun doute renouvelé mon intérêt pour cette méthode et renforcé la rigueur méthodologique de ce travail.

Ma reconnaissance va également à toute l'équipe pédagogique du master sciences sociales de l'ENS et l'EHESS, et en particulier à Damien Cartron, pour son suivi bienveillant et attentif, y compris dans les moments les plus difficiles. Mes ami-es Emma, Joseph, Renata et Yolen m'ont permis de traverser ces années avec davantage de joie que de difficultés.

Enfin un grand merci à mon père Jean-Marie, pour ses relectures attentives et approfondies malgré de multiples envois tardifs.

Table des matières

Remerciements	2
Table des matières.....	3
Liste des tableaux et figures.....	4
Introduction. Etudier la construction de la déviance en sciences sociales.	5
Déviance et quantification de l'usage de drogues.....	6
L'étude des représentations sociales au croisement de plusieurs champs disciplinaires.....	9
Construction d'un problème social, construction d'une couverture médiatique.....	12
Présentation du travail	15
Partie 1. Analyser l'espace social des perceptions de l'usage de cannabis.	18
I. Etudier les perceptions des psychotropes à partir d'une enquête par questionnaire.....	18
II. Mettre à jour le marquage social des perceptions de l'usage de cannabis.....	21
III. Quels déterminants pour cet espace social ?	36
Conclusion de la première partie	48
Partie 2. La problématisation médiatique des drogues.	50
I. L'analyse du corpus de presse par des méthodes de statistique textuelle.....	50
II. Médiatisation des événements et médiatisation des usager-ères	53
III. De quoi est-il question ? Analyse thématique du corpus.	58
IV. Les différenciations internes au champ de la médiatisation des substances.....	74
Conclusion de la 2e partie.....	82
Synthèse et conclusion.....	84
Des représentations sociales partagées ?.....	84
Mise en récit du réel et représentations	85
Limites et poursuites du travail	86
Bibliographie	88
Annexes.....	94

Liste des tableaux et figures

Figure 1 : Perceptions des usager·ères de cannabis	22
Figure 2 : Opinions sur la législation autour du cannabis et des drogues	23
Figure 3 : Projections des individus par classe de la CAH sur les deux premiers axes de l'ACM	27
Figure 4 : Composition socio-démographique des classes de RS vis-à-vis du cannabis.....	29
Figure 5 : Consommation de cannabis personnelle et des proches pour chaque catégorie de perception	34
Figure 6 : Opinion politique déclarée pour chaque catégorie de perception.....	35
Figure 7 : Régression multinomiale sur les classes de représentations mises à jour par l'ACM.....	38
Figure 8 : Modèles de régression linéaire sur les indices de dangerosité et de responsabilité.....	42
Figure 9 : Régression linéaire sur la perception de la facilité à se procurer sur cannabis.....	45
Figure 10 : "Heatmap" de la répartition par date et par source du corpus de presse	53
Figure 11 : Evolution du taux de présence médiatique des articles liés aux drogues et à leurs usager·ères	54
Figure 12 : Liste des principaux événements médiatisés dans le corpus de presse	56
Figure 13 : Diagramme du nombre de mots par article du corpus, par source, pour les articles mentionnant le cannabis et les articles mentionnant une autre substance	56
Figure 14 : Mesures de diversité lexicale par sous-corpus et par source.....	57
Figure 15 : 200 termes les plus fréquents, par ordre décroissant, sur le corpus lemmatisé et filtré .	59
Figure 16 : Classification Reinert sur le corpus divisé en paragraphes, lemmatisé et filtré	62
Figure 17 : Analyse des sentiments du sous-corpus "banlieue"	71
Figure 18 : Réseau de co-occurrences pour le sous-corpus "cannabis" (gauche) et "hors cannabis" (droite)	75
Figure 19 : Répartition par classe et par source du corpus de presse.....	77
Figure 20 : Projection des deux premiers axes de l'AFC sur la TLA du corpus scindé en paragraphes	79

Introduction. Etudier la construction de la déviance en sciences sociales.

En décembre 2013, le gouvernement uruguayen légalise la production, la vente et l'usage de cannabis, marquant un changement de paradigme sur les politiques des drogues. Les paroles du ministre de la défense de l'époque, Eleuterio Fernández Huidobro, en témoignent : « Nous pensons que l'interdiction de certaines drogues pose plus de problèmes à la société que la substance proprement dite » (cité dans Obradovic, 2022 : 13). Plusieurs pays ont emboîté le pas à l'Uruguay, rendant centrale dans le débat public la question des usages de drogues et de leur régulation.

Cette remise en question du cadre prohibitionniste contraste avec la situation française, où la consommation de stupéfiants demeure encadrée par une législation parmi les plus répressives d'Europe (Stevens *et al.*, 2022). Depuis la loi du 31 décembre 1970¹, qui pénalise à la fois l'usage et le trafic de stupéfiants, les politiques publiques ont longtemps été structurées autour d'une conception de l'usager-ère comme déviant-e ou malade, incarnée notamment par la figure du « toxicomane ». Alors que plus d'un quart des pays de l'Union européenne ont mis en place des dispositifs autorisant, sous différentes formes, l'usage ou la détention de faibles quantités de cannabis (Beck & Obradovic, 2017), la France maintient un cadre prohibitionniste strict. À l'inverse, les autres drogues illicites apparaissent largement stabilisées comme des objets problématiques dans l'espace public. Les controverses portant sur leur prohibition semblent être relativement marginales et peinent à acquérir la même visibilité que celles concernant le cannabis, dont le statut juridique demeure davantage contesté.

Pourtant à partir des années 1990, plusieurs transformations sont venues nuancer cette approche. Parmi les causes de cette évolution on peut citer l'épidémie de VIH/SIDA qui a favorisé le développement de politiques de réduction des risques, tandis que l'émergence de l'addictologie a contribué à déplacer le regard des substances vers les comportements liés à la consommation. Dans le même temps, la diffusion de certains produits, en particulier le cannabis, au sein de populations socialement diversifiées a rendu plus difficile le maintien d'une représentation univoque des usager-ères. Les usages de drogues sont ainsi progressivement devenus un objet de santé publique, mais

¹ Cette loi prévoit pour l'usage de cannabis une peine maximum d'un an d'emprisonnement assorti de 3 750 euros d'amende.

aussi un objet de débat social et politique, donnant lieu à des interprétations concurrentes des contextes sociaux dans lesquels ils se présentent ainsi que des réponses à y apporter.

« Les études disponibles concluent de façon convergente que les usages de cannabis sont aussi des pratiques sociales, reposant sur des opinions, des croyances et des perceptions. Elles soulignent également que les représentations et les attentes (positives ou négatives) à l'égard du produit déterminent les pratiques d'usage : elles présagent du niveau de diffusion du cannabis mais aussi des éventuelles conséquences sanitaires et sociales. » (Beck & Obradovic, 2017 : 75)

Dès lors, l'analyse de ces représentations constitue un enjeu majeur de santé publique, comme le soulignent également Dany et Apostolidis (2002). Plus largement, les débats contemporains autour du cannabis et de sa régulation invitent à s'interroger sur les processus par lesquels certains usages sont définis comme déviants, problématiques ou, au contraire, légitimes. Cette question est au cœur de plusieurs traditions de recherche en sciences sociales et conduit à examiner les mécanismes de production, de diffusion et d'appropriation des représentations associées aux drogues et à leurs usager·ères. Ce travail de mémoire propose ainsi d'étudier ces différentes représentations de l'usage de drogues, et du cannabis en particulier, à travers l'analyse de deux types de données. Avant de présenter plus précisément la problématique et la démarche retenues, il convient de revenir sur les principaux cadres théoriques et travaux qui permettent d'éclairer cet objet d'étude.

Déviance et quantification de l'usage de drogues

Au sein de la sociologie de la déviance, la question de la formation de celle-ci a été sujette à de nombreuses études. La plus notable est probablement le travail de Becker sur les fumeurs de marijuana et les musiciens de jazz, dans l'ouvrage *Outsiders* paru en 1965. Il met en œuvre une approche interactionniste face aux démarches étiologiques en vogue chez les criminologues notamment, s'attachant à identifier des configurations spécifiques dans le passé des déviant·es qui « expliqueraient » leur devenir, s'ancrant ainsi dans la théorie de Merton (s'inspirant lui-même de la notion Durkheimienne d'anomie) pour qui la déviance apparaît lorsqu'il existe un décalage entre les objectifs valorisés par la société, et l'accès réel aux moyens légitimes permettant de les atteindre (Merton, 1938). Becker propose de se concentrer sur les interactions des « déviants », concept qu'il réactualise au sein des sciences sociales, permettant d'élaborer des théories plus générales qu'à un unique groupe social (les fumeurs de marijuana, les musiciens de jazz...) en étudiant les processus de *construction* de cette déviance. Ceux qui deviennent « les fumeurs de marijuana », et donc « les déviants » le sont à travers une série d'interactions, comme être initié aux gestes techniques du

fumeur, apprendre par un pair à reconnaître les effets du cannabis, se cacher pour éviter la répression...

En outre, Becker ne limite pas l'étude de la déviance aux déviants seuls, mais il étudie également en miroir les responsables de la catégorisation de la déviance, qu'il nomme les « entrepreneurs de morale » (Becker, 1963). Dans le 7e chapitre de *Outsiders*, il évoque l'historique de la création de normes, en prenant pour exemple l'interdiction de fumer de la marijuana. Becker explique que celle-ci s'est instaurée en s'appuyant sur des systèmes de valeurs déjà répandus pour l'alcool et l'opium, et par une succession d'échanges entre différents acteurs (détenteurs d'influence et assez organisés²) qui ont su tirer profit de cette législation : d'une part le *Bureau of narcotics* en « satisfais[ant] un type d'intérêt personnel commun à de nombreux fonctionnaires : réussir dans la tâche assignée et obtenir les meilleurs instruments pour cela » (Becker, 1963 : 161) ; d'autre par les différents corps de métiers en excluant l'usage du chanvre à des fins médicales, pharmaceutiques ou commerciales afin de maintenir leurs activités.

En historicisant ainsi l'interdiction du cannabis, effective pour certains usages seulement, Becker développe l'idée que les idéologies, les normes et les valeurs sont le résultat d'un processus complexe de négociation entre un militantisme à caractère moral, des intérêts privés, une défense de différentes catégories professionnelles, etc³. Les entrepreneurs de morale mobilisent des ressources institutionnelles, politiques et symboliques afin d'imposer une interprétation dominante de la déviance. Masson remarque à partir du travail de Becker que « ce qu'un medium (comme l'article de presse, le roman, le reportage photographique, le compte rendu empirique de recherche) peut produire est toujours en fonction des contraintes organisationnelles qui affectent son usage » (Masson, 2022). Ainsi une analyse fine de ces ressources permet de mettre à jour non pas la réalité, mais les étapes de sa construction.

² Notons que l'utilisation des médias est déjà mentionnée comme essentielle pour l'imposition de normes par la conquête de l'opinion publique : « Ce sont là deux importants modes d'actions qui s'offrent à tous les entrepreneurs cherchant à faire adopter des normes : ils peuvent s'assurer le concours d'autres organisations intéressées et gagner l'opinion publique par l'intermédiaire de la presse et des autres médias » (Becker, 1963 : 161). Le Bureau of narcotics va en effet s'investir largement dans la diffusion auprès de la presse d'anecdotes peignant une image très négative de l'usage de cannabis.

³ Le sujet de ce mémoire n'est pas de répondre à la question de « à qui profite la pénalisation des drogues » (même s'il pourra apporter des éléments de réponse), mais Becker mentionne bien l'apport des intérêts privés à plusieurs croisades morales, par exemple des industriels à la prohibition de la consommation d'alcool, jugeant que cela rendrait les travailleur-euses plus dociles.

Becker a déployé une approche qualitative, qu'il juge la plus à même de rendre compte du caractère séquentiel d'une carrière d'usager, et a finalement consacré une grande partie de son ouvrage à l'élaboration théorique plus qu'à la description des usages. En France s'est créée à partir des années 1990 un consensus sur l'intérêt d'enquêtes en population générale si l'on veut quantifier l'usage de drogues (Padieu *cité dans* Beck, 2009 : 30), pour obtenir un matériau plus fiable que celui issu des statistiques administratives ou sanitaires, comportant un fort biais de sélection : les policiers, par exemple, recensent beaucoup plus les usages « problématiques » c'est-à-dire visibles, considérés comme troublant l'ordre public, ou spécifique à des populations plus précaires ou discriminées. La quantification de l'usage de drogues en France est donc, dès ses premiers jours, tributaire de la manière dont elle est prise en compte par les institutions.

L'évolution dans ces méthodes de collecte de données est à relier à une évolution des représentations liées à l'usage de drogues. Dans les années 1970-80, le cadre moralisateur sur la consommation de drogues entrave les enquêtes en population générale (Beck, 2009). Le signifiant « drogue » reste plutôt flou, et fait figure de repoussoir en ne distinguant que peu les substances et les usages, qui assignent systématiquement les usager-ères à des « toxicomanes ». L'arrivée de l'épidémie de VIH/SIDA dans le début des années 1990 va générer une situation d'urgence et faire apparaître une contradiction entre les données d'interpellation, qui donnent le cannabis comme la substance la plus utilisée, et les chiffres issus du système de recours au soin, et légitimer la mise en place d'enquêtes nationales (Beck, 2009). L'aspect social de l'usage, mis en exergue par Becker, demeure largement ignoré et tend à être réduit à une simple donnée épidémiologique. Ce traitement influe sur l'épistémologie de l'objet, sans réellement prendre en compte le libre-arbitre de l'usager-ère, dès lors principalement envisagé-e comme malade dans la perspective épidémiologique (Peretti-Watel, 2001). Néanmoins, l'usage de drogue admet dans ces enquêtes une plus grande complexité, avec des items portant sur le type de substance et la fréquence de consommation, dans l'enquête du premier baromètre santé de 1992 par exemple.

Ce n'est qu'à partir des années 2000 que l'aspect social de l'usage de drogues verra le jour dans les enquêtes quantitatives. L'importance des pratiques et de la diversité des usages devient une caractéristique importante, en distinguant par exemple l'entrée dans l'usage à un usage qualifié de problématique dans les répercussions qu'il peut avoir sur la vie des usager-ères (Beck & al., 2010). L'attention que Becker porte à l'apprentissage de la consommation de marijuana, et le refus des aspects psychologisants de l'usage a inspiré des études quantitatives, qui utilisent notamment la méthode de la régression logistique pour rendre compte de l'aspect séquentiel de la consommation

(Peretti-Watel, 2001). La perception des drogues et la représentation des usager·ères (notamment par les usager·ères eux-mêmes) se sont constituées comme objet d'étude, pour rendre compte plus fidèlement de l'aspect « subjectif » de la consommation, en réintégrant les logiques d'interprétation, de décision et d'arbitrage des individus. Mais ce recadrage autour de la subjectivité des usager·ères s'accompagne d'un changement de paradigme, plus individualisant : « Plus généralement, aujourd'hui, les conduites à risque pour la santé tendent toutes à devenir des conduites réprouvées par la morale, dans la mesure où préserver sa santé – ou, mieux, la faire fructifier – est devenu un nouvel impératif moral » (Peretti-Watel et al., 2007 : 172).

Ce rapide historique de la constitution de l'usage de drogues comme objet scientifique permet de constater que les représentations qui y sont liées ont un impact important sur la considération de « la drogue » et des usager·ères même, des « entrepreneurs de morale » de Becker aux études épidémiologiques et sociologiques pour la recherche en santé publique. Remarquons pour finir que dans les recherches actuelles (sur lesquelles nous reviendrons plus loin), les représentations sociales (RS) de l'usage de drogues sont également considérées comme un objet pertinent dans une perspective de santé publique, dans la mesure où elles influencent les pratiques, les perceptions du risque et les comportements de recours au soin (Dany & Apostolidis, 2002). Dans la prochaine partie, nous ferons un rapide retour sur la théorie et les enjeux des RS pour l'analyse de celles liées à l'usage de drogues.

L'étude des représentations sociales au croisement de plusieurs champs disciplinaires

Les premières mentions les plus notables du concept de RS remontent aux travaux de Durkheim. Il introduit dans le premier chapitre de son ouvrage *Sociologie et philosophie* la notion de « représentation collective », qui émerge des « représentations individuelles » sans pour autant réduire la première à la somme des secondes (Durkheim, 1924). A la différence d'une conceptualisation psychophysiologique, qui réduirait les représentations à un ensemble de connexions nerveuses, reliées à la mémoire et stimulées par des éléments extérieurs, les représentations collectives telles que pensées par Durkheim prennent certes forme dans des agents sociaux, mais elle s'en autonomise en partie : « Elle est dans l'ensemble, de même qu'elle est par l'ensemble. Voilà en quel sens elle est extérieure aux particuliers. Sans doute, chacun en contient quelque chose ; mais elle n'est entière

chez aucun. Pour savoir ce qu'elle est vraiment, c'est l'agrégat dans sa totalité qu'il faut prendre en considération » (Durkheim, 1924 : 29). L'intérêt sociologique de cette théorisation est donc de mettre à jour quelles sont donc les lois qui régissent l'évolution de ces représentations collectives, et dans notre cas, en saisir les marqueurs par l'analyse médiatique.

Pourtant, c'est en psychologie que les RS ont été les plus travaillées, à la suite de Moscovici, dont la thèse de doctorat a consisté à décrire des mécanismes fréquents lors de leurs formations, nécessaires à la communication en société, par une étude des représentations liées à la psychanalyse (Moscovici, 1961). Cette transformation s'accompagne d'une simplification, notamment par évincement des thèmes contraires aux valeurs morales dominantes dans ledit groupe, et en s'appuyant sur des croyances et valeurs déjà ancrées, reprenant ainsi l'image que Durkheim avait dressé d'une superposition de couches mentales, imbriquées les unes dans les autres, à l'origine des représentations. La communication et les représentations vont pour Moscovici d'un même mouvement, celui de rendre une réalité intelligible et cohérente pour un ensemble social. Guimelli résume les étapes de construction des RS : les concepts sont d'abord *objectivés*, c'est-à-dire que la multitude d'informations disponibles est filtrée et décontextualisée pour n'en conserver qu'un noyau conceptuel (Guimelli, 1999). Ce noyau est ensuite *ancré* dans un réseau de connaissances déjà acquises, par un processus de catégorisation de l'élément nouveau. Cette conception permet de dépasser la conception positiviste d'une perception de l'environnement qui serait objective, immuable. En outre, dans une perspective proche de la sociologie de la connaissance, Moscovici défend que la construction des représentations sociales est indissociable des contextes sociaux dans lesquels circulent des informations incomplètes, hiérarchisées et socialement situées (Moscovici, 1961). Des groupes élaborent ainsi des compréhensions partielles et orientées des objets de connaissance, façonnées par leurs intérêts, leurs attentes et par les contraintes sociales qui les poussent à stabiliser des jugements malgré l'incertitude ou les lacunes dans l'information.

Ces recherches nous éclairent sur des éléments de la formation des RS, mais ne sont pas entièrement satisfaisantes dans une perspective sociologique. Si nous nous fions à l'impératif Durkheimien d'« expliquer le social par le social », il est nécessaire de dépasser l'aspect psychologique, ou « technique » de la formation des RS pour se concentrer sur les conditions sociales de construction, et dans notre cas d'appropriation de celles-ci. Moscovici et nombre de recherches en psychologie sociale n'ont pas totalement exclu ce paramètre, mais elles l'ont relégué à la périphérie des analyses, pour se concentrer sur les ressorts psychologiques des différences de RS. Comme vu précédemment, l'usage de drogue peut être considéré comme un fait social, et il en va de même

pour ses représentations, qui sont « institué[e]s par la collectivité » comme l'écrit Durkheim, dans le sens où les individus ne les façonnent pas à partir de rien, qu'elles sont sélectionnées parmi à éventail de possibilités, et s'imposent à l'individu selon des règles que l'on peut constituer en objet d'étude.

Le développement de la sociologie de la connaissance nous donne des clés de compréhension des effets sociaux à l'origine de la formation de certaines représentations. Berger et Luckmann parlent d'une « construction sociale de la réalité », dans un ouvrage du même nom, dans lequel ils théorisent la « réalité » comme une articulation entre individus et société (Berger & Luckmann, 1966). Les auteurs ébauchent l'idée d'un va-et-vient entre une réalité subjective, mais principalement appréhendée comme objective, mais qui est en réalité un ensemble de symboles pour lesquels les individus partagent des significations plus ou moins diffuses, résultant en une « structure sociale [étant] la somme totale de ces typifications et des modèles récurrents d'interactions établis au moyen de celles-ci » (Berger & Luckmann, 1966 : 83). Le langage permet ce lien et cette négociation entre une réalité objectivée, institutionnalisée par une ritualisation des pratiques et des conceptions, et la conscience subjective. En s'appuyant sur les textes d'Alfred Schütz, les auteurs soulignent que la connaissance est socialement déterminée, et insistent sur le contrôle social inhérent à cette négociation, en raison de définitions concurrentes plus ou moins acceptées comme objectives.

Cet ouvrage, aujourd'hui considéré comme un classique⁴, a un impact majeur en théorie sociologique, et a été à l'origine d'approches dites constructivistes dans presque toutes les disciplines des sciences sociales (Knoblauch & Wilke, 2016), parfois en s'émancipant des auteurs ou en se détachant grandement du contenu du texte (Sica, 2016). Néanmoins, l'attention de Berger et Luckmann au langage comme acteur et témoin des processus d'institutionnalisation perdurera dans des analyses ultérieures.

Ainsi dans l'étude des RS, on peut considérer que celles-ci transparaissent dans toutes les formes de communication, ce qui rend particulièrement propice les études par des analyses de discours, comme l'ont réalisé Dany et Apostolidis (2002) dans une analyse lexicologique d'entretiens portant sur les représentations du cannabis, mettant en évidence la pluralité de discours à propos du cannabis, qui suivent toutefois des logiques de similarité : en fonction du genre, de l'âge, de la (non-)consommation ou de la relation à la substance. Dans l'article, les RS liées à l'usage de drogue

⁴ Il figure à la 5^e place des livres de sociologie les plus importants du XX^e siècle au classement de l'American Sociological Association.

constituent un enjeu de santé publique (et un fait social) car, selon les auteurs, les messages de prévention peuvent se heurter aux systèmes de représentations des récepteurs du discours préventif, qui le régulent pour l'accorder avec leurs RS préexistantes. Cette approche est similaire à celle réalisée par Dany et Abric en 2007 qui ont également étudié les différentes représentations liées au cannabis, en se concentrant principalement sur la distance entre les enquêté-es et la substance, et qui relève qu'une plus grande distance à l'objet favorise la représentation évaluative et le jugement.

En résumé, l'histoire des RS construite par plusieurs champs disciplinaire a donné lieu à plusieurs études qui témoignent d'un réel intérêt dans les mécanismes de construction des RS *a fortiori* liées aux drogues et leurs usages, mais restent incomplètes quant aux facteurs sociaux qui influent sur les différences d'appropriation. Nous proposons d'en analyser les facteurs sociaux via l'étude d'un corpus de presse, et nous nous attacherons dans la prochaine partie à présenter un cadre théorique justifiant ce choix de matériau.

Construction d'un problème social, construction d'une couverture médiatique

Dans l'ouvrage *Outsiders* évoqué plus haut, Becker cite le sociologue Joseph Gusfield dans le chapitre qu'il consacre à l'imposition des normes et aux entrepreneurs de morale. Le sociologue a en effet travaillé sur les mécanismes de construction de sujets en « problème public » : chez Becker, il est cité pour son étude du militantisme pour la sobriété dans les années 1880, en prenant pour étude de cas la *Women Christian Temperance Union* (Gusfield, 1963). Il y défend l'idée d'une défense d'un certain mode de vie par des classes supérieures pour la conservation ou la conquête de prestige social, face à la perte de privilège. C'est une stratégie qui se construit « par opposition à la « politique de classe » dont l'enjeu est la distribution sociale des ressources matérielles » (Gusfield, 1963 : 18). Ainsi, les conflits moraux sont aussi des luttes de pouvoir visant à imposer une vision légitime de l'ordre social.

Dans une étude ultérieure où Gusfield s'intéresse à la création d'un « ordre symbolique » à propos de la conduite en état d'alcoolémie (Gusfield, 1981), il différencie les différents acteur-ices dans la production de cette construction, et référence d'ailleurs directement les entrepreneurs de morale de Becker, en poursuivant le cadre avec la notion de « propriété » du thème concourant à

la position de problème public. Celle-ci décrit plus précisément la capacité d'action des groupes à agir *efficacement* pour une définition hégémonique, et : « être propriétaire » d'un problème social, c'est détenir l'autorité d'énoncer qu'une situation est « problématique » et de proposer ce qui pourrait être fait pour y remédier. C'est avoir le pouvoir d'orienter et de diriger l'organisation des ressources – les lois, les opinions, les moyens d'application, les biens et les services – pour contribuer à la résolution du problème » (Gusfield, 2012). Dans la première partie de cette introduction, nous nous sommes attardés sur les différents cadrages au cours des dernières décennies, et nous nous demanderons, à l'aide de notre corpus de presse, quelle entité occupe le plus visiblement cette position en 2018. Si Gusfield considérait comme très difficile de proposer un avis divergeant sur un thème une fois constitué en problème social, nous nous demanderons si l'usage de drogues connaît en 2018 une possibilité de discours alternatif à l'aspect univoquement problématique.

Le débat scientifique autour de la définition des termes dans lesquels sont discutés et construits les actualités a été riche au sein des sciences sociales. Les *media studies* et *cultural studies* y ont consacré une recherche abondante (Hall & al., 1979 ; Conwell, 1979 ; Van Dijk, 1988 ; Hall, 2007), mais on peut s'attarder sur l'ouvrage de Stanley Cohen *Folks Devils and Moral Panics : The Creation of Mods and Rockers* dans lequel il présente un modèle d'analyse séquentielle pour l'étude des « paniques morales » (Cohen, 2002[1972]). Ce processus repose sur une stylisation des faits, une simplification des causes et une personnalisation des responsabilités autour de figures repoussoirs, les *folk devils*, qui cristallisent des inquiétudes collectives plus larges. Les médias jouent alors un rôle central dans la construction d'un cadrage dominant, en produisant des récits alarmistes et en appelant implicitement à des réponses politiques, morales ou sécuritaires.

Peretti-Watel reprend cette notion pour décrire la manière dont les répondant-es à l'enquête EROPP 2001 parviennent à construire une image cohérente (et négative) des usager-ères d'héroïne, alors même que la plupart d'entre elles et eux n'en connaissent pas personnellement, l'héroïne étant la substance la moins consommée au moment de la passation du questionnaire (Peretti-Watel, 2002). Il y souligne le rôle important des médias qui dépeignent une image menaçante des usager-ères, accentuant des oppositions manichéennes pour les jeunes en particulier. Pour autant, il ne juge pas les médias comme seuls responsables de la représentation majoritairement négative des usager-ères ; ce ne sera pas notre propos non plus, une multitude de facteurs pouvant jouer un rôle sur la perception. Nous adoptons néanmoins la position d'une construction active par les médias des cadres d'interprétation du réel, qui influencent durablement les manières de penser et d'agir, sans pour autant affirmer un effet mécanique ou univoque sur les publics (Hall, 1994[1973]).

Mentionnons également les travaux sociologiques portant sur l'influence du champ journalistique et de ses évolutions sur le contenu médiatique. Bourdieu en fait une synthèse dans sa conférence *Sur la télévision*, transcrite en livre (Bourdieu, 1996). Il y explique que les aspects économiques et politiques de la vie d'un média produisent une forme de sélection des sujets, de leur traitement, voire de « censure invisible ». La télévision est en quelque sorte (au moins au moment où Bourdieu écrit), une « dominante dominée », en ce qu'elle est soumise aux contraintes du champ économique et social, mais qu'elle a un réel impact sur le champ culturel et politique. En effet, les impératifs de rentabilité, plus précisément les logiques de l'audimat pour la télévision (et, dans une moindre mesure, l'attention portée aux nombres de tirages vendus pour la presse) engagent un traitement plus « consensuel » des informations, et une réaffirmation des valeurs que les journalistes d'une part estiment attendues par leur lectorat, et d'autre part ont de grandes chances de partager, considérant l'homogénéité sociale de la profession, dans les journaux dits « de référence » en particulier (Neveu, 2009). En outre, la précarisation croissante des emplois du journalisme, et la recrudescence du nombre de pigistes tend à les obliger à conformer leurs propositions d'articles au segment du marché dans lequel ils et elles espèrent être publiés (Pilmis, 2007). Les similarités de traitement par des effets d'homogénéité du champ journalistique se traduit également par des injonctions pour des médias à « se placer » sur des faits constitués comme événements par d'autres médias avant eux.

C'est ce que Champagne remarque par exemple à propos des banlieues : la couverture journalistique par événement, donnant à couvrir des faits jugés « exceptionnels », dans une logique de concurrence et d'imitation entre médias, tend à invisibiliser les processus sociaux ordinaires des habitant-es et les effets structurels qui produisent ces événements, tout en contribuant à stabiliser des représentations stéréotypées de ces espaces (Champagne, 1991). Les enquêtes de Julie Sedel sur la couverture médiatique des banlieues prolongent empiriquement ces analyses, en soulignant le rôle des routines journalistiques et des relations aux sources dans la stabilisation de cadrages dominants, souvent sécuritaires et stigmatisants, qui participent à naturaliser certaines interprétations « de l'extérieur » au détriment de mises en discours émanant des habitant-es (Sedel, 2009). A l'instar de ces dernier-es, les usager-es de drogues ont difficilement la possibilité de contrôler le traitement médiatique qui est fait de leurs pratiques et de leurs expériences, les discours médiatiques privilégiant des grilles de lecture exogènes au détriment de la pluralité des points de vue et des savoirs profanes.

Les études s'étant penchées sur la question du traitement médiatique de l'usage de drogues ont relevé plusieurs similarités. Un certain sensationnalisme est notable, en particulier dans la presse nationale, et associe le trafic et la consommation de drogues à des lieux (villes, lieux génériques ou spécifiques), renvoyant ces espaces à des imaginaires stigmatisants pour ses usager·ères ou ses habitant·es (Comelli & al., 2021). Les usager·ères sont en outre relativement absent·es du discours médiatique sur les drogues, et sont souvent associé·es à des nuisances : bruit, saleté, insécurité pour les enfants, etc, construisant une image des usager·ères comme des problèmes dont il faudrait s'occuper en raison du trouble qui serait causé et de leur irresponsabilité présumée (Jauffret-Roustide & Cailbault, 2018 ; Jauffret-Roustide, 2024). Le cadre théorique des *Folks Devils* a pu être directement utilisé pour étudier les représentations des usager·ères de drogues, permettant de révéler une désignation comme « indésirables », participant à l'altérisation des usager·ères de crack (souvent de pair avec une assignation à des catégories sociales bien précises comme les migrants, les travailleurs du sexe), et construisant en miroir une image respectable et légitime des riverain·es opposé·es à la présence des usager·ères (Jauffret-Roustide, 2024).

A partir de ces recherches, l'enjeu de notre travail ne sera pas seulement d'identifier des tropes discursifs dans le corpus de presse, mais d'analyser les dynamiques de problématisation, les conditions de leur stabilisation, ainsi que les acteurs et registres de légitimation mobilisés.

Présentation du travail

L'objectif de ce travail de recherche est double. Il s'agira, d'une part, d'établir un état des lieux des RS liées à l'usage de drogues, et en particulier du cannabis. A la suite de Dany et Apostolidis (2002), il paraît intéressant de comparer deux éléments : 1- Les représentations du cannabis, la drogue la plus consommée par les Français·es (Spilka & al., 2024), dont la dangerosité (et les éventuels bénéfices) est régulièrement discutée (Aquatias & al, 2001 ; Deborde & Brisacier, 2016 ; Delile & Couteron, 2017) et dont l'usage est dépénalisé ou légalisé dans plusieurs pays depuis les années 2010. Comme précisent les auteurs, « c'est de la confrontation entre sa banalisation et son statut juridique qu'émerge le débat. Celui-ci n'est pas le seul fait des spécialistes, mais se situe à tous les niveaux de la société » (Dany et Apostolidis, 2002 : 336). Et 2- la « drogue », un signifiant plus flou qui regroupe des significations très variées, et dont le caractère polémique le rend saisissable

dans des configurations d'opposition (prohibition vs anti-prohibition, consommation vs abstinence...) et saisissable par tous·tes, y compris des « non-expert·es » (Dany et Apostolidis, 2007), mais qui, comme mentionné plus tôt, peut remplir des fonctions de désignation d'une marge sociale.

Cette étude sera réalisée à partir de deux sources : une enquête par questionnaire en population générale portant sur les opinions et représentations des psychotropes, ainsi qu'un corpus de presse portant sur les mêmes thèmes. L'analyse de l'enquête EROPP permettra, dans un premier temps, d'établir un état des lieux détaillé de la consommation de drogues et en particulier de cannabis, des représentations qui y sont liées, et de mettre en lien ces données avec d'autres variables, prêtant une attention particulière aux caractéristiques socio-démographiques, ainsi qu'à la déclaration du positionnement politique. Cette dernière variable sera le point d'articulation privilégié avec la seconde base de données, un corpus de presse constitué de 5500 articles de presse mentionnant au moins une fois un produit psychoactif. Pour cette base, le seul paramètre de discrimination sera la couleur politique de chacun des 5 titres de presse sélectionnés (Le Figaro, La Croix, Le Monde, Libération, Les Echos), il conviendra d'examiner la pertinence de cette variable pour évaluer les différences de traitement interne à la base. Nous présenterons plus en détail chacune des bases et reviendrons sur les enjeux propres à chaque type de données, mais notons que leur mise en relation permettra d'ébaucher notre second objectif, qui consiste en une analyse du discours médiatique sur un sujet et une population (*a priori* considérée comme marginale) et ainsi étudier les processus de construction de la déviance.

Nous nous demanderons donc si des « mondes lexicaux » qui, pour Reinert existent, « au niveau cognitif, à travers un ensemble plus ou moins organisé de signes relatifs à des objets, des actes, des jugements, etc » (Reinert, 1993 : 13), peuvent être retrouvés dans la presse, et si des correspondances peuvent être établies avec les RS mises en évidence par l'analyse de la base de données EROPP. Reinert relève d'ailleurs un lien direct entre mondes lexicaux et RS, car « dans les deux cas, ces notions évoquent un lieu situé entre les représentations individuelles et les préconstruits culturels » (Reinert, 1993 : 12). Apporter des éléments de réponse à ce questionnement nous permettra d'une part d'ébaucher un retour critique sur deux manières de transcrire le réel, par l'enquête par questionnaire ou par l'écriture journalistique, et d'autre part (surtout si nous parvenons à établir des correspondances des RS entre les deux bases de données) de mettre à jour lesquelles

de ces représentations sont portées dans l'espace médiatique et sous quelles formes elles y sont stabilisées ou reconfigurées par l'influence des contraintes du champ journalistique⁵.

Notons que ce travail n'est pas destiné à dresser une « photographie » des RS liées à l'usage de drogues en 2018, mais à analyser les modalités de leur construction discursive et de leur circulation entre deux dispositifs de production de données différents. Il s'agit ainsi moins de produire une description positiviste d'un état du réel que d'interroger les logiques de mise en forme, de sélection des RS, telles qu'elles apparaissent dans des corpus situés.

Dans la première partie, nous exploiterons l'enquête EROPP 2018 pour étudier la diversité des RS liées aux drogues, et en particulier à l'usage de cannabis, en mettant en lien non seulement les variables socio-démographiques avec les opinions, mais aussi différentes opinions entre elles, afin d'affiner l'analyse en faisant ressortir des ensembles de réponses cohérents. La deuxième partie sera consacrée à la description et l'analyse du corpus de presse. Après avoir présenté les choix méthodologiques qui ont conduit sa construction, nous pourrions étudier ses caractéristiques générales, et analyser l'espace médiatique occupé par les drogues, ainsi que les tropes généraux les concernant. Nous proposerons enfin une analyse des différences de traitement internes au champ du discours médiatique sur les drogues. Nous pourrions ainsi nous intéresser de manière plus précise sur les différences de traitement entre les titres de presse, afin d'identifier d'éventuelles convergences et divergences dans les mondes lexicaux mobilisés et dans les représentations sociales véhiculées, mais également tâcher de repérer, si, dans l'ensemble du corpus, plusieurs définitions ou cadrages sont concurrents.

⁵ Bien que nécessaires à la compréhension des phénomènes de sélection, de diffusion et de mise en forme des RS dans les médias, ces contraintes ne seront pas directement étudiées dans ce mémoire.

Partie 1. Analyser l'espace social des perceptions de l'usage de cannabis.

I. Etudier les perceptions des psychotropes à partir d'une enquête par questionnaire

a. La base de données issue de l'enquête EROPP 2018

Nous porterons notre étude sur la base de données issue de l'Enquête sur les Représentations, Opinions et Perceptions sur les Psychotropes (EROPP) réalisée par l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT), dans sa version 2018. C'est le 5^e exercice de l'enquête, qui a été passée pour la première fois en 1999. Elle connaît en 2023 un nouvel exercice, qui augmente la taille de l'échantillon.

Dans la base 2018, 2001 personnes de 18 à 75 ans ont été interrogées du 12 novembre au 18 décembre 2018 sur un ensemble d'items, composés en partie de questions similaires aux versions précédentes de l'enquête, afin de permettre des analyses sur les évolutions des perceptions au fil des éditions (par exemple la dangerosité perçue des substances, les opinions sur les usages de l'héroïne) mais également des questions sur des sujets d'actualité afin de placer les enquêté-es dans les problématiques nouvelles du débat public (par exemple l'opinion sur les salles de consommation à moindre risque).

L'enquête a été confiée à l'institut de sondage IFOP, et la passation s'est effectuée par téléphone. Les personnes interrogées ont été sélectionnées à partir de numéros de téléphones générés aléatoirement, en partie sur des lignes fixes (distribuées en fonction des indicatifs géographiques, tirés au hasard dans un annuaire), en partie sur des lignes mobiles. Une fois ces données récoltées, un redressement a été effectué à partir de l'enquête emploi de l'INSEE sur la base des variables socio-démographiques suivantes : l'âge croisé avec le sexe, la catégorie socio-professionnelle du répondant, la région du foyer et la taille de l'agglomération.

b. Enjeux du recueil de données sur la perception et la consommation de drogues par un organisme public

L'enquête quantitative ne se limite pas à une mise en chiffres du réel : la production de données résulte d'un processus de co-construction entre l'enquêteur·ice et l'enquêté·e. Dans une enquête par questionnaire, de nombreux biais sont à prendre en compte, qu'il s'agisse de désirabilité sociale (Crowne & Marlowe, 1960 ; Roth & Al., 1986), des artefacts du questionnaire (Herbert, 2007), ou du mode de collecte (Thompson et al., 2013). En outre, l'enquête par téléphone par tirage aléatoire, comme pour notre enquête, exclut de fait une partie de la population résidant en France ne possédant pas de numéro de téléphone français.

Dans le cas d'une enquête portant sur les perceptions mais aussi l'usage de drogues, prendre en compte ces biais est particulièrement important, en particulier dans la collecte de données « sensibles », dans notre cas qui mesure des pratiques pénalement répréhensibles. La question de la « représentativité », sur un échantillon de 2001 individus, peut se poser. Néanmoins, on peut considérer que pour mesurer des usages sur des produits couramment consommés, comme le cannabis, et surtout les représentations, qui n'engagent pas de responsabilité de l'enquêté·e, l'enquête par questionnaire en population générale reste un outil plutôt fiable (Beck, 2008).

Ainsi, les conditions d'objectivation de la situation sociale étudiée, sont indissociables de cette même situation, sans pour autant qu'il faille en déduire une imperfection dans la collecte : comme le mentionne Gollac (1994), l'imprécision des mesures reflète en quelque sorte le flou de leur définition dans le monde social. Brissot et Spilka rappellent également que dans le cas d'enquêtes sur les perceptions et représentations, il faut garder en tête que les questionnaires ont tendance à « figer » des objets qui sont par essence, mobiles et évoluent en fonction du contexte politique, socio-économique... (Brissot & Spilka, 2018). Dans notre cas, les perceptions sur l'usage de drogue sont fortement liées au contexte politico-médiatique actuel (d'où l'intérêt, dans notre travail de recherche, de les mettre en relation avec une analyse médiatique de la période de passation du questionnaire), mais également de toutes les années précédentes, que nous ne pouvons ici analyser exhaustivement, mais qui pourrait faire l'objet d'une analyse plus poussée par un élargissement de la période de collecte des articles de presse.

Enfin, rappelons que l'OFDT n'est pas un organisme de recherche scientifique, mais un « Groupement d'Intérêt Public » (GIP) « chargé du recueil, de l'analyse et de la synthèse des données relatives aux drogues⁶ ». Les enquêtes produites ont vocation à orienter les politiques publiques en matière de drogues ; leur conception répond ainsi à des enjeux institutionnels et politiques. Le choix comme la formulation de certaines questions (« vente libre *comme* le tabac et l'alcool », « consommateurs de ... *parce qu'ils* ne trouvent pas leur place dans la société ») orientent certaines interprétations liées à des objectifs de régulation ou de réforme, tout en rendant imparfaitement compte de la diversité des représentations individuelles et collectives des usages de drogues. Par ailleurs, plusieurs formulations adoptent un registre largement alarmiste (« entraîner les jeunes »). L'accumulation de questions véhiculant une image principalement négative des usager·ères contribue ainsi, par la structure même du questionnaire, à construire une représentation de ces dernier·ères comme dangereux·ses ou inconscient·es.

c. Variables d'intérêt

Un certain nombre de variables de l'enquête EROPP nous permettra d'appréhender les RS des usager·ères de cannabis⁷. Le plus directement sera via un ensemble de questions posées sur un aspect particulier de la représentation, en partant de « lieux communs » sur les usager·ères, tels que « consommer du cannabis peut être un choix de vie », ou encore « les consommateurs de cannabis sont malades ». Ce premier ensemble, que l'on appellera variables de représentation, constituera notre matériau d'analyse principal, car il permet l'accès le plus direct aux représentations des usager·ères.

Le second ensemble de variables concerne de potentielles évolutions concernant la législation sur l'usage de cannabis. Les questions auxquelles ces variables sont liées invitent les enquêté·es à se positionner sur des sujets sur les modalités de répression pour l'usage de cannabis, comme « la loi prévoit la possibilité de prison pour les consommateurs de cannabis » ou « légalisation du cannabis ». Ces variables d'opinion permettront, plus indirectement, d'évaluer les RS des usager·ères de

⁶ <https://www.ofdt.fr/l-observatoire-francais-des-drogues-et-des-tendances-addictives-ofdt-1594>. Consulté le 30/04/2026.

⁷ La liste complète des variables principales utilisées est exposée en annexe 1.

cannabis, en étudiant les positionnements vis-à-vis de la légalité du cannabis ; en outre elles permettront de placer les enquêté-es dans le débat public sur les drogues, alors que de nombreux états expérimentent ou actent la légalisation du cannabis à des fins médicales et/ou récréatives, et que les médias traitent plus fréquemment du sujet sous l'angle politico-judiciaire.

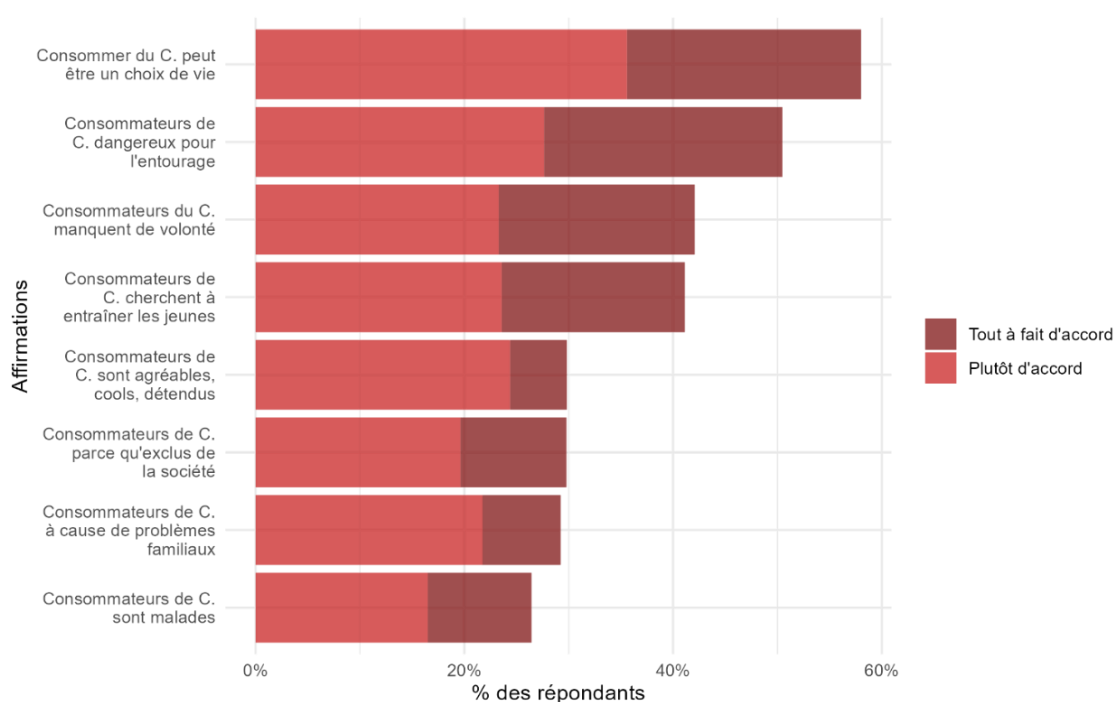
Enfin, un troisième ensemble de questions, donnera lieu à des variables de perception du produit, en interrogeant par exemple sur sa dangerosité ou son accessibilité. En fonction du contexte, nous nous pencherons sur chacun de ces ensembles de variables afin de dresser un tableau nuancé des RS de l'usage de cannabis en 2018 par l'enquête EROPP. Le nombre important de variables oblige à effectuer des choix de recodages, ou de création d'indices, afin de rendre compte le plus finement possible des nuances dans la perception du cannabis. Ces ensembles de variables seront mis en relation avec des variables socio-démographiques principalement, dont les recodages seront précisés au cours de l'analyse afin d'appréhender au mieux la complexité des RS.

Nous avons présenté l'enquête, dans son intérêt et ses limites, pour mieux cadrer son analyse. Nous tâcherons dans la prochaine partie de décrire de manière générale les différentes perceptions de l'usage de cannabis, avant de s'intéresser plus en détail sur leurs différents marquages sociaux.

II. Mettre à jour le marquage social des perceptions de l'usage de cannabis

a. Les perceptions clivées des usager-ères de cannabis et de sa législation

Figure 1 : Perceptions des usager-ères de cannabis



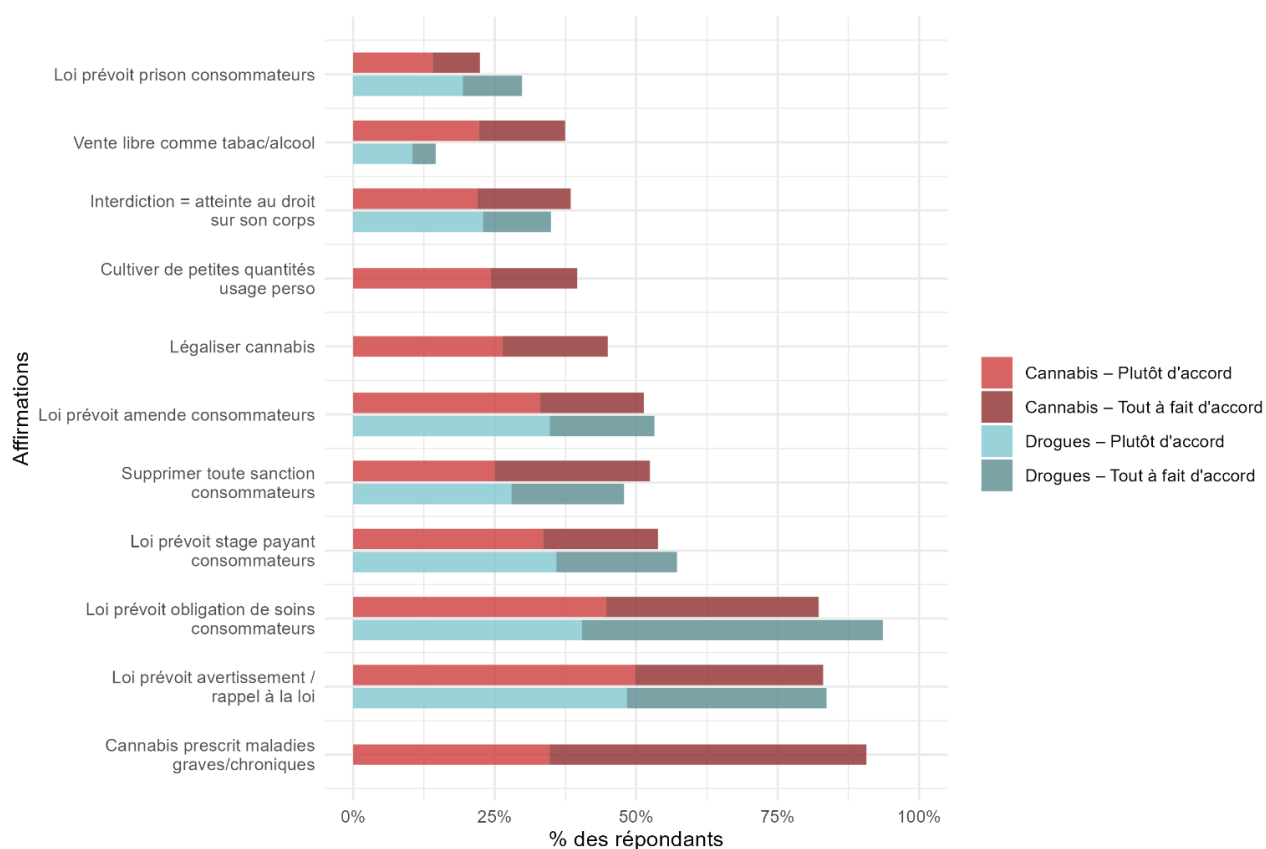
Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 2001 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française.

Lecture : Environ 30% des enquêté-es ont répondu être tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation que les consommateurs de cannabis seraient agréables, cools, détendus.

La figure 1 donne une première visualisation des RS des usager-ères de cannabis dans la base de données EROPP. On a ici utilisé les variables de représentation décrites précédemment. Il est intéressant de noter que les affirmations les plus partagées dans le panel sont celles qui traduisent une certaine méfiance vis-à-vis des usager-ères. On suppose que l'affirmation « consommer du cannabis peut être un choix de vie » est la plus populaire en raison de son ambivalence, elle peut en effet être connotée positivement ou négativement, même si elle attribue la responsabilité de l'usage aux usager-ères, en cohérence avec les affirmations « parce qu'exclus de la société » et « à cause de problèmes familiaux » qui tendent à justifier l'usage de cannabis mais qui récoltent moins d'approbation. La seconde affirmation en termes d'approbation par les enquêté-es, qui est la seule autre à obtenir plus de la moitié de leur accord, rend sans équivoque les usager-ères dangereux-ses, et les deux qui la suivent dépeignent une image négative de celles et ceux-ci, avant que le taux d'approbation des enquêté-es chute d'environ 10% pour l'affirmation des usager-ères qui seraient « cools, détendus ».

Figure 2 : Opinions sur la législation autour du cannabis et des drogues



Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 2001 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française.

Lecture : Environ 50% des enquêté-es ont répondu être tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation que la loi devrait prévoir une amende pour les consommateurs de cannabis, et légèrement plus pour les consommateurs de drogue.

Cette seconde visualisation, représentant cette fois-ci l'approbation des variables d'opinion, en comparaison avec les variables similaires sur les drogues en général, présente des taux beaucoup plus variés, de moins de 25% à plus de 80% des enquêté-es. L'adhésion à l'affirmation « le cannabis peut être prescrit en cas de maladie grave ou chronique » légitime l'usage médical du cannabis, mais son aspect très consensuel – la proportion de « tout à fait d'accord » est bien supérieure pour cette affirmation que pour toutes les autres, et le taux global d'approbation est le plus élevé – place cet usage médical comme un usage « à part », plus acceptable. L'affirmation de prévoir une obligation de soins présente également un taux d'adhésion relativement élevé, ce qui est étonnant considérant la proportion assez faible d'enquêté-es étant d'accord avec l'affirmation du tableau précédent, qui avançait que les usagers de cannabis seraient malades. On peut supposer un effet de

contexte logique de l'ordre des questions, celles du tableau 1 étant posées quelques modules avant celles du second tableau.

Concernant les sanctions prévues pour l'usage de cannabis, la tendance est plutôt à la répression « légère » (avertissement, obligation de soins, amende), la réponse carcérale ne retenant qu'une vingtaine de pourcentage d'approbation. La légalisation, comme la suppression de toute sanction pour les usager-ères, sont plébiscitées par une moitié des enquêté-es, ce qui en font des opinions très clivantes.

La comparaison entre les opinions sur la législation autour du cannabis et autour des drogues en général nous montre des similarités de jugement. Seul l'item portant sur la vente libre des substances, comme pour le tabac et l'alcool, présente une différence significative (environ 20%), en faveur de la vente libre pour le cannabis. Elle peut témoigner d'une moins grande appréhension envers le cannabis que le pour reste des substances, pour laquelle on peut proposer l'hypothèse d'une substance bien identifiée, à l'inverse des « drogues » comme un signifiant plus flou, comme nous l'avons présenté dans l'introduction ; ou bien plus simplement que le cannabis soit perçu comme moins dangereux, dans ses aspects sanitaires ou sociaux, et donc que sa vente libre suscite moins de crainte. Pour le reste des variables, la plus grande sévérité des sanctions semble légèrement plus acceptable pour les drogues en général que pour le cannabis et témoigne donc d'une tolérance un peu plus élevée pour son usage que pour d'autres substances, même si les écarts restent faibles et indiquent plutôt une relative similarité de perceptions.

b. Identifier des RS à partir de l'enquête EROPP 2018 : méthode et enjeux d'un « espace social des perceptions du cannabis ».

La diversité des variables étudiées rend difficile la présentation d'une vue d'ensemble de la distribution sociale des différentes RS⁸. Aussi, afin de présenter celle-ci de manière efficace, nous utiliserons une méthode de « clustering » inspirée par Peretti-Watel dans son analyse des réponses de la même base EROPP (édition 2001) pour présenter les perceptions des usager-ères d'héroïne

⁸ Nous avons tout de même tenté de présenter en annexe 3 un tableau présentant le taux d'accord aux différentes variables d'intérêt en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques choisies.

(Peretti-Watel, 2003)⁹. Pour ce faire, nous réaliserons une Analyse des Correspondances Multiples (ACM) suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) sur toutes les variables d'intérêt présentées plus haut, en intégrant donc les réponses aux questions portant sur les représentations des usager·ères, les opinions face aux différentes législations sur le cannabis, mais également les perceptions du produit (sa dangerosité, sa facilité d'accès, etc). Après visualisation du dendrogramme de la CAH (en annexe 2), nous avons choisi de créer une partition en 5 classes.

Encadré 1 : Construire des clusters au moyen d'une classification ascendante hiérarchique

La CAH permet de regrouper des individus répondant de manière similaire à différentes questions dans une enquête quantitative. Elle repose sur le calcul d'une mesure de proximité entre individus et sur une procédure d'agrégation visant à constituer des classes aussi homogènes que possible. Initialement, chaque individu constitue une classe distincte. A chaque étape, les deux classes les plus proches sont fusionnées, jusqu'à l'obtention d'une partition finale regroupant l'ensemble des individus.

Dans cette étude, la CAH est réalisée à partir des coordonnées factorielles issues d'une analyse des correspondances multiples (ACM) appliquée aux mêmes variables. L'ACM est une méthode d'analyse exploratoire des données fondée sur la distance du χ^2 , qui permet de résumer l'information contenue dans un ensemble de variables qualitatives en un nombre réduit de dimensions, tout en conservant les principales oppositions structurant les données. Cette méthode de visualisation a connu une popularité grandissante en sciences sociales à la suite de son utilisation par Bourdieu dans *La Distinction. Critique sociale du jugement* (1979), afin de rendre compte de la structure de l'espace social à partir des goûts et des pratiques culturelles (variables actives) projetées sur un plan et mises en relation avec des caractéristiques socio-démographiques des individus (variables supplémentaires). Développée et promue en France par Jean-Paul Benzécri, l'ACM permet de représenter simultanément les individus et les modalités des variables sur un espace factoriel, rendant visibles des relations de dépendance qui passeraient inaperçues à partir de simples tableaux de contingence.

Les coordonnées factorielles des individus obtenues par l'ACM servent ensuite de construction à la CAH. La classification est effectuée sur ces coordonnées à l'aide de la distance euclidienne et selon la méthode de Ward, qui fusionne à chaque étape les deux classes dont le regroupement entraîne la plus faible augmentation de l'inertie intra-classe, tout en maximisant la variation inter-classe. La meilleure partition est identifiable grâce à la visualisation d'un dendrogramme qui retrace l'évolution des fusions successives.

⁹ A la différence de Peretti-Watel, nous n'utilisons pas la méthode de transcription des variables organisées selon une échelle de Likert en « scores » quantitatifs (« pas du tout d'accord » devient 1, « plutôt pas d'accord » devient 2, etc), mais préférons construire une ACM en préalable à la classification. Les résultats sont globalement équivalents que par la méthode du scoring, mais l'ACM permet de nous rendre compte visuellement du caractère linéaire des positionnements.

L'analyse factorielle réalisée se caractérise par un « effet Gutmann », qui prend la forme d'une parabole (voir annexe 4) Dans notre cas, elle traduit le caractère fortement clivant des représentations du cannabis et de ses usager·ères, polarisant les perceptions « positives » de la substance et de ses consommateur·ices face aux perceptions « négatives ». Cette forme rend l'analyse difficile car elle induit une quasi-unidimensionnalité, alors que l'intérêt de l'analyse factorielle est justement de proposer des axes d'interprétations plus nuancées, et éventuellement révéler des associations courantes de modalités qui semblent peu intuitives ou qui n'apparaissent pas sur les analyses bivariées.

Dans notre cas, qui utilisons cette ACM pour créer des classes de représentations via une CAH, cette méthode nous permettra de « résumer » un ensemble de variables portant sur la même thématique. Les classes ainsi obtenues ne reflèteront donc pas des positionnements particuliers dans l'espace social des perceptions du cannabis, mais plutôt des placements nuancés sur un axe « représentations plutôt positives – représentations négatives ». La position des différentes classes sur cet axe est présentée sur la figure 3, qui visualise une projection des individus sur les deux premiers plans de l'ACM ayant servi à la construction de la CAH.

Figure 3 : Projections des individus par classe de la CAH sur les deux premiers axes de l'ACM



Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 2001 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française.

Lecture : Les points bleus représentent la position des individus classés comme faisant partie de la classe « prohibitionnistes dur-es » sur les deux premiers axes de l'ACM construite avec les variables d'intérêt.

La première classe, que nous appelons prohibitionnistes dur-es, regroupe des individus exprimant une vision fortement stigmatisante du cannabis et de ses usager·ères, perçu·es comme dangereux·ses, dépendant·es, manquant de volonté et issu·es de situations d'exclusion ou de problèmes familiaux. Dans cette classe, 53 % des individus considèrent que le cannabis incite les jeunes à consommer, une opinion très fortement associée à ce groupe puisque près des trois quarts des personnes partageant cette idée (74,7 %) appartiennent à cette classe. Les consommateur·rices sont également fréquemment perçu·es comme dangereux·ses pour leur entourage (43 %) et comme susceptibles de mener à d'autres substances (37 %). Les causes sociales de la consommation sont aussi fortement mises en avant : 71 % des individus considérant que les consommateurs ont des problèmes familiaux appartiennent à cette classe. Ces représentations s'accompagnent d'un rejet marqué des

politiques de libéralisation : plus de 80 % des personnes opposées à la vente libre du cannabis se trouvent dans cette classe, tandis que les réponses pénales et médico-judiciaires y sont largement soutenues.

La deuxième classe, celle des répressif-ves pragmatiques, se caractérise par une perception également problématique du cannabis, centrée sur les risques et la dépendance, sans toutefois adopter une posture aussi moralement disqualifiante que la précédente. Elle se distingue surtout par son attachement à l'interdit juridique : 53 % des individus de la classe se déclarent tout à fait opposé-es à la vente libre, 52 % à la culture personnelle et 55 % à la légalisation du cannabis. Ces positions concentrent une très grande part des individus partageant ces opinions : par exemple, près de 88 % des personnes opposées à la vente libre appartiennent à cette classe. Dans le même temps, la consommation est souvent perçue comme révélatrice d'une dépendance, opinion partagée par plus d'un quart des individus de la classe et très fortement associée à celle-ci (plus de 90 % des personnes exprimant cette idée s'y trouvent). Les dispositifs de contrôle et de prise en charge sont également soutenus, notamment l'obligation de soins, ce qui traduit une logique de gestion du risque plutôt qu'une condamnation morale radicale.

La troisième classe occupe une position intermédiaire et relativement peu polarisée dans l'espace des opinions. Nous l'appellerons la classe des ambivalent-es. Les individus de ce groupe expriment majoritairement une opposition modérée aux politiques de libéralisation : 72 % se déclarent opposé-es à la vente libre, 68 % à la légalisation et 63 % à la culture personnelle. Les réponses pénales ou administratives restent relativement acceptées, avec 42 % des individus favorables aux peines de prison et 35 % à l'obligation de soins. Les représentations du cannabis demeurent critiques mais moins radicales que dans les classes précédentes : 42 % des individus considèrent les consommateurs comme des malades, tandis qu'une part non négligeable reconnaît aussi l'existence d'un choix individuel dans la consommation. Toutes ces opinions se distinguent surtout par leur modération, les individus privilégiant plus fréquemment les réponses « plutôt d'accord » ou « plutôt pas d'accord ».

La quatrième classe se caractérise par une attitude globalement tolérante à l'égard du cannabis. Une majorité des individus soutient les politiques de libéralisation : 72 % se déclarent favorables à la vente libre, 61 % à la légalisation et 61 % à la culture personnelle. Dans le même temps, 52 % se prononcent pour la suppression des sanctions pour simple consommation, traduisant une préférence pour des politiques moins répressives. Les consommateur-rices y sont également moins

souvent perçu·es comme déviant·es : près d'un tiers des individus de la classe considèrent la consommation comme un choix de vie, une position fortement associée à ce groupe. Cette ouverture ne signifie pas pour autant une banalisation totale du produit : une part importante des individus continue de reconnaître certains risques liés à la consommation, ce qui justifie la dénomination de libéraux prudent·es.

La dernière classe, que nous appelons celle des pro-normalisation, correspond à une logique de normalisation du cannabis et de déstigmatisation de ses usager·ères. Les politiques de libéralisation y sont très largement soutenues : 74 % des individus de la classe se déclarent tout à fait favorables à la vente libre, 61 % à la légalisation et 68 % à la culture personnelle. Ces positions sont fortement caractéristiques du groupe : près des trois quarts des individus favorables à la vente libre appartiennent à cette classe. La suppression des sanctions pour consommation est également très largement approuvée (43 % des individus de la classe y sont tout à fait favorables). À l'inverse, les réponses pénales sont massivement rejetées : près de 90 % des personnes tout à fait opposées aux peines de prison appartiennent à cette classe, confirmant sa position la plus libérale dans l'espace des opinions. Les individus de cette classe rejettent également fortement les jugements moraux sur les usager·ères et tendent à considérer la consommation comme une pratique ordinaire relevant davantage de la liberté individuelle que du registre de la déviance.

c. Description sociale des différentes classes

Figure 4 : Composition socio-démographique des classes de RS vis-à-vis du cannabis

Variable	Prohibition- nistes dur·es N = 248 (12,4%)	Répressif·ves pragmatiques N = 493 (24,7%)	Ambiva- lent·es N = 476 (23,8%)	Libéraux prudent·es N = 468 (23,4%)	Pro-norma- lisation N = 311 (15,6%)	Total N = 1 996	p-va- leur ¹
<i>Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS)</i>							<0,001
Agriculteur ou ouvrier	18%	23%	18%	22%	20%	282 (100%)	
Artisan ou commerçant	6,8%	26%	9,6%	25%	33%	73 (100%)	
Cadre, profession intel. sup.	1,9%	21%	24%	35%	18%	216 (100%)	
Profession intermédiaire	5,1%	23%	27%	29%	15%	295 (100%)	

	Prohibition- nistes dur-es N = 248 (12,4%)	Répressif-ves pragmatiques N = 493 (24,7%)	Ambiva- lent-es N = 476 (23,8%)	Libéraux prudent-es N = 468 (23,4%)	Pro-norma- lisation N = 311 (15,6%)	Total N = 1 996	p-valeur ¹
Variable							
Employé	12%	28%	26%	20%	14%	351 (100%)	
Retraité	21%	25%	26%	17%	10%	506 (100%)	
Autre inactif	9,9%	25%	23%	26%	16%	273 (100%)	
<i>Niveau de diplôme</i>							<0,001
Inf. bac	26%	23%	19%	16%	16%	663 (100%)	
Bac à bac+2	7,3%	25%	26%	27%	15%	713 (100%)	
Bac+3 et plus	4,2%	26%	26%	28%	16%	620 (100%)	
<i>Sexe</i>							<0,001
Homme	11%	20%	21%	27%	21%	972 (100%)	
Femme	13%	29%	27%	20%	11%	1 024 (100%)	
<i>Classe d'âge</i>							<0,001
18 à 35 ans	4,2%	21%	23%	31%	20%	524 (100%)	
36 à 50 ans	10%	29%	24%	22%	16%	550 (100%)	
51 à 65 ans	17%	22%	22%	23%	16%	534 (100%)	
66 et +	20%	27%	27%	16%	9,5%	388 (100%)	
<i>Pratique de la religion</i>							<0,001
Non croyant	7,6%	20%	24%	29%	20%	1119 (100%)	
Croyant non pratiquant	17%	23%	21%	26%	13%	223 (100%)	
Croyant pratiquant	19%	34%	25%	13%	8,4%	653 (100%)	
<i>Enfants</i>							<0,001
Non	8,4%	23%	23%	26%	19%	630 (100%)	
Oui	14%	26%	24%	22%	14%	1 365 (100%)	

¹Calculé à partir d'un test de Khi-2

Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 1996 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française, ayant donné une réponse aux variables explicatives du tableau.

Lecture : 18% des enquêtés de la PCS « agriculteur ou ouvrier » se placent dans la catégorie « Prohibitionniste dur-es » de la classification.

Pour la construction du tableau de la figure 4, nous avons sélectionné les variables PCS et diplôme, pour permettre par leur intermédiaire une approche de la classe sociale. L'âge et le sexe ont également été ajoutés, ainsi que le fait d'avoir des enfants, pour tester l'hypothèse d'un rapport

différencié au cannabis en cas de parentalité¹⁰. Plusieurs recodages ont été nécessaires. Pour les variables d'âge et de niveau de diplôme, les modalités précises du questionnaire, ont été regroupées en respectivement 3 et 4 modalités afin de simplifier la lecture du tableau et de former des effectifs équivalents. Deux variables ont été réunies en une seule pour présenter les 3 modalités de pratique de la religion. Pour les PCS, nous avons fait le choix de regrouper les agriculteurs et les ouvriers, en raison du très faible effectif des premiers (25 enquêté-es), et considérant la plus grande similarité dans les pratiques et attitudes de ces deux groupes sociaux¹¹. La variable de « profession en clair » est très peu renseignée et ne nous permet pas de préciser davantage le recodage.

Le tableau présenté permet d'avoir une vue d'ensemble du marquage des différentes classes de la CAH, représentant le niveau croissant de tolérance et de dépénalisation vis-à-vis de l'usage et des usager-ères de cannabis. Constatons déjà que les classes intermédiaires comptent des effectifs plus importants que les classes « extrêmes », allant presque du simple au double de la classe la plus répressive à celle légèrement plus libérale. Cette distribution montre que les positions modérées dominent l'espace des représentations sociales, tandis que les plus prohibitionnistes ou favorables à la normalisation demeurent minoritaires.

Si on analyse la répartition dans les différents types par la classe sociale, par l'intermédiaire des variables PCS et diplôme, on note des différences dans les perceptions qui y sont liées. Les perceptions libérales vis-à-vis du cannabis semblent être plus courantes au sein des classes supérieures : 1,9% dans la classe des « prohibitionnistes dur-es », et 35% dans la classe des « libéraux prudent-es » pour les cadres et professions intellectuelles, qui sont respectivement les taux les plus faibles et forts de tout le tableau. La répartition du niveau de diplôme dans les différentes classes nous le confirme : même si la proportion des « pro-normalisation » est équivalente dans les trois niveaux, les positions intermédiaires concentrent plus de 75% pour les individus diplômés du bac ou

¹⁰ Nous avons également fait le choix de considérer la taille de l'agglomération, en posant l'hypothèse que celle-ci implique des réalités de l'usage de drogues différentes, ainsi que des politiques de gestion ou de contrôles qui varient également (pratiques différentes de la consommation, présence ou non d'associations de réduction de risque ou de salles de consommation à moindre risque, etc), mais les valeurs obtenues n'étaient pas significatives. En outre, nous aurions aimé ajouter la PCS des parents, considérant que la classe sociale du foyer dans lequel les enquêté-es ont été élevé-es pourrait jouer sur les RS de celle- ou celui-ci, mais le taux de non-réponse était de plus de 90% pour ces deux variables.

¹¹ Seul-es une vingtaine d'agriculteur-ices et exploitant-es ont été interrogé-es dans l'enquête EROPP18. La comparaison des réponses avec les autres PCS est donc méthodologiquement limitée. La littérature est assez pauvre sur les similarités de représentations entre ces deux PCS, aussi ce recodage devrait donner lieu à de plus amples recherches. Ce regroupement ne suppose pas une homogénéité complète des positions sociales concernées, mais répond à des contraintes d'effectifs et à une volonté de lisibilité analytique.

plus, contre 58% pour les individus moins ou pas diplômés (qui se placent pour 26% dans la catégorie la plus répressive). Cette présentation des résultats confirme une forme de progressisme affiché des classes supérieures, qui peuvent permettre une distinction par une supériorité morale dans l'acceptation des pratiques généralement catégorisées comme déviantes, comme ont pu le conclure des recherches portant sur l'expression de la *gayfriendliness* par les classes supérieures (Rault, 2016 ; Tissot, 2018).

Les professions intermédiaires suivent cette même logique, dans une moindre mesure, tandis que les ouvrier·ères et agriculteur·ices se placent pour beaucoup dans la catégorie la plus répressive, mais sont également beaucoup à adopter une position « pro-normalisation ». C'est la PCS qui est la mieux distribuée au sein de classes (autour de 20% pour chacune d'entre elles). La catégorie « artisan·es ou commerçant·es », bien que présentant des niveaux d'acceptation de la normalisation très hauts, est difficilement interprétable, car cette PCS regroupe des réalités sociales très différentes (elle comprend des artisan·es comme des chef·fes de grandes entreprises), et compte des effectifs plus faibles que les autres modalités¹². Sa répartition dans les différentes classes laisse néanmoins apparaître une orientation relativement plus favorable à la normalisation du cannabis. La formulation des items en termes de « consommation » ou de « vente libre » pourrait contribuer à expliquer cette tendance, dans la mesure où elle entre en résonance avec un ethos professionnel davantage attaché aux principes de liberté économique et d'échange marchand. Enfin, les retraité·es sont celles et ceux pour qui les perceptions sont les plus négatives, près des ¾ de cette catégorie se placent dans les trois classes les plus répressives du spectre.

Cette dernière observation est cohérente avec la répartition des classes d'âge dans les classes de la CAH. Pour toutes les tranches d'âge, la classe ambivalente est représentée de manière assez similaire (entre 23% et 27%), mais les perceptions positives et négatives suivent une évolution inverse : elles deviennent plus négatives alors que l'âge augmente. C'est particulièrement visible dans les positions extrêmes : les enquêté·es de 18 à 35 ans se placent à 4,2% dans la classe des « prohibitionnistes dur·es » et 20% dans celle des « pro-normalisation », contre 20% et 9,5% pour les 66 ans et plus dans les mêmes classes. Les femmes sont moins enclines à avoir une position libérale que les hommes concernant l'usage de cannabis et sa législation, même si leurs proportions

¹² La variable « profession en clair » pour préciser la PCS des « artisans et commerçants » ne nous a pas permis un maillage assez fin pour permettre un recodage en « classes populaires », « classe moyenne » et « classe supérieure » (les autres PCS peuvent plus facilement être intégrées en entièreté dans l'une de ces catégories », notamment pour les gestionnaires, directeur·ices et chef·fes d'entreprise, pour qui la taille et le type de l'entreprise ne sont pas précisés.

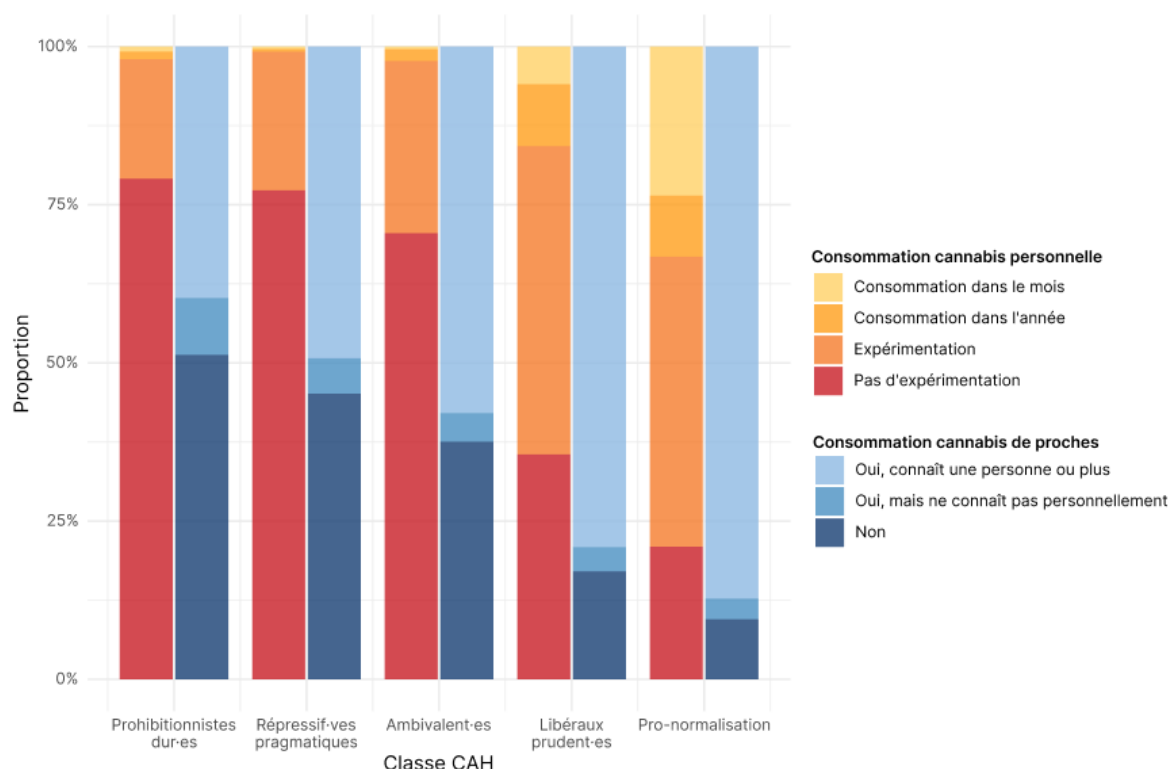
dans la classe la plus répréhensive sont similaires. Enfin, la parentalité semble également corrélée à des représentations plus négatives des usager·ères de drogues, de même que la pratique religieuse, mesurée ici par la fréquentation de lieux de culte. La confession des individus n'étant pas renseignée dans la base de données, elle pourrait constituer une variable intéressante à intégrer, dans la mesure où différentes traditions religieuses véhiculent des interdits ou des tolérances distincts concernant les usages de drogues.

En dépit des tendances évoquées, on remarque que les classes de perception sont distribuées dans toutes les strates de la société (avec certes de gros écarts au taux global d'individus dans chaque classes), parfois de manière homogène. Cela est dû à la partition de la CAH en 5 classes, qui de fait réduit la proportion d'individus dans chacune d'entre elles, mais on suppose également que les opinions vis-à-vis du cannabis constituent un sujet polémique, et que les usager·ères ne représentent visiblement pas unanimement les *folks devils* que nous abordions dans l'introduction (Cohen, 2002[1972]). Ainsi, si les variables socio-démographiques peuvent expliquer une partie des différences de RS des usager·ères, ces opinions suivent des tendances que nous avons identifiées, mais ne sont pas spécifiques à une partie de la société. On peut en tirer l'hypothèse qu'une catégorisation des usager·ères de cannabis comme « déviant-es », et des processus d'étiquetage qui l'accompagnent soient, en tout cas au moment de l'enquête, renégociés. Cette évolution peut être interprétée comme le signe d'un processus de normalisation progressive de l'usage, dans un contexte marqué par la banalisation des pratiques et la pluralité des registres de jugement mobilisés par les individus.

d. Enrichir l'analyse avec des variables choisies

La transversalité de certaines classes parmi toute la population étudiée peut aussi se comprendre par une sélection incomplète de variables explicatives. Nous nous sommes jusque-là concentrés sur les variables socio-démographiques, or la base de données EROPP comporte plusieurs autres variables qui pourraient expliquer la perception de l'usager·ère de cannabis, et qui peuvent guider notre catégorisation sociale des RS.

Figure 5 : Consommation de cannabis personnelle et des proches pour chaque catégorie de perception



Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 1957 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française, ayant déclaré une consommation de cannabis et une consommation de cannabis par leurs proches.

Lecture : La classe des « prohibitionnistes dur-es » contient environ 77% d'individus ayant déclaré ne jamais avoir consommé de cannabis.

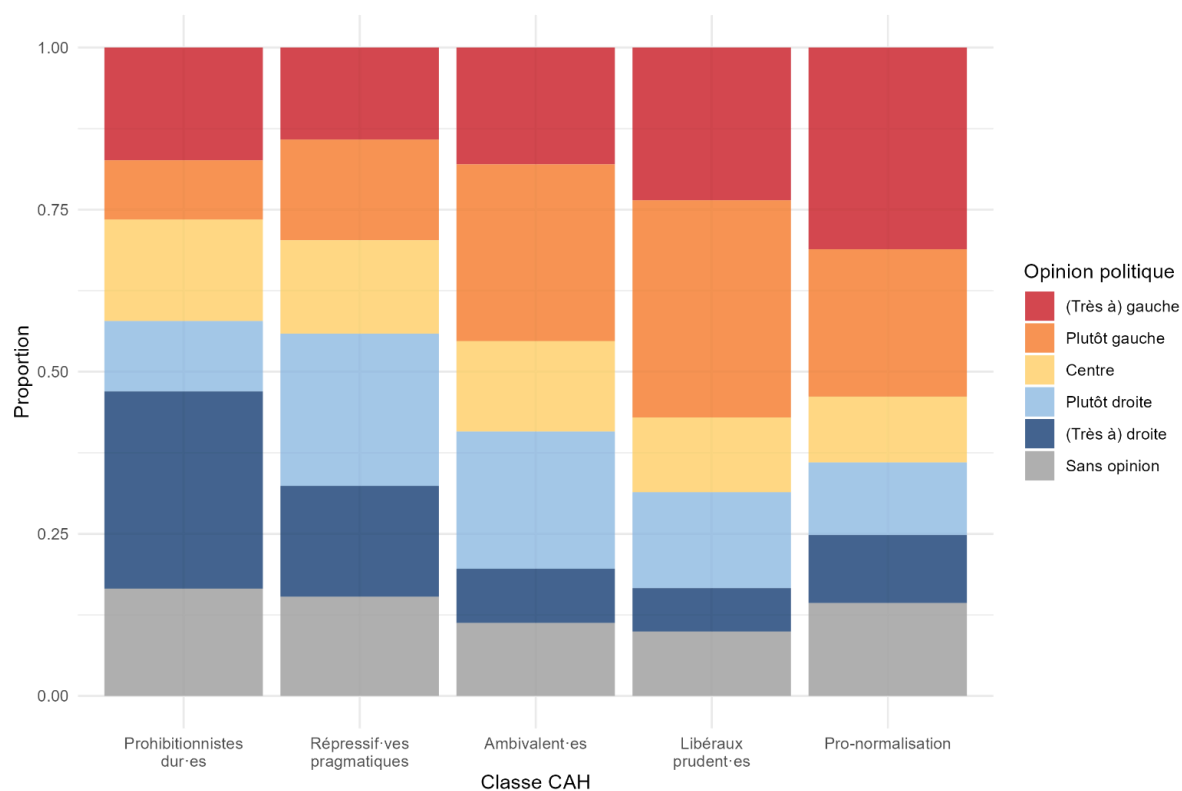
L'histogramme¹³ présenté en figure 5 permet de confirmer un lien qui paraît assez évident : les individus plus proches de l'objet cannabis, par leur consommation ou celle de proches, ont une attitude plus libérale envers celui-ci. Le constat peut paraître tautologique, notamment pour les consommateur-ices dont l'expérience directe du produit est susceptible de s'accompagner d'attitudes plus favorables à son égard. Toutefois, l'établissement d'un lien de causalité demeure délicat, la consommation et l'attitude pouvant se renforcer mutuellement sans que l'une puisse être considérée comme la cause univoque de l'autre. La connaissance d'un-e proche consommateur-ice semble également corrélé à une perception plus libérale du produit et une vision moins négative de ses usager-ères, validant la notion développée en psychologie sociale qu'une distance plus proche de l'objet

¹³ Pour réaliser cet histogramme, les variables de niveaux de consommation du cannabis ont été recodées en une seule (consommation de cannabis, avec précision des différentes dénominations / précision « goûter » du cannabis si réponse négative / consommation dans l'année / consommation dans le mois). La variable de consommation par les proches n'a pas été modifiée.

(en termes de niveau de connaissance, de praxis de l'objet) induit des perceptions plus valorisantes, ou du moins positives de l'objet, les rendant ainsi moins polémiques (Dany & Abric, 2007 ; Monaco & Guimelli, 2008).

Il est intéressant de constater que pour les trois classes les plus répressives de la classification, le taux de consommateur·ices / expérimentateur·ices ne varie que très peu, avant de connaître une augmentation d'environ 25% pour la classe des « libéraux prudent·es ». Le taux de connaissance de consommateur·ices parmi ses proches connaît une augmentation plus marquée lorsque la classe devient plus libérale, mais augmente également plus fortement pour la même classe que pour la première variable. Si le degré de proximité, mesuré par l'usage du cannabis, de soi-même ou de ses proches, a un effet certain sur les RS, la variable seule n'est pas suffisante pour expliquer la perception des usager·ères, en partie dans le degré de répression.

Figure 6 : Opinion politique déclarée pour chaque catégorie de perception



Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 1844 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française, ayant répondu à la question portant sur l'opinion politique.

Lecture : La classe des « prohibitionnistes dur·es » contient environ 18% d'individus ayant déclaré se positionner « à gauche » ou « très à gauche » sur le spectre de l'opinion politique.

L'analyse de l'histogramme présenté en figure 6 permet de voir la répartition des opinions politiques déclarées dans chacune des classes de la CAH¹⁴. Plusieurs modalités se démarquent dans la variation de leur taux entre les différentes classes : les individus se déclarant (très) à droite sont proportionnellement bien plus nombreux parmi les « prohibitionnistes dur-es » que dans les autres classes, on suppose en raison de l'adéquation entre le fort taux d'accord entre les mesures répressives proposée dans l'enquête et les positions identifiées comme étant à droite dans le discours public¹⁵. Le taux des enquêté-es « centristes » est relativement stable d'une classe à l'autre, tandis que celui des individus (très) à gauche et plutôt à gauche croît fortement pour la classe des « ambivalent-es » et les classes les plus libérales. Les opinions modérées (« plutôt ») sont globalement à des taux plus importants pour les classes intermédiaires. L'opinion politique semble donc être une variable fortement corrélée aux RS sur les usager-ères de cannabis.

Si toutes ces analyses nous permettent une vision d'ensemble de la composition de l'espace social des RS des usager-ères de cannabis, la diversité des variables étudiées ne nous permet pas de hiérarchiser la corrélation de celles-ci avec les RS. Les facteurs par lesquels nous avons tenté d'expliquer la perception des usager-ères peuvent être corrélés entre eux, et il serait trop fastidieux de détailler la composition socio-démographique de chaque modalité des variables étudiées. Ainsi pour approfondir le lien entre variables socio-démographiques, expérience, opinion politique et RS, nous tâcherons dans la prochaine partie d'utiliser des méthodes permettant de confirmer les liens constatés précédemment.

III. Quels déterminants pour cet espace social ?

¹⁴ Pour ne pas avoir des modalités trop éclatées, nous avons regroupé « très à gauche » avec « gauche » et « très à droite » avec « droite ». Les individus ayant déclaré « n'arrivant pas à se placer » ont été filtré-es, de même que les individus ayant refusé de répondre. On considère en revanche que le nombre important d'individus ayant répondu « sans opinion politique » les constituent en une modalité à part entière, car résultant d'un choix conscient de se placer hors du spectre politique, et non une incapacité ou un refus (qui comptent par ailleurs tous deux des effectifs assez faibles).

¹⁵ On peut à ce titre se référer aux travaux de sciences politiques qui étudient le lien entre positionnement politique et « valeurs politiques » établies à partir des opinions sur des sujets polémiques, mettant en lumière une force du lien lorsque des positions claires sont énoncées dans le discours médiatique auxquelles les individus peuvent se rattacher facilement (Derville, 200).

a. Utiliser les méthodes de régression pour identifier des variables explicatives

Le premier enjeu de cette partie sera de vérifier la corrélation entre les variables socio-démographiques introduites précédemment et les RS liées à l'usage et la régulation du cannabis, et éventuellement d'en mettre à jour de nouvelles. Pour ce faire, la méthode de choix est celle de la régression.

Encadré 2 : Identifier des variables explicatives au moyen de méthodes de régressions

L'intérêt d'un modèle de régression est d'étudier un lien de corrélation entre deux variables, « toutes choses égales par ailleurs » (en réalité « toutes variables introduites dans le modèle égales par ailleurs », mais on utilisera la première formulation par simplicité), c'est-à-dire en étudiant le lien des variables explicatives (dans notre cas, socio-démographiques, politiques et de proximité au cannabis) aux variables à expliquer (les RS des usager·ères), en prenant en compte les éventuels liens de corrélation entre les variables explicatives mêmes. Il est important de préciser, comme le rappelle Peretti-Watel (2003), que la dénomination « variables explicatives », comme sa séparation nette avec les « variables à expliquer » doivent être sujettes à caution, notamment dans l'imputation de lien de causalité : la régression ne permet de mettre en évidence que des liens de *corrélation*, et seule une analyse séquentielle pourrait permettre d'affirmer quelle est la conséquence de la cause. En outre, s'il peut être judicieux d'intégrer plusieurs variables à un modèle de régression afin d'en contrôler les effets mutuels, il faut noter que toutes n'ont pas la même relation à l'objet étudié : ainsi la corrélation de l'expérimentation du cannabis à sa perception n'a rien à voir avec celle de la PCS avec cette même perception.

On utilisera plusieurs modèles de régression. Le modèle logistique est privilégié pour les variables qualitatives si la variable à expliquer est dichotomique. Dans notre cas, nous utiliserons sa déclinaison en modèle multinomial pour analyser les variables à expliquer comportant plusieurs modalités. Nous utiliserons également le modèle de la régression linéaire pour les variables à expliquer quantitatives, qui permet une comparaison plus facile des coefficients (en termes d'augmentation ou de diminution de la probabilité) et donc une interprétation plus directe de l'ampleur des associations observées entre variables.

Figure 7 : Régression multinomiale sur les classes de représentations mises à jour par l'ACM

	Prohibition- nistes dur-es	Répressif-ves pragmatiques	Libéraux pru- dent-es	Pro-normali- sation
Variable	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}
<i>(Intercept)</i>	0,71	1,18	0,35***	0,15***
<i>PCS</i>				
Agriculteur	0,41	1,16	1,78	0,00
Artisan ou commerçant	1,26	2,61**	2,54*	3,54***
Cadre, profession intellectuelle supérieure	0,32*	0,91	1,53	0,71
Profession intermédiaire	0,77	0,84	1,48	0,79
Employé	—	—	—	—
Ouvrier	1,56	1,33	1,31	1,11
Retraité	0,64	0,82	1,74	0,82
Autre inactif	1,03	1,02	1,45	1,15
<i>Diplôme</i>				
Inf. bac	—	—	—	—
Bac à bac+2	0,33***	0,86	1,06	0,67*
Bac+3 et plus	0,21***	0,98	0,94	0,75
<i>Classe d'âge</i>				
18 à 35 ans	—	—	—	—
36 à 50 ans	1,85**	1,26	0,68*	0,83
51 à 65 ans	2,62***	0,97	1,11	1,63**
66 et +	3,77***	1,12	0,60	1,42
<i>Sexe</i>				
Homme	—	—	—	—
Femme	0,96	1,21	0,68**	0,45***
<i>Opinion politique</i>				
(Très à) gauche	0,85	0,79	1,36	2,02**
Plutôt gauche	0,36***	0,54***	1,51*	1,26
Centre	—	—	—	—
Plutôt droite	0,55*	1,10	0,83	0,76
(Très à) droite	3,40***	1,95**	1,07	1,71
Sans opinion	0,99	1,15	1,05	1,69
<i>Proximité avec le cannabis</i>				
Aucune proximité	—	—	—	—
Faible proximité	0,70*	0,82	1,66**	2,01**
Forte proximité	0,69	0,60**	5,40***	16,4***

Nombre d'observations : 1 803

¹*p<0.1; **p<0.05; ***p<0.01

²OR = rapport de cotes

Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

	Prohibition- nistes dur-es	Répressif-ves pragmatiques	Libéraux pru- dent-es	Pro-normali- sation
Variable	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}

Champ : 1803 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française, ayant donné une réponse aux variables explicatives du tableau.

Lecture : Le rapport des probabilités pour un individu d'appartenir à la classe « prohibitionnistes dur-es » plutôt que celle des « ambivalent-es » baisse d'environ deux tiers lorsqu'on passe de la PCS « employé » à la PCS « cadre, profession intellectuelle supérieure ».

Pour modéliser une « proximité avec le cannabis », nous avons résumé les deux modalités « expérimentation de cannabis » et « expérimentation de cannabis de proches » à partir d'un score¹⁶. Par rapport aux analyses bivariées présentées précédemment, on a enlevé les variables de parentalité ainsi que de religion, qui n'étaient pas significatives et faisait baisser la qualité générale du modèle. La classe de référence est celle des ambivalent-es, ce qui signifie que tous les OR doivent être considérés en relation à cette classe (augmentation ou diminution de la probabilité de passer de cette classe à une autre en fonction du changement de la modalité de référence des variables explicatives introduites dans le modèle). En ce sens, le modèle ne donne pas d'indications en soi sur la probabilité d'appartenir à une classe en fonction des variables introduites, mais bien la probabilité relative d'appartenir à une autre classe que celle de référence, les ambivalent-es (Deauvieu, 2019). Il faut donc être particulièrement précautionneux aux comparaisons entre les différents rapports de cote (*Odds Ratio*, OR) : les comparaisons de probabilités strictes ne peuvent être effectuées que pour une même classe et une même variable, pour le reste on ne peut comparer que les effets.

Cela étant dit, plusieurs constats peuvent être faits à lecture du tableau. D'une part, les valeurs parmi les plus significatives figurent pour les modalités de proximité avec le cannabis, confirmant des résultats d'études précédentes mentionnant que les RS sont moins normatives (dans le sens du jugement de l'usage, de la dangerosité de la substance) lorsque la proximité se réduit (Dany & Abric, 2007). C'est particulièrement vrai pour les individus qui sont en « forte proximité » avec le cannabis, qui ont 5,4 fois plus de chances de se trouver dans la classe des libéraux prudent-es plutôt que dans la classe des ambivalent-es, et 16,4 fois plus de chances pour la classe des pro-

¹⁶ Pour chacune de ces deux variables, un chiffre a été attribué en fonction de la modalité choisie. Ainsi les individus n'ayant jamais expérimenté le cannabis et n'ayant aucun proche consommateur a obtenu pour chacune de ces variables le score de 0. En ajoutant les scores correspondant pour les deux variables, on obtient un « score de proximité », que l'on coupe en 3 classes d'effectifs similaires. La modalité « aucune proximité » est appliquée à des individus ayant obtenu 0 pour chaque variable, les deux autres modalités peuvent correspondre à différentes configurations de réponses.

normalisation, par rapport aux individus n'ayant aucune proximité avec le cannabis. Ce sont les deux OR les plus forts de tout le modèle.

Les OR des modalités de PCS ne sont pas significatifs, (sauf pour les artisans et commerçants, pour lesquels les mêmes constats de difficulté d'interprétation que pour les analyses bivariées s'appliquent), étant probablement captés par des valeurs légèrement plus significatives pour le niveau de diplôme. De ceux-ci, on peut confirmer les résultats obtenus par Peretti-Watel à propos des représentations des usager·ères d'héroïne, montrant qu'un niveau d'éducation plus élevé semble éloigner des représentations les plus négatives des usager·ères (Peretti-Watel, 2003). Nous reprendrons cependant les explications et limites à cette analyse : pour les personnes de classes supérieures, plus éduquées, accepter facilement l'usage du cannabis et afficher une forme de tolérance envers des usager·ères responsables permet de légitimer une idéologie individualiste et des politiques non-interventionnistes. Il convient également de rappeler que l'école et les études supérieures sont également des lieux de socialisation, qui tendent à uniformiser les attitudes et valeurs en fonction des valeurs dominantes. On ne peut donc pas supposer qu'un niveau croissant d'éducation dans la population impliquerait de fait une augmentation de la tolérance envers les personnes usagères, car « dans un climat de conservatisme moral et d'hostilité envers les usager·ères d'héroïne, les personnes éduquées pourrait facilement accepter le stéréotype du « camé¹⁷ » » (Peretti-Watel, 2003 : 326).

L'âge est une variable importante pour analyser la répartition des RS de l'usage de cannabis. Sans équivoque, un âge plus élevé est corrélé à une plus forte probabilité d'appartenir à la classe la plus répressive de la typologie (les OR sont croissants avec la classe d'âge jusqu'à 3,77 pour celle des 66 ans et plus). Les coefficients pour les autres classes sont peu significatifs. Remarquons toutefois que l'âge semble être positivement corrélé à l'appartenance à la classe des pro-normalisation, à l'encontre de ce qui avait été révélé dans l'analyse bivariée, permettant donc de nuancer les effets d'âge par une prise en compte de la composition sociale de l'échantillon et donc de l'influence de variables tierces. Les données ne nous permettent cependant pas de déterminer s'il est question d'un effet d'âge ou de génération.

Les femmes sont dans notre échantillon plus nombreuses à ne pas déclarer d'expérimentation du cannabis que les hommes (elles représentent 59% de la modalité), et on compte près du double d'hommes ayant consommé du cannabis dans le mois par rapport aux femmes. Si l'usage seul ne

¹⁷ « in a climate of moral conservatism and hostility toward heroin users, educated people could easily endorse the 'dope fiend' stereotype. » (notre traduction)

peut expliquer les différences de perception, car on contrôle cet effet en ajoutant la variable de proximité aux modèles de régression, on peut supposer une plus grande réticence des femmes à accepter un usage normalisé en raison de normes de rôles de genre encourageant la prise de risque pour les hommes, et la condamnant pour les femmes, et ce dès l'enfance, ce qu'a remarqué Granié à propos de la sécurité routière (Granié, 2010). En outre, les femmes consommatrices de substances déclarent plus fréquemment que les hommes une consommation à des fins thérapeutiques (pour lutter contre le stress, l'anxiété...) et font également plus souvent part de volontés de réduction ou de sevrage (Obradovic, 2010). Ces recherches, qui portent sur les pratiques, peuvent également servir à l'analyse des opinions. Ainsi on peut comprendre cet effet de genre par une plus grande facilité sociale pour les hommes à avoir (et exprimer) une opinion plus positive, permissive, à propos de l'usage de cannabis, tandis que les femmes rejettent une opinion internalisée comme condamnable, du fait de la socialisation genrée.

La variable d'opinion politique confirme les résultats présentés dans l'histogramme de la partie précédente (figure 5), en soulignant son effet propre, car les variables socio-démographiques, et de proximité à l'objet ont été contrôlées. Si tous les OR ne sont pas significatifs, ceux qui le sont semblent pointer une plus grande acceptation de l'usage et de la libéralisation du cannabis pour les individus se positionnant le plus à gauche. Par exemple, passer d'opinions politiques exprimées au centre à des opinions politiques exprimées à droite ou très à droite augmente de 3,4 le rapport de probabilités d'être dans la classe des prohibitionnistes dur-es plutôt que dans celle des ambivalent-es. On observe un phénomène similaire avec les individus se positionnant à gauche ou très à gauche pour la classe des pro-normalisation (OR = 2,02).

Plusieurs études se sont penchées sur le lien entre « attitudes » (au sens d'un ensemble cohérent d'opinions, formé par les expériences et le milieu social) et comportement politique (Caillot & Denni, 2004 ; Mayer, 2007). Parmi les différentes échelles d'attitude, formées à partir d'un ensemble de question en relation avec le champ de l'échelle, c'est l'échelle de « libéralisme des mœurs » (comprenant la tolérance envers l'homosexualité, l'avortement mais également l'usage de drogues) qui est la plus fortement liée à l'opinion politique, ce qui corrobore nos résultats (Dargent, 2011). Bien entendu, cette échelle résulte d'une construction analytique. Elle ne transcrit pas des dispositions naturelles ou des opinions préexistantes, mais agrège des prises de position sur des objets socialement et politiquement constitués comme controversés, et permet de placer les individus dans ce même espace social.

b. Changer d'échelle. Approche de perceptions trans-classes par la création d'indices

Si nous avons pu jusque-là étudier les conditions sociales de répartition des RS concernant l'usage et la législation du cannabis, l'ACM ne nous a pas permis de mettre à jour des positions plus nuancées qu'une acceptation / libéralisation de l'usage de cannabis contre un rejet / répression. En choisissant de s'appuyer sur une classification plutôt linéaire, nous avons pu omettre l'identification de nuances dans la perception de l'objet. Ainsi pour visibiliser des RS différentes, nous créons un modèle sans les catégories formées par l'analyse factorielle, mais par la création d'un indice de responsabilité et un indice de dangerosité, formés à partir des variables d'opinion.

Encadré 3 : créer des indices à partir de variables discrètes

La création d'indices permet de résumer plusieurs informations d'une manière différente que par une classification issue d'une ACM. Ainsi pour chaque individu, deux scores seront attribués en fonction de ses réponses à des variables choisies, permettant ensuite d'utiliser des méthodes de régression linéaire. A chaque modalité est attribué une opération correspondant à l'intensité de la réponse (« tout à fait » prend la valeur 2, « plutôt » prend la valeur 1), et prend une valeur positive ou négative en cohérence avec l'indice recherché. Nous créons donc :

- Un indice de responsabilité traduisant la perception de la responsabilité des consommateur·ices vis-à-vis de leur usage du cannabis à partir des variables suivantes : les consommateurs de cannabis le sont car ils ne trouvent pas de place dans la société ; les consommateurs de cannabis le sont parce qu'ils ont des problèmes familiaux ; consommer du cannabis peut être un choix de vie.

- Un indice de dangerosité traduisant la perception du danger que représenteraient les usager·ères dans l'aspect social à partir des variables suivantes : les consommateurs de cannabis cherchent à entraîner les jeunes ; les consommateurs de cannabis sont dangereux pour leur entourage ; les consommateurs de cannabis sont cools, détendus.

Figure 8 : Modèles de régression linéaire sur les indices de dangerosité et de responsabilité

Variable	Indice de dangerosité		Indice de responsabilité	
	Beta ¹	p-valeur	Beta ¹	p-valeur
(Intercept)	1,2***	<0,001	1,2***	<0,001
<i>Catégorie socio-professionnelle</i>				
Agriculteur	-0,02	>0,9	0,48	0,4

Variable	Indice de dangerosité		Indice de responsabilité	
	Beta ¹	p-valeur	Beta ¹	p-valeur
Artisan ou commerçant	-0,54	0,13	0,52	0,2
Cadre, profession intellectuelle supérieure	0,38	0,2	-0,63**	0,023
Profession intermédiaire	0,15	0,5	-0,17	0,5
Employé	—		—	
Ouvrier	0,18	0,5	-0,27	0,3
Retraité	0,32	0,4	-0,34	0,3
Autre inactif	0,43*	0,067	-0,59**	0,013
<i>Diplôme</i>				
Inf. bac	—		—	
Bac à bac+2	-0,29*	0,082	0,33*	0,053
Bac+3 et plus	-0,73***	<0,001	0,57***	0,004
<i>Âge</i>				
18 à 35 ans	—		—	
36 à 50 ans	0,77***	<0,001	-0,34*	0,068
51 à 65 ans	0,42**	0,027	-0,59***	0,003
66 et +	0,95***	0,009	-1,0***	0,005
<i>Sexe</i>				
Homme	—		—	
Femme	0,49***	<0,001	-0,38***	0,008
<i>Indice de proximité</i>				
Aucune proximité	—		—	
Faible proximité	-0,69***	<0,001	0,70***	<0,001
Forte proximité	-2,5***	<0,001	1,4***	<0,001
<i>Opinion politique</i>				
(Très à) gauche	-0,63***	0,007	0,25	0,3
Plutôt gauche	-0,82***	<0,001	0,20	0,4
Centre	—		—	
Plutôt droite	-0,09	0,7	0,14	0,6
(Très à) droite	0,59**	0,022	0,08	0,7
Sans opinion	-0,33	0,2	0,62**	0,016
R ²	0,230		0,102	
Nombre d'observations	1 803		1 803	
¹ *p<0.1; **p<0.05; ***p<0.01				

Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 1803 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française, ayant donné une réponse aux variables explicatives du tableau.

Lecture : En moyenne les personnes de 66 ans et plus ont un indice de dangerosité 0,95 points plus haut que les personnes de 18 à 35 ans.

La réalisation de modèles de régression linéaire, plus adaptée à des variables quantitatives permet en outre de comparer les coefficients entre eux, car ils correspondent à des moyennes de variation de la variable dépendante. Les modèles mettent en évidence plusieurs effets significatifs sur les deux indices. La dangerosité perçue augmente avec l'âge : les individus de 36-50 ans, 51-65 ans et surtout les 66 ans et plus ont une probabilité significativement plus élevée d'attribuer un niveau de dangerosité plus important aux usager-ères que les 18-35 ans. Les femmes ont également un indice de dangerosité plus élevé que les hommes. À l'inverse, un niveau de diplôme plus élevé est associé à une perception moins dangereuse de l'usage, effet particulièrement marqué pour les diplômé-es de bac +3 et plus. L'indice de proximité joue un rôle central : les individus ayant une proximité, surtout forte, avec l'objet ont une probabilité nettement plus faible d'avoir un indice de dangerosité élevé (coefficient de -2,5, le plus important du modèle, et très significatif). Enfin, l'orientation politique est également associée aux perceptions : les personnes se situant à gauche ont des indices de dangerosité plus faibles, tandis que celles se situant (très) à droite ont tendance à attribuer une plus grande dangerosité aux usager-ères, sans toutefois égaler les valeurs des coefficients pour l'âge ou la proximité avec le cannabis.

Concernant l'indice de responsabilité, les tendances apparaissent en partie inversées. Les individus plus diplômés, ainsi que ceux ayant une proximité plus forte avec l'objet, attribuent davantage la responsabilité de la consommation aux usager-ères. À l'inverse, les personnes plus âgées et les femmes ont tendance à mobiliser davantage la responsabilité des usager-ères que les jeunes hommes. Les effets de PCS et d'orientation politique sont globalement peu significatifs, à l'exception des cadres et professions intellectuelles supérieures et des autres inactifs, qui présentent un indice de responsabilité plus faible que les employé-es (en distinguant par là l'effet de la PCS de celui du diplôme, qui, lui, est positif pour les classes bac à bac +3 et plus par rapport aux individus sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac), ainsi que des individus sans opinion politique. Globalement, le modèle explique davantage la variance de l'indice de dangerosité ($R^2 = 0,23$) que celle de l'indice de responsabilité ($R^2 = 0,10$). La prise en compte de la perception de la responsabilité permet de souligner les dynamiques sociales en jeu dans la perception des personnes usagères, notamment au regard des évolutions des représentations de l'usage de drogues : « Si la perception du toxicomane est celle d'un être irresponsable, dépendant et suicidaire, en revanche, l'usager de drogues peut être considéré comme un individu responsable et autonome, capable d'adopter des comportements de prévention » (Jauffret-Roustide, 2009 : 116).

En somme, la lecture de ces modèles de régression linéaire permet de mettre en évidence un effet important des variables, qui avait juste là été occulté par la construction d'une typologie. Deux tendances semblent être opposées parmi les individus qui avaient tendance à adopter une position plus positive ou libérale de l'usage du cannabis (les enquêtés plus éduqués, à plus grande proportion des hommes, plus jeunes). D'une part, ils et elles ont une plus grande probabilité d'avoir un indice de dangerosité plus bas, c'est-à-dire, selon la construction de notre indice, de moins considérer les usager·ères comme des problèmes pour les autres. C'est cohérent avec la perception « positive » que nous évoquions. D'autre part, ces mêmes individus ont également une plus grande probabilité d'avoir un indice de responsabilité plus haut, impliquant un moindre recours au registre de l'excuse, alors même que le niveau proximité avec l'objet est pris en compte. Il est donc intéressant de remarquer que la dangerosité perçue des usager·ères semble croître avec l'idée d'un manque de défaut de responsabilité individuelle.

Avant de clore cette partie et de nous pencher sur l'étude du corpus de presse, nous pouvons nous attarder un peu plus précisément sur les différences de RS en fonction de l'orientation politique des enquêtés, qui restera pour la poursuite de l'analyse notre marqueur principal de discrimination entre les sources journalistiques ; nous anticipons ainsi la comparaison entre différentes manières de mesurer les RS sur l'usage de cannabis (corpus de presse et base de données).

c. Focus sur les perceptions et le positionnement politique

Figure 9 : Régression linéaire sur la perception de la facilité à se procurer sur cannabis

	Très facile	Assez facile	Assez difficile	Très difficile	Impossible
Variable	Beta ¹	Beta ¹	Beta ¹	Beta ¹	Beta ¹
(Intercept)	0,19***	0,16***	0,13***	0,27***	0,25***
<i>Indice de proximité au cannabis</i>					
Aucune proximité	—	—	—	—	—
Faible proximité	0,14***	0,17***	-0,03	-0,16***	-0,12***
Forte proximité	0,23***	0,23***	-0,04*	-0,23***	-0,19***
<i>Positionnement politique</i>					
(Très à) gauche	-0,07*	-0,01	0,05*	0,07**	-0,04
Plutôt gauche	-0,13***	0,04	0,09***	0,04	-0,04*
Centre	-0,11***	0,06	0,06*	0,06*	-0,07**

	Très facile	Assez facile	Assez difficile	Très difficile	Impossible
Variable	Beta ^I	Beta ^I	Beta ^I	Beta ^I	Beta ^I
Plutôt droite	-0,14***	0,05	0,03	0,09***	-0,02
(Très à) droite	—	—	—	—	—
Sans opinion	-0,02	-0,06	0,05	0,07*	-0,03
R ²	0,059	0,045	0,007	0,060	0,071
Nombre d'observations	1 786	1 786	1 786	1 786	1 786

^I*p<0.1; **p<0.05; ***p<0.01

Source : Enquête EROPP, 2018, OFDT.

Champ : 1786 personnes âgées de 18 à 75 ans, représentatives de la population française, ayant donné une réponse aux variables explicatives du tableau.

Lecture : La probabilité de trouver « très facile » de se procurer du cannabis augmente de 14 points de pourcentage lorsqu'on passe de la modalité « aucune proximité » à la modalité « faible proximité » de la variable d'indice de proximité à l'objet cannabis.

Les modèles présentés en figure 9 sont des régressions linéaires portant sur la variable décrivant la perception de la facilité à se procurer du cannabis. Les différentes modalités ont été dichotomisées¹⁸ afin de permettre l'estimation de modèles linéaires, qui présentent l'avantage de produire des coefficients directement comparables entre les différents modèles. L'effet de la proximité avec le cannabis, identifié comme déterminant dans les analyses précédentes, a été contrôlé, mais les variables socio-démographiques ont été retirées des variables explicatives. Après un tour d'horizon relativement large visant à identifier l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer les représentations sociales de l'usage de cannabis, il s'agit ici d'adopter une approche plus ciblée. Ce choix permet de préciser l'analyse en vue de l'étude du corpus de presse de la partie suivante. Comme le souligne Peretti-Watel, la multiplication des variables de contrôle peut conduire à une situation où « contrôle[r] les facteurs de confusion about[it] à la confusion des facteurs » (Peretti-Watel, 2001 : 11). Dans cette perspective, c'est principalement le positionnement politique déclaré qui nous intéresse, dans la mesure où il pourra être mis en relation avec les orientations éditoriales des différents titres de presse étudiés par la suite, ce qui ne signifie pas pour autant que cette variable serait indépendante des caractéristiques socio-démographiques des individus, puisqu'elle recouvre elle-même des réalités diverses, susceptibles d'influencer les RS.

¹⁸ Pour chacun des modèles, on attribue à la modalité étudiée (titre de chacun des modèles dans le tableau) la valeur 1, et la valeur 0 aux autres modalités. Chacun des modèles évalue donc, pour chaque variable explicative, la variation de la probabilité pour les enquêtés de choisir la modalité étudiée.

Ces modèles de régression soulignent la perception différenciée de la disponibilité du cannabis en fonction de deux variables explicatives, la proximité à l'objet, et le positionnement politique¹⁹. Rapidement pour la première, nous constatons sans surprise qu'une plus grande proximité à l'objet induit une plus grande probabilité de percevoir le cannabis comme plus facile d'accès. C'est par exemple visible par une augmentation de la probabilité de 23 points de pourcentage de trouver « très facile » de se procurer du cannabis lorsque l'on passe d'une absence de proximité à une forte proximité au cannabis.

Concernant le positionnement politique, plusieurs effets présentent une p-valeur assez basse pour être interprétables. Pour des raisons de significativité, la modalité « (très à) droite » a été sélectionnée comme référence. L'idée derrière la réalisation de ce modèle est de déterminer si l'orientation politique a un effet sur le sentiment d'une sur-disponibilité des drogues, et serait également révélatrice d'un sentiment d'insécurité (Mucchielli, 2010) conduisant à des politiques plus répressives à propos de l'usage et la consommation de drogues. L'analyse des résultats confirme en partie cette hypothèse. Pour le modèle correspondant à la modalité « très facile », tous les coefficients sont négatifs lorsque l'on passe de la modalité « droite » à n'importe quel autre, toutefois sans suivre une linéarité en fonction du positionnement sur le spectre politique. Ainsi, passer de cette même modalité à « plutôt droite », fait baisser de 14 points de pourcentage la probabilité pour les individus de percevoir comme « très facile » de se procurer du cannabis ; tandis qu'elle ne fait baisser que de 11 points lorsqu'on passe à la modalité « centre », puis de monter à 13 points pour la modalité « plutôt gauche » et de redescendre à 7 points pour la modalité « (très à) gauche ». Les autres modèles suivent également cette distribution non linéaire.

Globalement, les enquêté-es plus à droite estiment plus facile de se procurer du cannabis, mais il semble que celles et ceux les plus à droite se distinguent par une radicalité des positions. Les deux résultats significatifs pour la variable du positionnement politique dans le modèle « Impossible » (décrivant les variations de probabilité de choisir cette réponse lorsqu'est demandée une estimation de la facilité à se procurer du cannabis) pointent vers une probabilité moindre d'estimer qu'il est impossible de se procurer du cannabis lorsque les enquêté-es se positionnent autrement qu'à droite. Les personnes interrogé-es ayant répondu par cette modalité pourraient avoir une considération de la consommation du trafic et de la vente de cannabis comme omniprésente, ou à

¹⁹ Le lien entre positionnement politique et estimation du pourcentage de consommateur·ices de cannabis a aussi été enquêté, mais sans donner de résultats réellement significatifs.

l'inverse avoir une confiance excessive dans le système répressif et penser qu'il est impossible de se procurer du cannabis.

Conclusion de la première partie

Ce premier chapitre a été pour nous l'occasion d'explorer les représentations des usager·ères de cannabis à partir de l'enquête EROPP 2018. Plusieurs types de méthodes ont été employés, permettant une trajectoire du général au plus précis, en terminant par des analyses plus ciblées sur le lien entre opinion politique et RS de l'usage de cannabis. Nous avons pu lier notre recherche aux études préexistantes sur la formation des perceptions, les RS liées à l'usage de drogues. De ce tour d'horizon, nous avons pu faire émerger plusieurs résultats :

- Les opinions sur les usager·ères de cannabis, ainsi que celles liées à la législation du produit restent très clivantes, et en grande partie similaires à celles sur les drogues en général. Les différences d'opinions sur la législation sont assez similaires entre le cannabis et les drogues en général, hormis sur la vente libre comme le tabac/alcool.
- Les opinions et représentations des usager·ères forment un ensemble de profils assez linéaires, allant d'une condamnation plutôt ferme à une forme de normalisation de l'usage. Les aspects moraux et politiques vont souvent de concert. En revanche, la création d'indice à partir des questions sur les RS des usager·ères de cannabis a mis en évidence une dissociation partielle entre ces deux dimensions : les individus les plus tolérants tendent à attribuer une moindre dangerosité aux usager·ères tout en insistant davantage sur leur responsabilité individuelle.
- Les régressions ont permis d'identifier les variables ayant le plus d'effet sur les RS des usager·ères de cannabis. La proximité avec le cannabis apparaît comme le facteur le plus discriminant, devant l'âge, le niveau de diplôme et l'orientation politique. Les individus jeunes, diplômés, situés à gauche et en contact direct ou indirect avec l'usage expriment plus fréquemment des positions libérales, tandis que les individus plus âgés ou situés à droite adoptent davantage des représentations répressives et une perception accrue de la dangerosité.

Notons enfin que ces premières analyses sont loin d'être exhaustives. Nous aurions pu prendre en compte beaucoup plus de variables pour dresser une image plus précise des liens entre les réponses aux différentes modalités, par exemple via les variables de perception du produit. De plus les opinions recueillies demeurent dépendantes des cadrages proposés par l'enquête et du contexte dans lequel elles s'inscrivent. Dès lors, l'étude du traitement médiatique du cannabis apparaît comme un prolongement pertinent, afin de saisir les cadres discursifs qui participent à la production et à la transformation de ces représentations.

Partie 2. La problématisation médiatique des drogues.

I. L'analyse du corpus de presse par des méthodes de statistique textuelle

a. Le choix de la presse quotidienne nationale

L'objectif de cette partie est de peindre les représentations médiatiques « ordinaires » de l'usage de drogues, en mettant en lumière les processus de médiatisation de cet usage, notamment par des analyses comparatives : entre différentes sources issues de différents positionnements politiques, et en insistant sur les variances éventuelles entre la médiatisation du cannabis et celles d'autres substances. La presse nationale généraliste nous semble adaptée à cet objectif, car elle se fait l'écho d'une vision hégémonique des RS ; pas nécessairement la plus répandue (pour cet aspect, les enquêtes en population générales, comme l'enquête EROPP étudiée en première partie, sont plus instructives), mais celle qui occupe le débat public, et donc qui dispose d'un certain poids dans les représentations les plus puissantes.

Concernant le choix des titres de presse, nous nous sommes efforcés de garder une certaine homogénéité dans la forme, tout en intégrant des positionnements différents dans le champ médiatique pour pouvoir mener des analyses comparatives. Ainsi, nous n'avons intégré dans le corpus que des quotidiens nationaux, en nous efforçant de représenter différentes polarités politique. Les 5 titres de presse généraliste les plus lus sont, selon l'ACNMP, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *La Croix*, et *Les Echos*²⁰. Ces titres respectent une forme de diversité de ligne éditoriale : respectivement centre, droite, gauche, centre-droit et centre-gauche. Cette catégorisation est sujette à débat et

²⁰ Voir à cette adresse : <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presse/Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale> [consulté le 01/01/2026]. Le quotidien *L'Equipe* arrive en 3^e place du classement, mais est écarté car il ne fait pas partie de la presse généraliste, et pourrait couvrir les drogues selon le cadre très spécifique du dopage dans les compétitions sportives. A noter que ce classement a été effectué pour la presse en 2025, les données ne sont pas disponibles aux dates antérieures, mais on suppose que les ordres de grandeur sont relativement stables depuis 2018, surtout en considérant l'écart entre les nombres de tirages de *La Croix* et de *L'Humanité*, qui arrive juste après.

enjeux de luttes (Boyadjian, 2020 ; Sedel, 2021a, 2021b). L’affichage d’une couleur politique peut remplir des fonctions stratégiques de positionnement dans l’espace de la presse écrite, tout comme des fonctions économiques pour les lecteur·ices qui attendent l’expression d’une certaine orientation politique (Sedel ; 2021a). En outre, certaines spécificités des journaux peuvent être imparfaitement transcrites dans le clivage gauche-droite (toutefois sans s’en émanciper complètement), c’est le cas du journal *Les Echos* qui est orienté vers l’activité économique, mais peut afficher des valeurs progressistes – l’étiquette « libéral » lui est parfois attribuée – ou le journal *La Croix*, dont le caractère religieux peut lui valoir une catégorisation plutôt centre-droit. Néanmoins, une analyse des contenus qui composent notre corpus et un examen de la littérature nous conduisent à trancher sur la catégorisation explicitée plus haut, pour pouvoir effectuer des analyses comparatives en fonction de la polarité politique, en admettant un relatif niveau d’imprécision.

Le créneau de collecte des articles a été fixé du 01/11/2017 au 31/10/2018, ce qui correspond à une année précédant la période de passation des questionnaires EROPP 2018, dans la perspective de s’inscrire dans la même temporalité afin de comparer les représentations du corpus de presse et de l’enquête par questionnaire en excluant le paramètre de la temporalité et être en mesure de réfléchir aux différentes manières de transcrire la réalité sociale. La période réduite nous permet en outre d’étudier avec plus de niveau de détail la couverture des événements de l’année.

b. Constitution, nettoyage et organisation du corpus

Le corpus de presse a été compilé à partir de la base de données Europresse²¹, à l’aide d’une requête listant produits et usager·ères de ces produits. L’objectif restant d’étudier les RS des personnes usagères (également en étudiant le contexte dans lequel elles sont invoquées), nous n’avons pas intégré à la collecte des pratiques (« réduction des risques », « slam ») ou d’autres éléments liés à l’usage, même s’ils ont pu être présents dans le débat public (« salles de consommation à moindre risque²² »). La formulation exacte de la requête résulte de plusieurs essais, où plusieurs noms de substances ont été testés pour obtenir le nombre maximum d’articles portant sur les drogues, mais sans obtenir trop de bruit (les termes « joints » et « acide » par exemple ont été

²¹ <https://www.europresse.com/>

²² Voir Jauffret-Roustide & Cailbault, 2018.

exclus car beaucoup trop d'articles hors de notre thématique étaient collectés)²³. Le choix de ne collecter que les articles mentionnant les substances illicites s'est imposé par la volonté de garder une certaine homogénéité sémantique ; et bien que les drogues illicites n'aient pas toujours un niveau de toxicité plus élevé que l'alcool ou le tabac par exemple (Bonnet et al., 2020), on considère que les RS qui sont liées à leur usage ont un traitement médiatique bien différent en raison de leur normalisation (qu'il serait tout à fait intéressant d'étudier par ailleurs).

Une fois les articles téléchargés en format html, ils ont été convertis au format csv en conservant les métadonnées suivantes : titre, (chapô,) texte, auteur, source, date. Les articles ont été de nouveau filtrés avec une requête similaire à la première, au format « expression régulière » pour permettre plus de précision en limitant les possibilités à notre sujet et ainsi éviter les articles détectés par erreur (par exemple, par des mots type « droguerie » ou le nom propre « Droguet »).

Une rapide lecture du corpus nous a fait remarquer un certain nombre d'articles sans lien avec notre sujet. Il nous a fallu le filtrer une seconde fois en prenant les mots polysémiques en considération, principalement les termes « héroïne » et « GBL » (qui désigne à la fois une substance et un groupe d'investissement). Un filtrage simple à l'aide de mots-clés, consistant à lister des termes figurant probablement dans un article traitant de stupéfiants et à trier les articles comprenant des mots ambigus a donné des résultats satisfaisants.

Enfin, un nettoyage du corpus plus technique a été effectué, en retirant les articles vides (sans corps de texte) et les doublons (textes ou titres parfaitement identique). Les dépêches AFP et les articles republiés d'une autre source ont été enlevés, afin de garder une certaine homogénéité dans la ligne éditoriale. Les items de moins de 300 caractères n'ont pas été conservés non plus, étant en grande partie des articles sans grand développement éditorial : programme culturel ou télévisuel, résumé d'article en une, etc. Encore une fois, ces choix ont été effectués par un aller-retour entre lectures du corpus et tri automatique des données pour parvenir à un résultat satisfaisant, sans pour autant garantir l'absence totale de bruit, c'est-à-dire des articles collectés par des termes polysémiques, sans rapport réel à notre sujet, qui nous auraient échappé. Au total, 4450 items constituent notre corpus, dont la répartition par période et par source est exposée dans la figure 10.

²³ La requête exacte, ainsi que celles qui ont permis le nettoyage du corpus et le nombre d'articles filtrés à chaque étape figurent en annexe 5.

Figure 10 : "Heatmap" de la répartition par date et par source du corpus de presse

Source	Nov-Déc 2017	Janv-Fév 2018	Mars-Avr 2018	Mai-Juin 2018	Juil-Août 2018	Sept-Oct 2018	Total N = 4450
La Croix	40 (12%)	57 (17%)	59 (17%)	52 (15%)	68 (20%)	66 (19%)	100% n=342
Le Figaro	190 (15%)	204 (16%)	216 (17%)	233 (18%)	197 (15%)	232 (18%)	100% n=1272
Le Monde	255 (15%)	332 (19%)	265 (16%)	270 (16%)	249 (15%)	336 (20%)	100% n=1707
Les Echos	36 (11%)	65 (20%)	43 (13%)	63 (20%)	46 (14%)	66 (21%)	100% n=319
Libération	88 (11%)	111 (14%)	143 (18%)	154 (19%)	148 (18%)	166 (20%)	100% n=810

Source : Europresse.

Champ : 4450 articles de presse mentionnant au moins une fois une drogue ou un-e usager-ère

Lecture : 40 articles mentionnant au moins une fois une drogue ou un-e usager-ère ont été publiés par le journal *La Croix* en novembre et décembre 2017, correspondant à 12% des articles publiés sur ce thème par cette source sur toute la période étudiée

Note : La couleur se fonce en fonction du nombre absolu d'articles.

A partir de ces données collectées, nous effectuerons plusieurs partitions pour effectuer des analyses comparatives des différents traitements, permettant une mise en critique du discours médiatique porté sur les drogues. L'attention de la première partie de ce travail de mémoire ayant été portée en grande partie sur l'usage de cannabis, nous créons également un sous-corpus d'articles de presse mentionnant au moins une fois le cannabis (et ses différents synonymes) afin de mettre en évidence les particularités du traitement de cette substance en particulier. Au total, parmi les 4450 articles collectés, 694 mentionnent au moins une fois le cannabis²⁴.

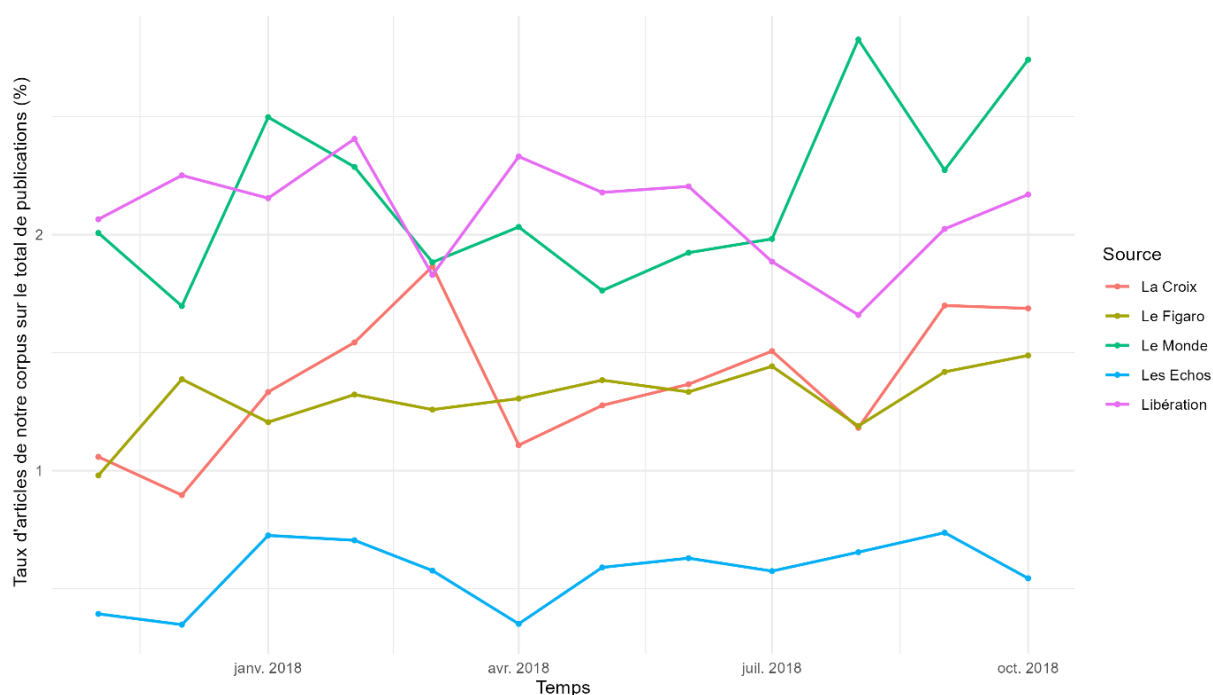
II. Médiatisation des événements et médiatisation des usager-ères

²⁴ Pour ce sous-corpus, sont exclus les articles qui mentionnent le cannabis et une autre substance (155) pour pouvoir isoler le traitement médiatique spécifique au cannabis, en n'incluant pas les documents qui listent différentes drogues.

a. Quelle place pour les drogues et leurs usager·ères dans la presse nationale ?

Si la figure 10 nous donne une idée générale de la constitution du corpus et de son évolution, il est difficile d'interpréter l'intensité de la couverture médiatique sur les sujets liés aux drogues et à leurs usager·ères sans considérer le nombre total de publications pour chaque source à chaque période. Nous avons donc collecté des données de normalisation du corpus sur Europresse, constituées du nombre d'articles total par date et par source, pour chaque mois de la période de notre étude²⁵.

Figure 11 : Evolution du taux de présence médiatique des articles liés aux drogues et à leurs usager·ères



Source : Europresse

Champ : 7104 articles de presse (corpus avant nettoyage) mentionnant au moins une fois une drogue ou un-e usager·ère

Lecture : En janvier 2018, les articles mentionnant les drogues et les personnes usagères ont constitué environ 1,5% de l'intégralité des articles publiés par *Les Echos*.

²⁵ Rappelons que les données de notre corpus ont été « nettoyées », en enlevant les doublons, les articles vides et les dépêches AFP. Il est difficile de pratiquer le même traitement sur les données de normalisation, constituées d'un nombre d'articles très élevé. On calcule donc les taux de présence médiatique sur les données du corpus *avant nettoyage*, pour qu'ils ne soient pas faussés (mais *après* avoir enlevé les articles hors-sujet du corpus).

A la lecture de la figure 11, on remarque une relative stabilité de la présence médiatique des drogues dans le champ de la presse écrite. Des variations, qu'il conviendra d'analyser dans la suite de ce travail, restent notables, mais aucun « pic » ne se dégage de manière unanime pour toutes les sources, laissant supposer une absence d'événements constitués comme « actualité » et reliés au sujet étudié durant la période, même si les différences de fluctuation peuvent transcrire des choix éditoriaux distincts, liés à de potentiels cadrages différents (santé, politique, faits divers, culture). La couverture n'est toutefois jamais inexistante, ce qui indique que le thème s'inscrit dans une présence médiatique continue, propice à l'analyse de représentations latentes.

D'autre même, les écarts entre les courbes témoignent d'une différence entre l'attention médiatique accordée au sujet. La couverture reste très basse pour *Les Echos*, ce qu'on explique par la spécialisation économique du journal. Alors que le nombre total d'articles publiés par *La Croix* est assez similaire à celui des *Echos* (figure 10), la visualisation des données normalisées met en évidence le fait que la couverture des sujets liés aux drogues soit bien plus importante pour le premier que pour le second. Pour les autres sources, *Le Monde* et *Libération* apparaissent comme les journaux accordant la plus forte intensité discursive au sujet, tandis que *Le Figaro* se distingue par une relative stabilité et une moindre variabilité de sa couverture au fil du temps.

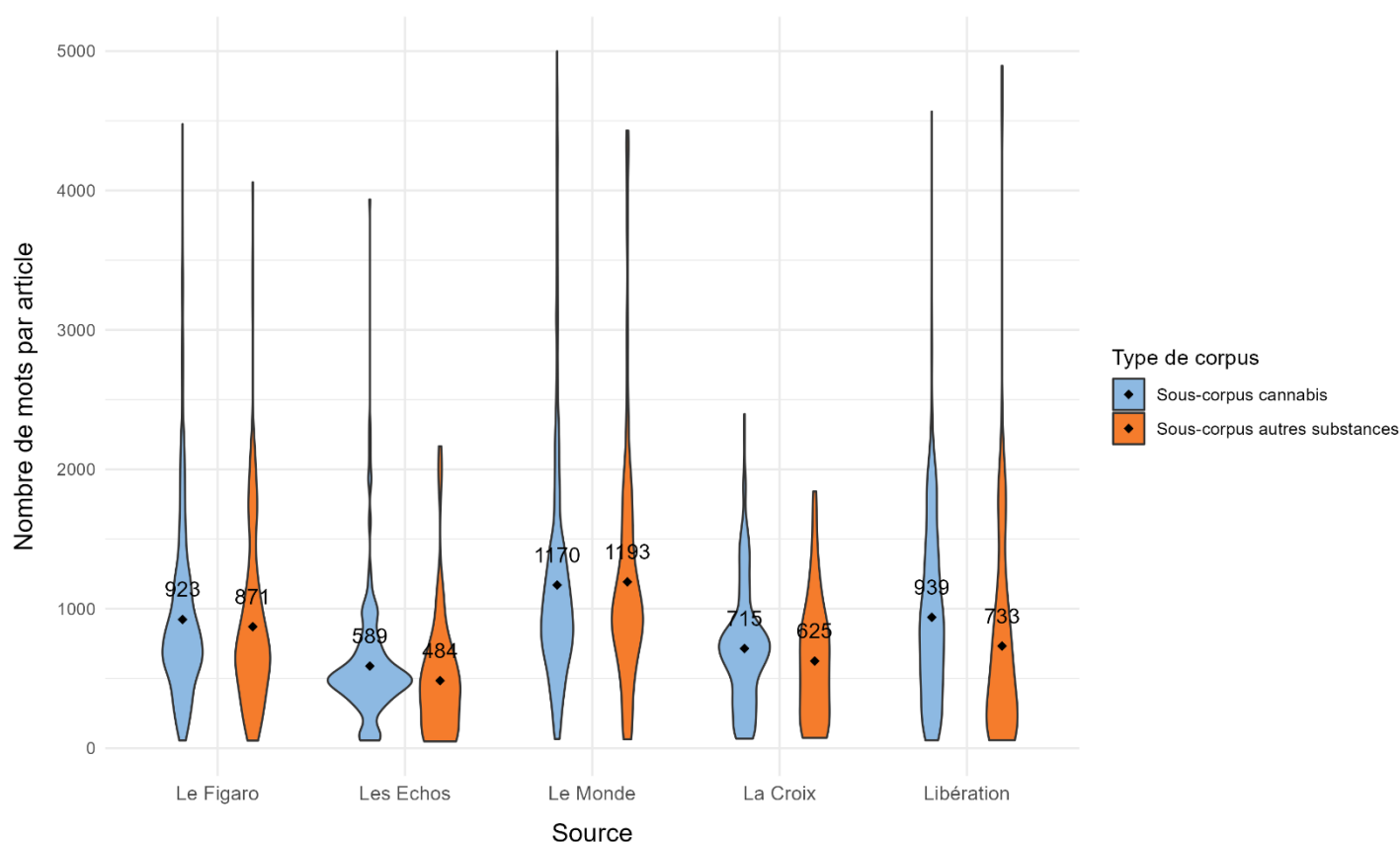
Le tableau présenté ci-après présente les principaux événements médiatiques qui jalonnent le corpus (pendant la période étudiée, ou légèrement avant/après). Ils ne sont pas nécessairement liés à l'usage de drogues, mais apparaissent comme des moments structurants dans les articles, et nous pouvons ainsi en dresser une vue d'ensemble avant de s'attarder plus longtemps sur l'analyse thématique. Ce tableau a été construit à *posteriori* de l'analyse et la lecture du corpus. Les éléments mentionnés ont été subjectivement sélectionnés comme « importants » pour appréhender plus facilement le corpus. Malgré l'attention particulière portée aux événements politiques, médiatiques liés aux drogues, beaucoup d'entrées du tableau n'ont aucun lien direct avec elles, ce qui nous aiguille déjà vers un résultat que nous développerons plus loin : certains événements politiques sont une occasion de discourir sur les drogues et par ce moyen de présenter une certaine vision du monde.

Figure 12 : Liste des principaux événements médiatisés dans le corpus de presse

Date	Description de l'événement
01/01/2018	Ouverture de la vente de cannabis en Californie
23/03/2018	Attentats de Trèbes et de Carcassonne
07- 28/10/2018	Election présidentielle brésilienne
17/10/2018	Légalisation du cannabis au Canada
18/10/2018	Remaniement du gouvernement Philippe II
06/11/2018	Elections de <i>mid terms</i> américaines

b. Les articles sur le cannabis présentent-ils une structure spécifique ?

Figure 13 : Diagramme du nombre de mots par article du corpus, par source, pour les articles mentionnant le cannabis et les articles mentionnant une autre substance



Source : Europresse.

Champ : 3756 articles de presse de notre corpus d'articles mentionnant au moins une drogue ou un-e usager-ère, hors articles de plus de 5000 mots²⁶, hors articles mentionnant le cannabis (ou un synonyme) et une autre substance.

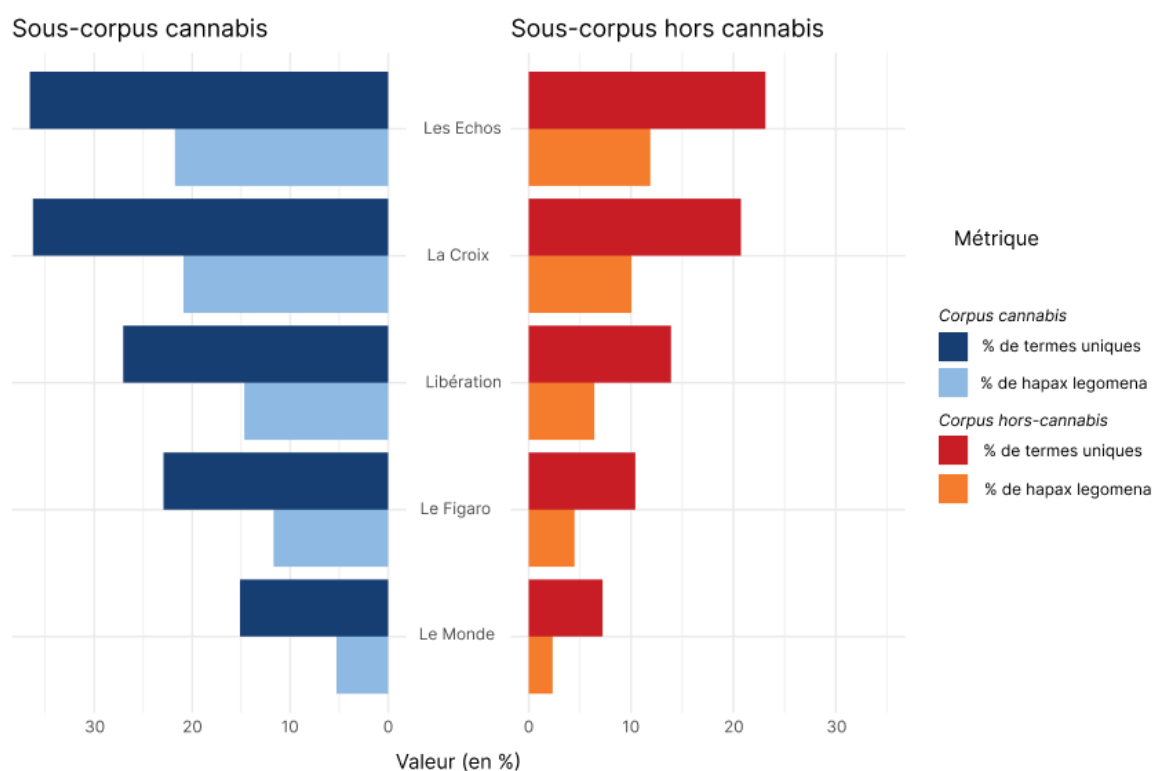
Lecture : Les articles du *Figaro* mentionnant le cannabis et pas d'autre drogue sont longs de 923 mots en moyenne.

Note : Le point et le chiffre au milieu des figures correspond au nombre de mots moyen pour la partition concernée.

²⁶ 17 articles de plus de 5000 mots ont été enlevés de la visualisation pour la rendre plus lisible.

Le diagramme présenté en figure 13 rend compte de la taille des articles en fonction de la source et de la partie du corpus en question. Les articles qui traitent du cannabis ont tendance à être plus longs que ceux qui traitent d'autres substances, hormis pour *Le Monde*, dont les articles du sous-corpus cannabis sont en moyenne légèrement plus courts. Cette tendance suggère un traitement plus approfondi du cannabis, mais cette relation n'est pas uniforme : les pratiques rédactionnelles varient donc selon les sources. On peut proposer plusieurs hypothèses pour ce phénomène : le cannabis, souvent associé à des débats de société (légalisation, santé publique), pourrait donner lieu à des articles plus longs et argumentés. A l'inverse, les autres substances peuvent donner lieu à des types d'articles structurellement plus courts : faits divers, enquêtes, brèves. Ces propositions devront être confirmées par l'analyse du contenu des articles, mais nous pouvons poursuivre la description de la structure par la présentation d'autres indicateurs.

Figure 14 : Mesures de diversité lexicale par sous-corpus et par source



Source : Europresse.

Champ : 3756 articles de presse de notre corpus d'articles mentionnant au moins une drogue ou un-e usager-ère, hors articles mentionnant le cannabis (ou un synonyme) et une autre substance.

Lecture : Environ 35% des termes du sous-corpus cannabis des Echos sont des termes uniques.

Note : Un « terme unique » est un terme qui apparaît au moins une fois. Un « hapax legomena » est un mot qui n'apparaît qu'une seule fois.

La figure 14 décrit la diversité linguistique des différentes sources et corpus. La visualisation du pourcentage de termes uniques (c'est-à-dire qui apparaissent au moins une fois dans la partie du corpus dont il est question) et du pourcentage de *hapax legomena* (c'est-à-dire qui n'apparaissent qu'une seule fois) montre une autre répartition du vocabulaire par source. Le pourcentage de termes uniques est plus élevé dans le sous-corpus cannabis, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il soit plus spécialisé ou thématique. En outre, certains journaux (comme *Les Echos*) ont une richesse lexicale plus importante par rapport au corpus total, ce qui pourrait être dû à des différences stylistiques. Ces différences sont néanmoins à relativiser car la diversité lexicale est sensible à la taille totale du corpus étudié : plus la partie étudiée est petite, plus le pourcentage de termes uniques ou de *hapax legomena* va augmenter, par une réduction du dénominateur.

III. De quoi est-il question ? Analyse thématique du corpus.

a. Principaux thèmes abordés

Pour travailler sur l'analyse thématique, nous proposons de lemmatiser le corpus, c'est-à-dire de faire en sorte que chacun des mots qui le constitue soit remplacé par une forme unifiée (masculin singulier pour les noms, infinitif pour les verbes), permettant de réduire la diversité des mots. La perte de nuance linguistique permet d'améliorer la précision de l'analyse, en considérant que toutes les formes d'un même mot renvoient à des réalités similaires, qu'il est pertinent de considérer ensemble. Les noms propres sont également conservés, en s'efforçant de conserver au mieux leur intégralité (par exemple en réunissant prénoms et noms)²⁷. Une fois cette lemmatisation

²⁷ Le procédé a été réalisé via le package Udpipes sur R. Cet outil permet la tokenisation, annotation en « parties du discours », lemmatisation et annotation des dépendances (Straka et al. 2017).

effectuée, on peut garder les classes grammaticales qu'on juge les plus intéressantes pour l'analyse :
les noms, les verbes et les adjectifs.

Figure 15 : 200 termes les plus fréquents, par ordre décroissant, sur le corpus lemmatisé et filtré

Nombre d'occurrences	Lemmes
<i>Plus de 2000</i>	avoir, faire, an, pouvoir, tout, dire, premier, annee, autre, jeune, aller, grand, devoir, prendre, homme, monde, voir, nouveau, mettre, pays, jour, drogue, etat, dernier, vie, passer, etre, france, vouloir, femme, petit, politique, fois, venir, personne, francais, devenir, falloir, president, temps, savoir, heure, americain, enfant, film, mois, meme, public, police, rester, ancien, seul, donner, ville, expliquer, mort, groupe, histoire, fin, social, permettre, paris, famille, trouver, connaitre, bon, euro, fait, affaire, cannabis, million, quartier, droit, parler
<i>De 1500 à 2000</i>	violence, vivre, policier, travail, cote, place, question, national, cas, rendre, partie, effet, trafic, etats_unis, prison, societe, chose, service, force, demander, retrouver, ministre, gouvernement, arriver, pere, debut, enquete, fille, lieu, guerre, porter, comprendre, raconter, sante, laisser, scene, sortir, victime, justice, tenir, point, marche, jouer, moment, chef, mere
<i>De 1000 à 1500</i>	penser, loi, securite, age, livre, partir, paraître, coup, article, arme, nombreux, semaine, lancer, jeu, rue, ouvrir, long, rapport, risque, agir, general, montrer, travailler, probleme, peine, sembler, nom, tete, presenter, appeler, creer, acteur, ecrire, attendre, nombre, noir, commencer, maison, gens, image, assurer, arreter, reseau, local, part, auteur, centre, main, journaliste, perdre, compte, cours, association, site, nuit, autorite, cause, europeen, projet, suivre, ami, mourir, situation, annoncer, serie, aimer, habitant, parti, meilleur, raison, entendre, estimer, dollar, prix, tuer, produit, beau, idee, epoque, consommation

Source: Europresse

Champ: Adjectifs, verbes et noms lemmatisés issus de 4450 articles de presse mentionnant au moins une fois une drogue ou un-e usager-ère.

Lecture : Les différentes déclinaisons du lemme « avoir » sont présentes plus de 2000 fois dans le corpus, ce qui en fait le lemme le plus représenté parmi les adjectifs, verbes ou noms.

Les lemmes le plus fréquents présentés dans la figure 15 nous permettent une vue d'ensemble des thématiques abordées dans le corpus sélectionné. En dehors des mots génériques et transversaux qui relèvent du langage courant et assurent la cohérence syntaxique (avoir, faire, pouvoir, dire, ...), plusieurs lemmes attirent notre attention sur le traitement médiatique général des drogues et des personnes usagères. On retrouve des constats similaires à ceux de Comelli et al. (2021) sur les acteurs centraux des récits narratifs sur l'usage de drogues : « jeune », « homme » (4392 occurrences, devant « femme » qui compte 3371 occurrences), « police » figurent parmi les 50 lemmes les plus fréquents. De manière générale, deux groupes d'acteur-ices se mêlent : d'une part, celles et ceux de la législation et de la répression des drogues (« policier », « président », « ministre »), en lien avec d'autres termes qui confirment le registre pénal et sécuritaire (« droit », « prison »,

« peine », « sécurité », « autorité ») ; d'autre part, des acteur·ices plus liées à l'intime et à la vie personnelle, avec une forte représentation de membres familiaux (« parent », « enfant », « ami », « père », « mère », « habitant »).

En outre, plusieurs thèmes se dégagent au vu des lemmes fréquents montrés en figure 15 (qui sont tous présents au moins 1000 fois sur la période du corpus). Le trafic est évoqué à travers un grand nombre de termes : « euro », « million », « trafic », « réseau », qui renvoient à la dimension économique et l'organisation des activités liées aux drogues (les lemmes « travail » et « travailler » sont ambivalents, mais peuvent participer à la description de ces activités). Ils renforcent un cadrage médiatique centré sur l'illégalité et l'activité lucrative du trafic, à mettre en relation avec le champ de la criminalité, également très présent dans le corpus : « arme », « violence », « tuer ». Notons qu'en dehors du terme « drogue », la seule substance évoquée est le cannabis, ce qui lui témoigne d'une forte attention médiatique envers elle.

Plusieurs lieux géographiques sont très fréquents, et localisent le corpus sur des espaces définis : à une échelle globale (« monde », « pays », « France », « Paris », « Etats-Unis », « américain », « européen »), qui établit les pôles états-uniens et français/européen comme centraux dans la médiatisation de l'usage de drogues, mais également à une échelle très locale (« ville », « quartier », « rue »), qui renvoie à un imaginaire beaucoup plus proche et quotidien, et qui peut donner lieu à des représentations stéréotypées, liées à certains types d'espaces.

Cette première analyse du corpus nous donne des premières pistes d'exploration, que nous poursuivrons dans la prochaine partie au moyen d'une classification textuelle de Reinert, et pour laquelle nous étudierons plus précisément comment ces termes sont présentés dans le corpus, en nous penchant plus en détail sur les contextes d'emploi.

b. Analyse thématique exploratoire par classification

Encadré 4 : La classification méthode Reinert

La classification méthode Reinert est une classification descendante hiérarchique mise au point par Max Reinert, originellement pour analyser les réponses libres à des enquêtes par questionnaire (Reinert, 1983). Cette méthode consiste à segmenter le corpus en unités de contexte, puis à construire une matrice termes-documents croisant la présence ou l'absence des formes lexicales avec les unités textuelles. À partir de cette matrice, l'algorithme procède à une partition

réursive du corpus : il divise successivement les segments en classes en maximisant, à chaque étape, les contrastes lexicaux entre groupes. Cette différenciation est évaluée à l'aide du χ^2 , qui mesure l'association entre les formes lexicales et les classes en train d'être formées.

Le processus de classification vise ainsi à produire des classes caractérisées par des profils lexicaux homogènes, tout en étant fortement différenciées entre elles, similairement à une CAH. Contrairement à cette dernière, qui regroupe progressivement des unités similaires, la méthode de Reinert procède par divisions successives d'un ensemble initial, permettant de structurer le corpus autour de pôles lexicaux distincts. Chaque classe obtenue peut ensuite être interprétée comme un « monde lexical » spécifique, défini par les formes qui lui sont statistiquement sur- ou sous-représentées.

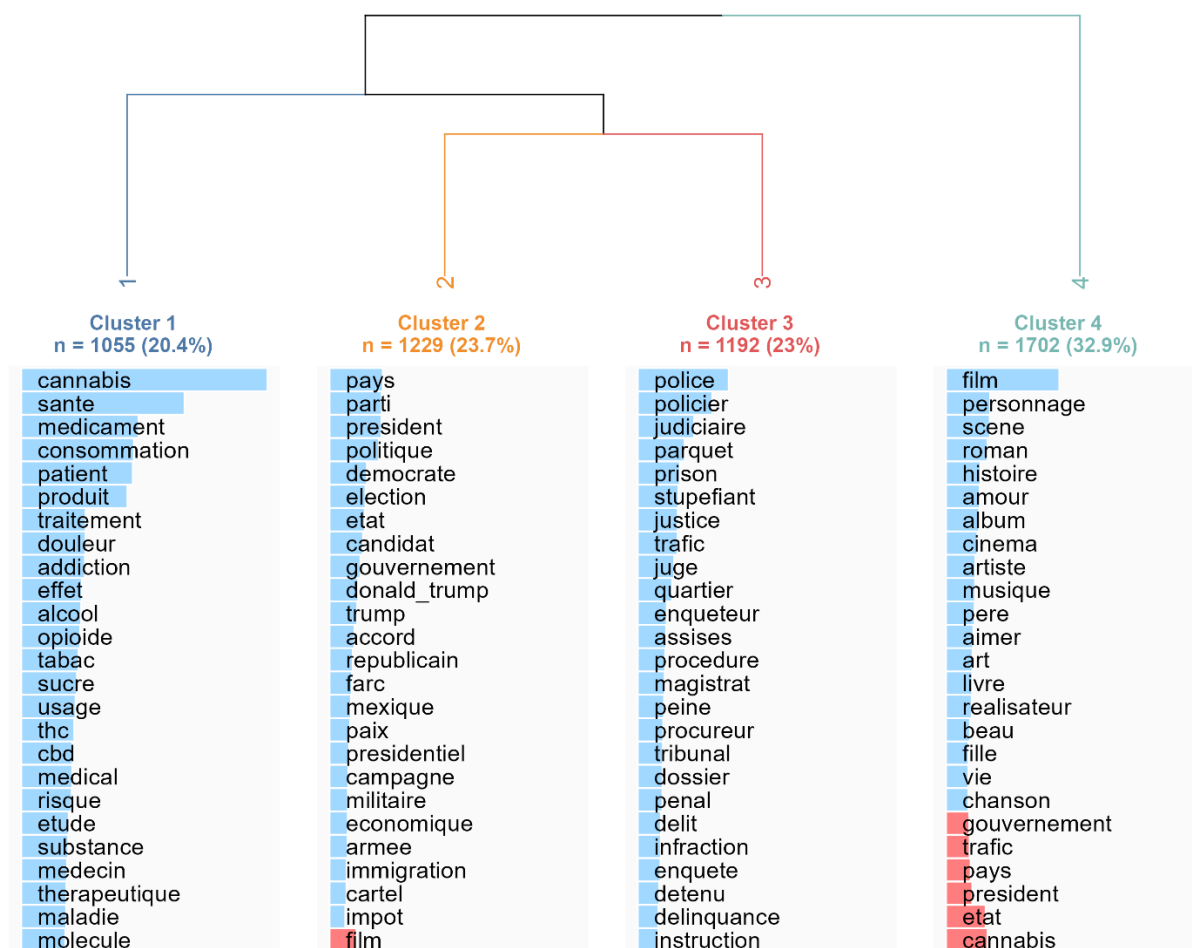
Pour réaliser cette classification, nous avons donc réalisé une matrice terme-document à partir du corpus divisé en paragraphes. La requête de recherche initiale (sur les noms de produits et d'usager-ères) a été appliquée de nouveau sur les paragraphes, permettant d'exclure ceux qui ne traitent pas de l'usage de drogues (notamment ceux inclus dans des textes plus longs où ces termes apparaissent de manière périphérique) et de garantir une meilleure cohérence sémantique dans la classification – les documents de la classification Reinert doivent en outre présenter une certaine homogénéité de sens pour pouvoir être classés plus facilement. Le sous-corpus pour cette analyse est donc constitué de 5178 paragraphes. Un minimum de 5 occurrences pour chaque terme a été défini, pour que la classification ne soit pas trop influencée par des mots assez rares dans le corpus. Nous l'avons réalisée sur R à l'aide du package « Rainette » conçu par Julien Barnier (2026). La partition finale en 4 classes apparaît plutôt équilibrée, contrairement à des partitions plus fractionnées ne présentant parfois que quelques documents par classe et plus difficile d'interprétation.

Chacune des classes thématiques dégagées par la classification représente un univers lexical distinct. La séparation de plusieurs des thèmes nous donne déjà matière à analyser ; si on compare les résultats de la classification aux termes les plus fréquents étudiés précédemment, on note quelques différences qui peuvent nous éclairer sur la manière dont les articles sont formés. Certains champs lexicaux ne sont pas représentés dans une classe²⁸, c'est le cas de celui des drogues comme marché. On suppose que ces termes et ces thématiques sont présents de manière diffuse dans tous les articles, et donc une caractéristique transversale, sans constituer un « pôle » spécifique. Par exemple, les personnages de la vie personnelle et intime ont une fonction pathétique, en individualisant le contexte familial et social des usager-ères, ou des victimes lorsque les articles mentionnent les drogues dans le contexte d'affaires criminelles.

²⁸ En allant jusqu'à 10 classes, aucune hors des 4 présentées ne comportait assez de documents pour se constituer en une autre classe digne d'être étudiée, peut-être en raison du caractère non-distinctif des termes qui auraient pu composer une classe supplémentaire.

Nous nous pencherons sur chacun des clusters successivement pour explorer leur contenu, et le contexte des termes mis en évidence par la classification en respectant la nécessité des « retour au texte » de l'analyse textuelle pour interpréter le contexte d'emploi et restituer le sens du terme de manière plus juste (Lebart et al., 2019).

Figure 16 : Classification Reinert sur le corpus divisé en paragraphes, lemmatisé et filtré



Source : Europresse

Champ : Adjectifs, verbes et noms lemmatisés issus de 5178 paragraphes d'articles de presse mentionnant au moins une fois une drogue ou un-e usager-ère

Lecture : Le premier cluster formé par la classification Reinert compte 1055 paragraphes (20.4% de l'ensemble du corpus pour cette classification) et le terme « cannabis » est le plus sur-représenté dans ce groupe

Note : La barre bleue représente l'intensité de la sur-représentation du terme dans le cluster, la barre rouge l'intensité de la sous-représentation.

c. Les drogues comme enjeu sanitaire et social

La première classe traite en particulier de l'usage de drogues, ainsi que de leur aspect sanitaire et social. Le cannabis est le terme le plus sur-représenté (il figure dans 470 des paragraphes/documents du cluster). Nous reviendrons dans une prochaine partie sur la manière dont le traitement du cannabis se distingue des autres drogues, mais on constate déjà qu'il semble constituer une substance « à part », étant une des rares à figurer explicitement dans les termes les plus employés dans toute la classification (potentiellement en raison de sa plus grande présence dans le corpus entier). L'aspect social de l'usage de cannabis est assez présent dans les documents de ce cluster, beaucoup pour documenter des situations de détresse face à la consommation d'un·e proche, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un·en enfant ou adolescent·e :

« Que faire lorsqu'un adolescent se met à avoir une consommation excessive de cannabis ? Cette question, des milliers de parents se la posent chaque année en France, avec souvent le sentiment d'être bien démunis et bien seuls pour y répondre. Aucune famille ne semble a priori immunisée contre une telle situation. Médecin à Bordeaux (Gironde), Stéphanie, qui préfère garder l'anonymat, et son mari, dentiste, n'avaient par exemple jamais pensé que l'un de leurs enfants puisse un jour être concerné par une telle addiction. Lorsqu'un soir celui-ci, alors en classe de troisième, rentre en stop parce qu'il s'est endormi dans le bus de retour du collège, « défoncé » après avoir fumé du cannabis, ils tombent des nues. A cette époque pourtant, avec une consommation quasi-quotidienne, ses résultats scolaires plongent. »²⁹

Plusieurs autres substances constituent des termes importants dans cette classe. Le tabac, l'alcool et le CBD (même le sucre), substances légales, sont également très fréquents dans les documents de cette classe, que l'on peut expliquer par une poly-consommation fréquente des usagers·ères d'alcool et/ou de cannabis (Beck et al., 2008). Dans l'analyse de la base de données EROPP 2018, on a constaté qu'ils constituaient, de loin, les produits les plus consommés. Un certain nombre de textes de notre corpus peuvent reprendre ces statistiques de consommation, ou les situations de poly-consommation, dans des articles à visée sanitaire ou préventive. *Libération* publie par exemple un article sur « l'alcoolisme féminin », dans lequel on suit la carrière de consommation d'alcool d'une jeune femme, au cours de laquelle elle a expérimenté l'usage de cannabis³⁰.

Par ailleurs, beaucoup d'articles ne mentionnent pas la particularité statistique du cannabis de présenter des niveaux de consommation proches du tabac ou de l'alcool, ou la poly-consommation. Ainsi *Le Monde* titre « Tabac, alcool, nutrition... les timides avancées du plan de prévention sur la santé » pour décrire le débat autour de l'efficacité des mesures mises en place par le gouver-

²⁹ Béguin, François. « Le désarroi des parents face à la consommation excessive de cannabis ». Addictions. *Le Monde*, 12 février 2018

³⁰ Moran, Anaïs. « Alcoolisme féminin : « Je culpabilise, je me sens nulle, mais c'est vraiment trop dur » ». Société. *Libération*, 8 mai 2018.

nement Philippe II pour développer la prévention et l'accompagnement, par exemple via des « structures destinées à venir en aide aux jeunes de 11 à 25 ans et à leurs familles lorsqu'ils sont confrontés à une consommation de tabac, d'alcool ou de cannabis ou à une pratique problématique (écrans, jeux...) »³¹. Ainsi le cannabis est considéré, de la même manière que des drogues licites, comme une substance courante, qui peut faire l'objet de mesures de santé publique.

D'autres termes, tels que « médecin », « santé », « risque », semblent confirmer le cadrage de santé publique. Cela peut être le cas : beaucoup d'articles mentionnent les risques pour la santé de l'usage de drogues. Les médecins sont interrogé-es pour décrire des effets et les enjeux de l'usage de drogues, pour exprimer une parole jugée experte sur ce thème.

« « Le cannabis est le produit qu'on rencontre partout, dans les milieux alternatifs comme dans les classes aisées, dans les discours ce produit est à peine considéré comme une drogue », décrit Nina Tissot, rédactrice du premier rapport concernant Lyon. Les médecins le constatent aussi. « Le cannabis est très générationnel, c'est ce qui nous inquiète, l'usage est de plus en plus précoce, or le cerveau est en maturation jusqu'à 21 ans, les risques sont plus élevés, c'est un produit neurotoxique », ajoute Fanny Frost, médecin qui tient des consultations d'addictologie à Vénissieux, en périphérie lyonnaise. »³²

Encadré 5 : Analyser la parole des médecins « expert-es »

Becker a abordé le sujet de la parole donnée à des acteur·ices constitué·es expert·es pour légitimer un discours dominant (Becker, 1985). A travers l'action des « entrepreneurs de morale », que nous avons déjà évoquée, les médecins produisent une vérité scientifique qui est utilisée par la presse pour justifier un cadrage sanitaire, considérant, dans le cas de notre exemple, que les précautions concernant l'usage de cannabis ne sont pas assez respectées.

Pour analyser plus en détail la parole des médecins, on constitue un sous-corpus en extrayant les citations entre guillemets suivies ou précédées de la mention d'un·e médecin (en ajustant la fenêtre de détection pour limiter le nombre de faux positif). On trie ensuite manuellement les citations autres que celles rapportant leur parole.

Un certain nombre de citations n'a rien à voir avec notre sujet. Plusieurs d'entre elles utilisent un vocabulaire alarmant sur les drogues et leurs usager·ères : « Nous sommes envahis par les toxicomanes et les dealers³³ », explique une psychiatre exerçant près d'une salle de consommation à moindre risque ; « Les toxicomanes sont très stigmatisés. Mais il faut faire une différence entre l'héroïne prise dans un cadre thérapeutique et l'héroïne de rue », argumente un

³¹ Béguin, François. « Tabac, alcool, nutrition... les timides avancées du plan de prévention sur la santé ». Santé. *Le Monde*, 26 mars 2018.

³² Kauffmann, Alexandre. « Voyage dans l'enfer du crack ». Longs Formats. *Le Monde*, 20 septembre 2018.

³³ Pointt, Guillaume. « Salle de shoot : comment l'insécurité ruine les commerçants du nord de Paris ». *Le Figaro*, 18 septembre 2018.

médecin dans un article portant sur l'expérimentation gratuite d'héroïne en Norvège, en établissant par là une distinction implicite entre « bons » et « mauvais » usages. Plusieurs, en revanche, ont une position plus nuancée ou plus engagée envers la réduction des risques : « Ma pratique a évolué avec ce que j'ai appris sur le terrain de la toxicomanie. J'ai développé la réduction des risques, notamment en matière de prévention des maladies cardio-vasculaires [...]»³⁴ ». Beaucoup ont une parole descriptive des effets physiologiques, mais aussi sociaux des drogues.

La position des médecins n'est donc pas univoque, mais on note tout de même que quel que soit le propos exprimé, ils et elles restent une « voix experte », et leur parole constitue dans le cadre de l'article une forme d'argument d'autorité. La teneur de leur discours semble dépendre plus de l'utilisation des propos qui est faite par le journal (et sa couleur politique) que de leur position d'expert-e médical-e. Il ne faut cependant pas en déduire que la parole de ces expert-es soit instrumentalisée, ou même qu'elle soit fausse, mais plutôt de se questionner sur leur emploi dans la presse écrite. L'expert-e et l'entrepreneur de morale ont tout intérêt à se confondre, parce que « le premier n'est pas exempt des considérations idéologiques qui caractérisent les seconds » (Peretti-Watel, 2005 : 14). Il s'agit ici de considérer la place des médecins comme participant-es actif-ves de construction des définitions, et interroger le choix des paroles médiatisées, par rapport à d'autres personnes qui auraient pu être constitué-es comme expert-es : usager-ères, professionnel·les d'associations... Dans les documents de la première classe, bien que le lemme « patient » soit le 5^e terme le plus sur-représenté, il est presque systématiquement employé dans les citations des médecins.

Il nous faut nuancer ce cadrage par le contexte dans lesquels sont utilisés ces termes. Plusieurs articles les emploient dans des textes qui ne traitent pas directement des conséquences sanitaires ou sociales de l'usage, et permettent de contextualiser des affaires criminelles, ou de rendre compte de situations individuelles marquées par des événements traumatiques. Un article du *Figaro* mentionne par exemple la consommation augmentée de drogues pour les professionnel·les impliqués dans les attentats du 13 novembre 2015³⁵. Comme c'était le cas pour la mention de membres de la vie personnelle et familiale, les mentions des drogues dans de tels articles permettent de contextualiser les réalités des usager-ères, souvent liées à des expériences plutôt négatives.

La présence du terme « thérapeutique » dans cette classe peut faire penser à la présence d'un discours médiatique à propos de l'usage thérapeutique du cannabis. Or peu des documents de notre corpus ne l'évoque, il est souvent utilisé en relation à l'accompagnement psychologique ou social des usager-ères, dans des objectifs de sortie de l'usage. On compte quelques occurrences du

³⁴ Favereau, Eric. « Drogues : le gang des cinq de la réduction des risques ». *Libération*, 19 juin 2018

³⁵ Lebrun, Anne-Laure. « Attentats du 13 novembre : des rescapés encore sous le choc ». *Le Figaro*, 25 mai 2018.

« cannabis médical », et on parle plusieurs fois d'« usage médical » du cannabis. Le traitement qui lui est réservé est partagé entre l'aspect médical (effets connus, potentiels bienfaits), et politique/militant : il semble être un objet de mobilisation, de la part d'usager-ères et de professionnel·les de la santé, et de débat notamment au vu de sa légalisation dans plusieurs pays³⁶. La distance est assumée entre l'usage médical ou récréatif du cannabis par plusieurs des promoteur·ices ou acteur·ices de la légalisation du cannabis thérapeutique, mais la description des bienfaits et des contextes médicaux dans lequel il pourrait être utilisé justifie la présence de ce terme dans la classe de l'enjeu sanitaire et social.

Enfin, ces mêmes termes sont également employés dans un contexte sanitaire particulier, celui rattaché aux médicaments opioïdes, dont on remarque la forte présence dans les documents de cette classe. Le contenu de ces articles peut sembler différent de ceux jusque-là étudiés : presque la totalité décrivent les ravages de la « crise des opioïdes³⁷ », aux dates du corpus plutôt spécifique aux Etats-Unis (même si sa progression à d'autres pays, comme le Royaume-Uni, est minutieusement reportée³⁸), et le contexte d'usage des opioïdes répond à des logiques différentes de celle du cannabis³⁹. Pourtant, la couverture médiatique médico-sociale, avec une forte insistance sur la description des trajectoires de vie des personnes en situation d'addiction aux opioïdes, rapproche ces articles des autres de la première classe. La conception de ce sujet en termes de « crise » explique une attention particulière de la presse écrite, et peut nous questionner sur la similarité avec la médiatisation du cannabis, qui se place parmi les termes les plus fréquents du corpus, et les plus sur-représentés de cette classe.

La première classe permet de nous rendre compte de situations souvent traitées de concert, dans les mêmes articles : d'une part, l'aspect médical et sanitaire de l'usage de drogues, et de cannabis en particulier, qui bénéficie par sa couverture médiatique d'un statut comparable à celui

³⁶ Gourvest, Jean-Pierre. « Le cannabis, l'avenir de la Creuse ? » *Les Echos*, 9 juin 2018.

³⁷ L'expression est couramment employée pour décrire la forte consommation de médicaments antalgiques à base d'opium par la population états-unienne principalement, notamment d'oxycodone, produite par les laboratoires pharmaceutiques Purdue, en partie en raison de la minimisation des risques d'addiction. Cette crise est responsable de centaines d'overdoses par jour aux Etats-Unis, et est à relier avec l'explosion de la consommation de Fentanyl, léthal à très faible dose, à partir de son expansion dès 2015 (Obradovic, 2024).

³⁸ Franc, Aurélie. « Plus de 450 patients sont morts par overdose d'opioïdes dans un hôpital anglais ». *Le Figaro*, 21 juin 2018.

³⁹ L'entrée dans la consommation d'opioïdes est majoritairement sur prescription médicale pour pallier des douleurs, tandis que celle de cannabis récréatif se fait par des pairs fumeur·euses, lorsque le produit est accessible (Peretti-Watel, 2001).

de l'alcool ou du tabac⁴⁰ ; d'autre part, son aspect social, lorsque la consommation est présentée comme un élément contextuel de la vie d'individus impliqués dans une situation difficile ou traumatique. Le regroupement de ces deux aspects semble témoigner d'une particularité dans le traitement médiatique du cannabis, qui bénéficie d'une couverture moins répressive que d'autres drogues, ce que nous verrons dans l'étude des classes suivantes.

d. Les drogues comme enjeu (géo)politique

La seconde classe présente, parmi les lemmes les plus sur-représentés, des termes sans lien direct avec les drogues (à l'exception de « cartel »), ce qui tend à confirmer ce que l'on avait déjà identifié par le tableau des événements décrits dans notre corpus présenté en figure 12 : les drogues permettent à différents acteurs, en particulier politiques, d'exprimer une conception du monde à travers un discours sur les drogues. Les campagnes électorales constituent une bonne occasion de le délivrer, ce que montrent des lemmes sur-représentés qui n'ont rien à voir avec les drogues ni leur médiatisation, mais qui sont des thèmes récurrents dans le discours politique (« impôt » en est un bon exemple). Il peut être question d'une parole directe des personnalités politiques, d'une parole rapportée, interprétée, ou d'un commentaire de la part des médias :

« Élu triomphalement en juillet, Lopez Obrador (gauche) héritera en décembre d'un pays à bout face à la violence record - 29 000 homicides en 2017 - et à une corruption généralisée. Sa promesse de combattre « la mafia du pouvoir » et de s'attaquer aux causes de la violence - inégalités et pauvreté, selon lui - ont réveillé l'espoir d'un changement. Durant sa campagne, celui qui n'a cessé de cultiver sa différence avec ses concurrents a ouvert la porte à des mesures inédites : l'amnistie pour certains profils impliqués dans le narcotrafic et la possibilité d'un dialogue avec ses membres. »⁴¹

En outre, la lecture des articles et des termes sur-représentés de cette classe confirme également ce que nous avons identifié dans le tableau des lemmes les plus fréquents, à savoir qu'à l'échelle mondiale, les pôles américains et européens sont centraux dans la géographie de notre corpus. Le premier est principalement une relation duelle entre les Etats-Unis et les états de l'Amérique centrale et du sud, particulièrement le Mexique. Donald Trump est beaucoup mentionné dans

⁴⁰ L'alcool et le tabac n'ont pas été intégrés dans notre requête de collecte initiale, aussi ils ne constituent pas un élément central de notre corpus, qui traite des substances illicites. Il pourrait être intéressant, dans une recherche future, de collecter un article avec ces trois produits dont la consommation est la plus répandue, et comparer leur traitement dans la presse.

⁴¹ Hardy, Alix. « Narcotrafic, violences : le Mexique divisé sur les propositions chocs du président élu ». *Le Figaro*, 17 octobre 2018.

les articles en rapport avec la crise des opioïdes, dont nous avons déjà parlé, mais aussi en lien avec la lutte qu'il revendique contre le trafic de drogue véhiculé par les cartels mexicains. Bien que plusieurs articles mentionnent la particularité du système de santé états-unien dans l'aggravation de la situation, et sa préservation dans l'extension de la crise à d'autres pays⁴², la lutte de Donald Trump contre les cartels constitue un axe majeur de son traitement politique :

D'autant que pour Donald Trump, du mur avec le Mexique à la crise des opiacés, il n'y a qu'un pas : ce discours a été, pour le président américain, l'occasion de dissenter sur la lutte contre l'immigration, la nécessité d'ériger son fameux mur avec le Mexique et de critiquer les « villes-sanctuaires », qui choisissent de ne pas coopérer systématiquement avec les forces de l'ordre au niveau fédéral (notamment pour protéger leurs habitants sans-papiers contre les expulsions), que le président a décrit comme des « refuges pour criminels ». « Le second volet de notre initiative est de réduire l'approvisionnement en drogues. On finira bien, un jour, par convaincre les Démocrates de construire le mur pour ne pas laisser rentrer ces satanées drogues. » Selon le président américain, « 90% de l'héroïne en circulation aux Etats-Unis transite par la frontière sud ».⁴³

Cette désignation de la société Mexicaine comme responsable de la crise, pourtant très liée à la sur-prescription d'antalgiques par les médecins états-uniens (Obradovic, 2024), peut participer à un phénomène d'altérisation de la société et population mexicaine. Dans les théories des RS, reprises par les études culturelles notamment (Markina, 2021), la construction d'un « nous » et d'un « eux » permet une affirmation de valeurs par le groupe dominant, en mesure d'exprimer un discours, par la désignation d'une altérité commune à ce groupe (Hall et al., 2013). Ici, l'insistance sur le côté répressif permet de défendre l'agenda politique sécuritaire de Donald Trump et de soutenir ses mesures, comme la construction du mur à la frontière mexicaine.

Ces processus d'altérisation sont également visibles, à un niveau plus global que le contexte états-unien. L'analyse de la prochaine classe sera l'occasion de nous pencher plus en détail sur le contexte français, mais remarquons déjà que la sur-représentation du lemme « immigration » dans les articles de cette classe assimile à de nombreuses reprises le trafic de drogues avec l'immigration :

« Les passeurs sont des bandes mafieuses sans scrupule, qui promettent monts et merveilles aux migrants avant de se livrer aux pires exactions sur eux (escroquerie, racket, violences, viols, abandon en pleine mer...). Aujourd'hui, ce sont les mêmes réseaux mafieux qui procèdent indifféremment au trafic d'armes (destinées aux djihadistes), à l'acheminement de la drogue vers l'Europe, au trafic des êtres humains. »⁴⁴

⁴² Philippon, Thomas. « L'effroyable délitement de la société américaine ». *Les Echos*, 22 mars 2018.

⁴³ Hanne, Isabelle. « Crise des opiacés : Trump veut la peine de mort pour les dealers ». *Libération*, 20 mars 2018.

⁴⁴ Bonnamy, Jean-loup, et Renaud Girard. « Renaud Girard : « L'immigration de masse est un scénario perdant-perdant » ». *Le Figaro*, 31 août 2018.

L'extrait ci-dessus est issu d'un entretien avec Renaud Girard, journaliste au *Figaro*. Il illustre un procédé que nous avons déjà analysé, à savoir la dénonciation du trafic de drogues pour appuyer une proposition politique, celle de la restriction de l'immigration, tout en présentant les migrant-es comme victimes des trafiquants/passeurs. Soulignons que cette caractérisation produit une association entre migration et trafiquants/dealers donc a fortiori criminels. On en déduit cependant que cette image a des effets sur la caractérisation des usager-ères également, qui récupèrent une partie du stigmat, notamment en étant considérés, par effet rebond, comme des victimes de ce trafic. Notons pour finir que le lien entre usage de drogue et immigration n'est, en tout cas dans cette première classe, jamais explicité, à la différence du lien immigration-traffic, qui lui est très manifeste. Les liens entre situations de migrations et conduites addictives, en raison d'expériences traumatiques ou de difficultés à l'arrivée dans le pays d'accueil ont pu être étudiés (Michel, 2015), mais ne figurent pas dans le corpus de presse.

e. Les drogues comme enjeu sécuritaire

Si la classe précédente a principalement regroupé des articles traitant de la situation américaine, sous un angle géopolitique, ceux de la classe que nous abordons à présent sont plus liés au contexte français. Le registre langagier est très tourné vers le judiciaire (en témoignent les lemmes sur-représentés « judiciaire », « parquet », « prison », « justice », « assises », « magistrat », etc.) et décrit une homogénéité particulièrement forte pour les articles de cette classe : leur écrasante majorité couvre des affaires judiciaires, ayant trait ou non au trafic de drogues.

Les acteur-ices principaux-ales des articles de cette classe sont issu-es du pôle police-justice (policier-ères, magistrat-es). Ils et elles constituent également des interlocuteur-ices de choix pour les journalistes, pour discourir sur les affaires médiatisées. Ce sont donc, au même titre que les médecins, des expert-es mobilisés dans le discours médiatique. Si l'on extrait les citations de ces protagonistes du corpus (avec une méthode similaire que pour celle des médecins, voir l'encadré 5), on note un recours fréquent à la citation de la part d'agent-es de police⁴⁵ (plus de 700 citations repérées, contre environ 500 pour les médecins). Interviewer les représentant-es de la police permet

⁴⁵ Ont été intégrées à la requête les professions suivantes : policier-ère, inspecteur-ice, enquêteur-ice, gendarme, commissaire.

de donner un ancrage « réel », en donnant des éléments de contextualisation d'enquête, mais également de fournir une plate-forme d'expression pour cette catégorie professionnelle, et de défense de leurs conditions de travail⁴⁶. Comme pour les documents de la classe précédente, le discours rapporté permet de transmettre une certaine vision du monde, pour les personnes interrogées mais aussi pour le journal qui la médiatise en en faisant un certain usage :

« Cette situation inquiétante est aujourd'hui décrite par tous les acteurs. « Grenoble, c'est aujourd'hui un petit Marseille », résume Philippe Lepagnol, secrétaire départemental adjoint du syndicat de police Alliance. « On y a exactement les mêmes maux : une violence régulière, des trafics de drogue, du grand banditisme, des échanges de tirs régulièrement signalés », poursuit-il. »⁴⁷

Ici, dans une rhétorique accumulative, le trafic de drogues est mis à un niveau comparable au banditisme. Les propos du secrétaire du syndicat de police fonctionnent par analogie : Marseille devient une figure repoussoir pour alerter sur la situation à Grenoble, le trafic devient un problème par son inscription dans un ensemble de faits participant à une expression de trouble à la sécurité et à la tranquillité (violence, échange de tirs). La désignation de hauts lieux du trafic de drogues par les médias, notamment en la ville de Marseille, été déjà été mentionnée par Comelli et al. (2021). La ville semble dans cet extrait, et plus généralement dans notre corpus, représenter une image de violence, représenter une image extrême pour décrire un changement perçu dans la ville de Grenoble.

A plusieurs reprises, on remarque l'existence d'un contre-discours sur l'expertise policière, par des personnes qui racontent des situations de violence ou de critique de l'institution. La majorité de ces extraits décrivent une situation états-unienne, mais néanmoins la médiatisation d'un tel discours vient quelque peu renverser la dynamique de violence présentée dans la majorité du corpus, comme l'œuvre des habitants de banlieues seuls.

« L'année de mes 12 ans mes parents ont eu deux conversations avec moi. La première, c'était sur les choux et les roses. La deuxième conversation, c'était pour m'expliquer quoi faire si un flic me contrôlait. Ça a énervé maman qui a dit à papa que j'étais trop jeune pour ça. Il a répondu qu'il n'y avait pas d'âge pour être arrêté ou se faire descendre. »⁴⁸

⁴⁶ « Il y a des missions qui pourraient être reprises par d'autres ministères, estime Arnaud Boutelier, secrétaire régional adjoint du syndicat Alliance. Nous sommes pour que la police soit plus proche du citoyen, mais il faut nous en donner les moyens. » Tranchant, Marie. « Lille va tester la police de sécurité du quotidien ». *Le Figaro*, 8 novembre 2017.

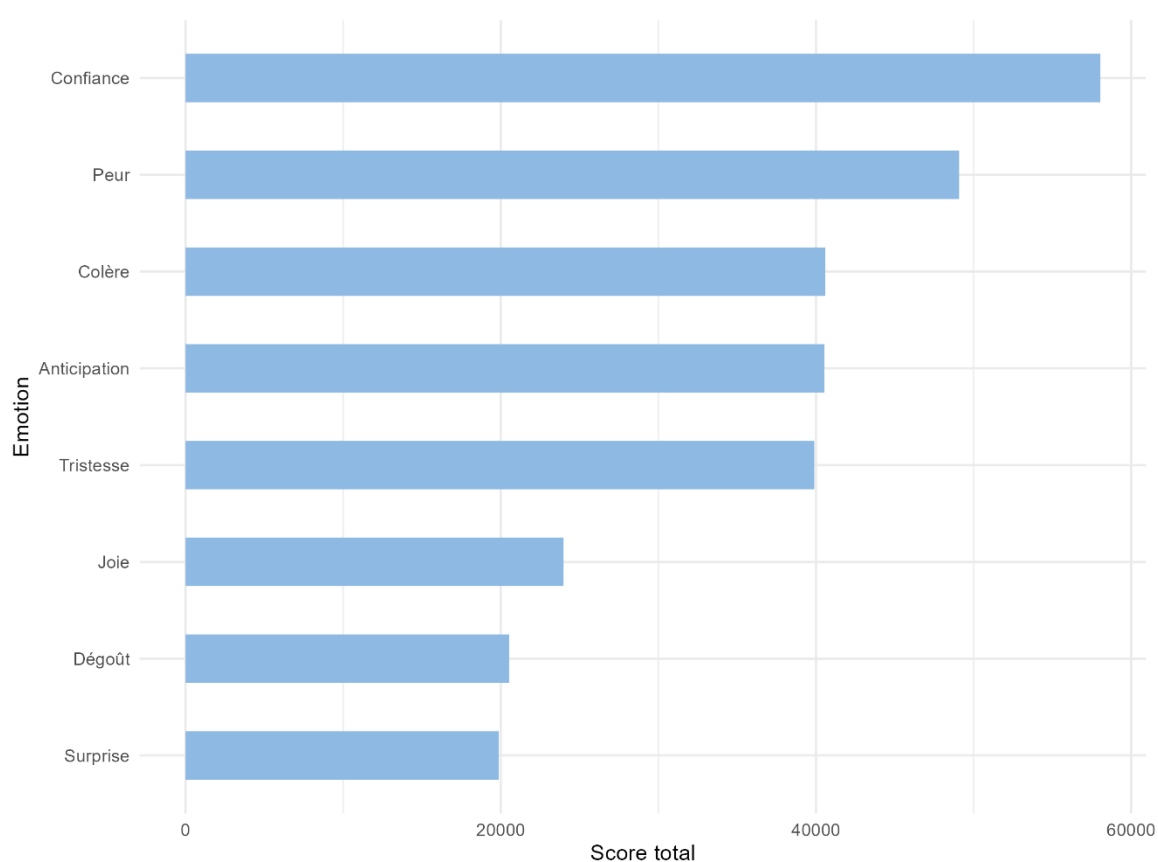
⁴⁷ Négroni, Angélique. « Insécurité: la colère des Grenoblois ». Société. *Le Figaro*, 8 août 2018.

⁴⁸ Croquet, Pauline. « Racisme et violences policières racontés aux ados dans "The Hate U Give" ». Pixels. *Le Monde*, 13 avril 2018.

Encadré 6 : Les « quartiers » et la « banlieue »

Dans l'article de Comelli et al. (2021), en outre des villes évoquant un imaginaire violent comme Marseille ou Saint-Denis sont également mentionnés des lieux plus génériques comme éléments centraux dans l'imaginaire autour des drogues : les « quartier sensibles », et les banlieues. Nous avons voulu brièvement explorer l'imaginaire qui y est associé dans notre corpus en réalisant une analyse du sentiment exprimé sur les textes qui mentionnent ces lieux (en créant un sous-corpus sur ce thème, de manière similaire à la création du sous-corpus « cannabis »), via une méthode de traitement automatique du langage naturel⁴⁹.

Figure 17 : Analyse des sentiments du sous-corpus "banlieue"



Source : Europresse.

Champ : 2501 paragraphes d'articles de presse de notre corpus d'articles mentionnant au moins une drogue ou un-e usager-ère et une mention de la « banlieue », de « quartier » ou de « cité ».

Lecture : Le score de l'émotion « colère » pour le sous-corpus étudié est d'environ 40000.

⁴⁹ Nous utilisons le package « syuzhet » sur R, qui permet de décomposer chaque mot du corpus étudié en un score, réparti entre 8 catégories d'émotions à partir d'un lexique constitué par Saif M. Mohammad (Saif & Turney, 2013). Un même terme peut avoir un score réparti entre plusieurs émotions (plus le score est élevé, plus le mot exprime une intensité dans l'émotion en question). Cette méthode présente l'avantage de proposer une quantification des émotions sur un grand volume de textes, mais elle ne rend pas nécessairement compte du caractère subjectif et ambivalent du langage.

A la lecture du graphique, on remarque une importante présence de sentiments négatifs dans le traitement du sous-corpus « banlieues » de notre corpus, après une plus étonnante forte représentation des termes présentant un fort score de confiance. Ces sentiments de peur, colère, anticipation (opposé à la surprise) et tristesse, sont compréhensibles au regard de l'analyse thématique jusque-là menée : très liée au sentiment d'insécurité et à la violence, la question des drogues prend dans les banlieues une portée amplifiée dans la presse via les questions de trafic, de représentations stéréotypées et d'amalgames avec les parcours de migration.

Concernant le très fort score de confiance, nous avons exploré les termes qui, avec le lexique NRC (voir note 49) sont dans notre corpus les termes dont les poids sont les plus lourds pour cette catégorie d'émotion. On remarque une forte présence des termes du registre policier, sécuritaire et législatif (« policier », « police », « politique », « droit », « judiciaire »), bien devant le poids de termes qui pourraient traduire une confiance dans une forme de communauté locale (« ami », « bon »), ou d'autres termes qui dans notre corpus réfère à des modes d'organisation démocratiques alternatifs (« association », « conseil »), issus parfois d'une stratégie consciente de villes de banlieues de production d'information positive à leur sujet (Sedel, 2009). Notons que le lexique NRC est créé à partir d'annotations manuelles de dizaines de milliers de personnes, il témoigne donc d'une vision « collective » des sentiments associés aux termes du lexique⁵⁰. On peut donc questionner la tendance, pour les journalistes de presse, à « exprimer » la confiance, par des signes qu'ils et elles jugent, consciemment ou non, « rassurants » pour les lecteur·ices (ici des termes du vocabulaire sécuritaire et répressif). Par qui est éprouvée cette confiance, et envers qui ?

Le discours rapporté des professionnel·les de la justice (juges, magistrats, etc), s'il est moins fréquent que celui de la police, reste très présent. Les propos y sont d'ailleurs très similaires : un avis constitué comme expert sur la situation de la délinquance, liée au trafic de drogues, et permettant de donner un contexte judiciaire à des affaires en cours. Les magistrat·es, dans notre corpus, ne prennent pas la parole pour défendre leur corps de métier comme le font les agent·es de police ; à la différence de celles- et ceux-ci, il est moins question d'une situation « anormale » qui justifierait une plainte lorsque les magistrat·es s'expriment. Même si une situation générale, hors du contexte

⁵⁰ Ces milliers de personnes ont été recrutées via la plateforme « Amazon Turk » (Saif & Turney, 2010). Elles ont été payées environ \$0.04 de la tâche d'une minute, indiquant que beaucoup d'entre elles se trouvent vraisemblablement dans une situation précaire. Même si l'important nombre de personnes ayant réalisé une tâche rend probable une hétérogénéité des profils, les caractéristiques socio-démographiques de ces travailleur·euses, non considérée lors de la création du lexique, a probablement un effet sur le résultat de ces annotations.

judiciaire, peut être décrite par les juges et magistrat-es⁵¹, les citations sur l'affaire en cours commentée ne semblent pas témoigner d'une difficulté dans l'exercice de leur profession, alors que les policier·ères insistent souvent sur l'anormalité de la situation (« Si on applique cette circulaire, on n'attrape personne. »⁵²).

f. Les drogues comme objet culturel

Enfin, les articles de la dernière classe mentionnent les substances et les usager·ères dans des contextes culturels. Le dendrogramme de la figure 16 nous montre qu'elle résulte de la première scission du corpus, elle constitue donc un ensemble de documents très distincts de ceux des autres classes. La présence de plusieurs lemmes significativement sous-représentés, alors qu'ils sont à l'inverse sur-représentés dans d'autres classes, confirme son caractère distinctif. Les termes « gouvernement », « trafic », « pays », « président » et « état » laissent penser à une forte opposition au cadrage géopolitique, identifié comme caractéristique aux documents de la seconde classe. Le lemme le plus sur-représenté est « cannabis », qui suggère une absence de cette substance, par rapport à d'autres, dans le champ de la production culturelle.

Dans plus d'un tiers des documents de cette classe figure le lemme « film ». Il est suivi par de nombreux autres termes qui évoquent tous de près ou de loin les productions culturelles (« personnage », « scène », « roman », « histoire », « album », etc.). Le contexte d'emploi des substances ou des usager·ères dans cette classe est plutôt homogène : le synopsis d'un film, résumé d'un film, est abordé dans les rubriques culturelles des titres de presse sélectionnés.

A quelques occasions, c'est le passé ou le quotidien d'une personnalité de la culture qui est abordé dans les articles⁵³, mais sinon ce modèle se répète dans presque tous les documents de cette classe, aussi nous ne nous attarderons pas longtemps sur son étude. Notons pour finir que les drogues ou les usager·ères ne constituent presque jamais le sujet principal de l'œuvre, mais sont

⁵¹ « *Il y a une tension forte à Grenoble, avec des trafics de drogue plus importants que dans d'autres agglomérations de même taille, des règlements de comptes, des coups de feu, mais il ne faut pas tomber dans le catastrophisme* », tempère Jacques Dallest, procureur général de Grenoble. » Carrel, François. « Violences à Grenoble : une situation grave mais pas hors-norme ». Société. *Libération*, 18 octobre 2018.

⁵² Schittly, Richard. « François Thierry, l'ex-chef des "stups", amer devant ses juges ». Police et Justice. *Le Monde*, 14 septembre 2017.

⁵³ Nuc, Olivier. « Whitney Houston, itinéraire d'une enfant pas gâtée ». Cinéma. *Le Figaro*, 4 septembre 2018.

pour beaucoup des éléments parallèles qui donnent du contexte (dans le film, ou dans sa description par l'article). Les drogues constituent un signifiant bien établi pour décrire une réalité difficile, comme un symbole permettant de transmettre un ensemble de représentations propres à susciter certaines émotions : pitié, compassion, ou mépris et distanciation.

« Orphelin, hébergé par sa tante, il vivote de baby-sittings quand il retrouve son amour d'enfance, Aurélie, dont le père se meurt d'un cancer lié à l'amiante. La jeune étudiante en médecine lui demande de lui procurer de la drogue pour que son père « tienne » jusqu'au procès de son ancien patron... Difficile d'en dire plus sans déflorer l'intrigue qui va voir le bien-nommé Robin se transformer, par amour, en justicier masqué, prêt à affronter dealers et patrons voyous. »⁵⁴

Comme le note Andrieu (2017), la représentation des drogues au cinéma marque souvent le début de la déchéance d'un protagoniste (« sombrer dans la drogue »), avec différentes substances véhiculant différents imaginaires déjà constitués, qui trouvent un écho dans notre corpus. Les phénomènes plus récents, comme la « crise des opiacés » ou la légalisation du cannabis, ne trouvent pas de retentissement dans l'actualité culturelle de la presse généraliste, on peut supposer qu'ils ne puissent mobiliser des imaginaires cohérents dans les RS déjà disponibles aussi facilement que des substances qui sont présentes dans les productions culturelles depuis des décennies.

L'analyse thème par thème à partir de la classification Reinert nous a permis de repérer des tropes réguliers dans la médiatisation de l'usage de drogues, en réunissant des documents qui présentent des caractéristiques communes. Pour aborder en détail les sujets que nous avons explorés, nous proposons d'étudier les différences internes au champ de la médiatisation des substances, en insistant sur les variations entre les sources de presse.

IV. Les différenciations internes au champ de la médiatisation des substances

a. Le cannabis, une drogue comme les autres ?

On a jusque-ici évoqué plusieurs points qui semblent désigner le cannabis comme une drogue à part dans son traitement médiatique. La liste des termes les plus fréquents l'a placé dans les 200

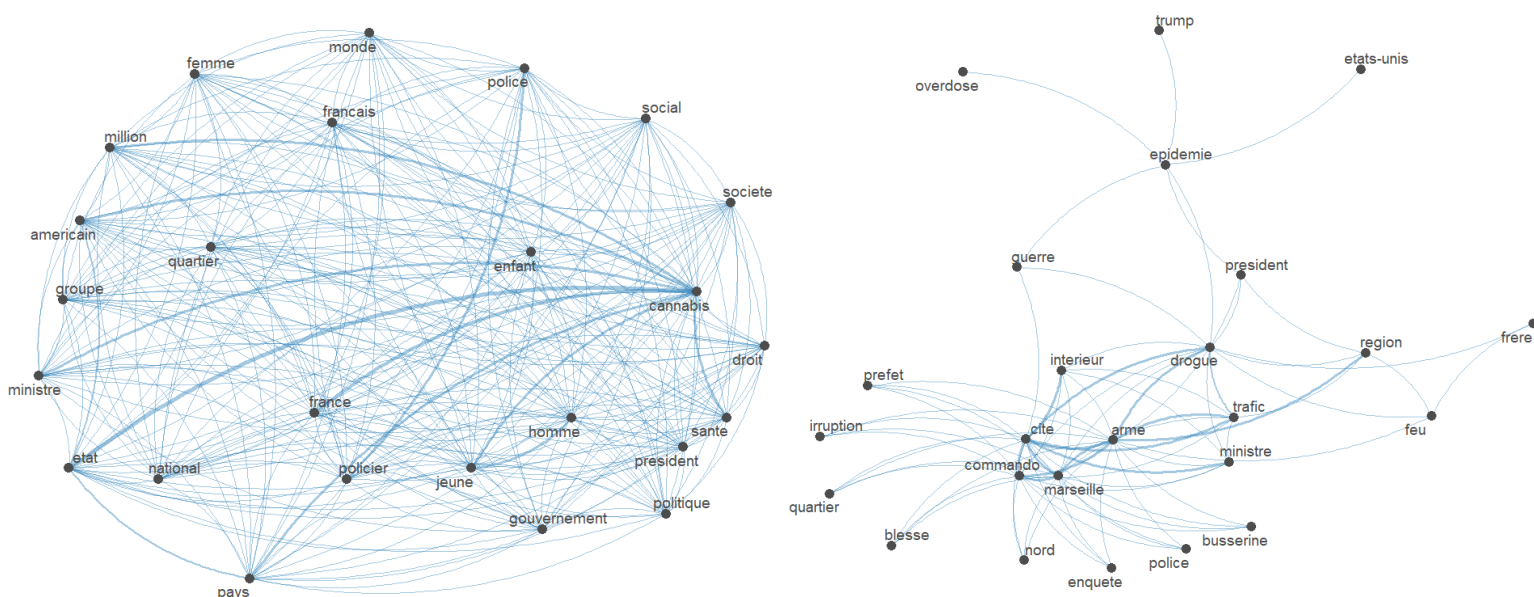
⁵⁴ *La Croix*. « Super-héros malgré lui ». 24 novembre 2017.

lemmes les plus mentionnés, contrairement à n'importe laquelle des autres substances pourtant intégrées à la requête de collecte originale. La classification Reinert a permis de distinguer les documents qui abordent le cannabis des autres, en montrant le lemme comme particulièrement spécifique d'une classe. Nous avons également vu que la structure des articles mentionnant le cannabis, à la différence de ceux qui ne le mentionnent pas (mais mentionnent d'autres substances, par la requête de collecte du corpus), peut être plus longue, et présenter une plus grande diversité lexicale. Nous étudierons plus précisément les termes auxquels il est associé par une recherche de co-occurrences.

Encadré 7 : Analyse de co-occurrences.

L'analyse de co-occurrences permet de repérer les termes les plus fréquemment associés. Nous avons choisi de représenter d'un côté les associations récurrentes dans le sous-corpus mentionnant le cannabis ou ses synonymes, de l'autre le reste du corpus, pour permettre la comparaison (de manière similaire à la partition en deux sous-corpus pour l'analyse de la structure des articles). Ces visualisations ont été réalisées en créant d'abord une matrice de co-occurrences (mot-mot au lieu de document-mot d'un tableau lexical) permettant de compter le nombre de fois où deux mots apparaissent tous deux dans un rayon de 20 mots, puis de présenter dans une visualisation les 25 mots obtenant le plus haut score. Nous avons fait le choix de ne pas restreindre l'analyse de co-occurrences aux mots proches de « cannabis » ou « drogues » afin de faire émerger spontanément les associations de termes dans les articles, et pas seulement aux alentours du terme considéré.

Figure 18 : Réseau de co-occurrences pour le sous-corpus "cannabis" (gauche) et "hors cannabis" (droite)



Source : Europresse.

Champ : 3756 articles de presse de notre corpus d'articles mentionnant au moins une drogue ou un-e usager-ère, hors articles mentionnant le cannabis (ou un synonyme) et une autre substance.

Lecture : Pour le sous-corpus « cannabis », les co-occurrences les plus fréquentes avec le lemme « état » sont « cannabis » et « pays ».

Note : L'épaisseur des liaisons bleues augmente proportionnellement à la fréquence des co-occurrences.

La structure de ces deux graphiques est visuellement très différente, mais est en partie due à la formation des réseaux. Le sous-corpus cannabis est beaucoup moins volumineux, aussi on suppose qu'il présente une plus grande homogénéité discursive, et donc que les liens sont plus fréquents et forts. Une fois ce constat effectué, l'analyse des lemmes connectés suggère un traitement médiatique spécifique au cannabis.

Le graphique de gauche indique un traitement du cannabis axé sur les enjeux politiques, géopolitiques et économiques qu'on retrouve dans les lemmes « état », « ministre », « américain », « million », avec lesquels les co-occurrences avec cette substance sont particulièrement fortes. Néanmoins, le registre sanitaire et social est également discernable, par les lemmes « santé », « société », « jeune », « groupe », « enfant ». L'ensemble dessine ainsi un discours relativement diffus, où le cannabis est appréhendé comme un objet de débat large, qui peut s'inscrire dans plusieurs thématiques. Le graphique de droite témoigne d'une médiatisation beaucoup plus sécuritaire et événementielle lorsqu'il s'agit de substances autres que le cannabis. Le réseau fait apparaître un lexique fortement associé aux faits divers, à la violence et aux interventions des forces de l'ordre (« police », « enquête », « arme », « blessé », « trafic »).

Dans les deux cas, la couverture médiatique apparaît comme fortement ancrée dans des espaces géographiques précis et en particulier dans le second graphe, où la présence de lemmes tels que « quartier », « Marseille » ou encore « Busserine » souligne la centralité de certains territoires dans la mise en récit des phénomènes liés aux drogues, comme nous l'avons souligné précédemment. Ces références spatiales contribuent à ancrer le discours dans des contextes locaux, renforçant l'association entre drogues et problématiques urbaines spécifiques.

b. Différences dans la ligne éditoriale des journaux

Figure 19 : Répartition par classe et par source du corpus de presse

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Total	p-valeur ¹
Classe Reinert	Sanitaire et social	(Géo)politique	Sécuritaire	Culturel		
	N = 1055	N = 1229	N = 1192	N = 1702	N = 5178	
Source						<0,001
Libération	19 %	24 %	23 %	35 %	100% n=959	
La Croix	28 %	29 %	14 %	29 %	100% n=412	
Le Monde	17 %	24 %	22 %	37 %	100% n=1922	
Les Echos	38 %	34 %	18 %	11 %	100% n=358	
Le Figaro	19 %	20 %	29 %	33 %	100% n=1527	

¹Calculé à partir d'un test de Khi-2

Source : Europresse.

Champ : 5178 paragraphes d'articles de presse de notre corpus d'articles mentionnant au moins une drogue ou un-e usager-ère.

Lecture : 28% des documents du champ se trouvent dans la classe "sanitaire et social" de la classification Reinert.

La classification réalisée dans la partie précédente est un bon point d'entrée dans l'analyse des différences éditoriales. Si on considère que les classes représentent des ensembles de documents qui présentent une homogénéité intra-classe et une hétérogénéité avec les autres classes, l'ensemble des documents qui les composent peuvent constituer une représentation cohérente de valeurs morales transmises par la presse. Ainsi, pour toutes les sources, la thématique principale des articles est l'angle culturel à l'exception des *Echos*, qui comprend une majorité d'articles dans la classe du traitement sanitaire et social (qui est d'ailleurs la plus importante pour cette source). Ce résultat doit toutefois être relativisé, dans la mesure où la classe culturelle est la plus volumineuse du corpus. Du reste, le tableau nous montre que *Le Figaro* présente le plus fort pourcentage de documents placés dans la classe de l'enjeu sécuritaire, et proportionnellement moins dans les classes des enjeux sanitaires et sociaux, et géopolitiques. *Libération* montre une répartition équilibrée entre les trois premières classes, traduisant une plus grande diversité des cadrages mobilisés.

Une première lecture de ce tableau semble pointer le fait que la polarité politique des journaux ne soit pas l'indicateur le plus fiable du traitement médiatique des drogues et de leur usage. Néanmoins, l'analyse par classe, si elle a l'avantage de présenter une vision synthétique de la couverture médiatique, omet des différences plus précises dans le choix du vocabulaire, les thèmes plus spécifiques mobilisés, ainsi que les différences internes à chaque classe, notamment sur la manière de mobiliser les termes qui y sont caractéristiques. On choisit donc d'effectuer une analyse factorielle

sur les lemmes du corpus, pour présenter le traitement sur un plan, et ainsi évaluer les effets de rapprochement et de distanciation.

c. Logiques de proximité et d'opposition

Encadré 8 : Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) sur un Tableau Lexical Agrégé (TLA)

Cette méthode d'analyse géométrique est similaire à celle de l'ACM (encadré 1), mais elle se réalise sur des variables quantitatives, à partir d'un TLA, qui reprend la structure d'une matrice termes-documents. D'abord, chaque occurrence de chaque lemme est comptée pour chaque document. Ensuite, les mots sont agrégés par source, formant un tableau de contingence lemmes-source, ce qui abandonne le niveau de détail du document (paragraphe de notre corpus mentionnant une substance ou un-e usager-ère), mais permet de positionner les sources entre elles, avec la position des termes sur le même plan, qui explique sa construction et les oppositions sémantiques qui le constituent. Des lemmes proches ont en effet des profils de distribution similaires, c'est-à-dire qu'ils apparaissent avec des fréquences relatives comparables au sein des différentes sources auprès desquels ils sont à proximité. L'AFC permet ainsi de mettre en évidence les oppositions structurantes du corpus, en projetant simultanément les sources et les termes dans un espace factoriel commun, facilitant l'interprétation des spécificités, mais surtout des proximités discursives. La projection a été réalisée sur des termes apparaissant au moins 20 fois, dans moins de 90% des documents, pour éliminer les lemmes « parasites » (qui constitueraient un terme trop rare pour être pertinent à traiter dans une analyse comparative, ou au contraire trop peu répandu pour caractériser un traitement particulier).

Le second axe, expliquant 26,5% de l'inertie, distingue, quant à lui, un pôle abstrait et globalisé, marqué par des thématiques institutionnelles, économiques ou géopolitiques (« monétaire », « économie », « marketing »), d'un pôle plus concret et incarné, renvoyant à des réalités de terrain, sociales ou religieuses (« immigration », « église », « prison »). *La Croix*, *Le Figaro* et *Libération* se retrouvent dans ce pôle du corpus, assez proches les uns des autres, tandis que *Le Monde* et *Les Echos* dans le pôle plus abstrait. De la même manière que sur le premier axe, les documents issus des *Echos* « tirent » les valeurs dans une certaine direction : beaucoup des termes se situant dans le pôle « abstrait » du second axe renvoient aussi au pôle « marché » du premier. Leur spécificité thématique et lexicale constitue vraisemblablement la nuance de traitement la plus importante dans l'analyse de ces deux premiers axes.

Etonnement, sur ce plan, *Le Figaro* se retrouve presque parfaitement superposé à *La Croix*. C'est explicable par un positionnement relativement identique sur les deux axes que nous venons d'expliquer, mais également par une potentielle proximité de vocabulaire. De nombreux lemmes désignent une forte présence de la thématique chrétienne, apparemment propre aux deux titres de presse.

au *Figaro*. *Le Monde* et *Les Echos* se trouvent à une place intermédiaire, éventuellement en raison du caractère trop distinctif des thèmes abordés pour ce dernier. On peut proposer l'interprétation d'une polarité politique sur les thèmes qui se retrouve moins dans les thèmes que dans la manière de mettre en narration la réalité. Le pôle orienté vers les débats politico-sociaux tend en effet à mettre en avant des problématiques structurelles, des enjeux de régulation ou des questions de société. À l'inverse, le pôle des faits divers privilégie une approche plus descriptive et individualisée, centrée sur des événements concrets et susceptibles d'alimenter des récits médiatiques à forte dimension émotionnelle.

L'axe 4 explique 18,9% d'inertie et oppose d'un côté des discours liés aux controverses sociales, à la santé publique et à des débats sociaux (« sida », « préservatif », « avortement », « féministe »), de l'autre un pôle fortement marqué par le registre religieux et institutionnel (« pape », « paroisse », « catholique », « messe »). Sur cet axe, *La Croix* se singularise nettement par son ancrage dans le pôle religieux, et les trois autres se situent au même niveau. Les éléments lexicaux de la source semblent donc être suffisamment distinctifs (de la même manière que l'étaient ceux des *Echos* pour le premier axe) pour constituer une opposition à part entière, qui explique près d'un 5^e de l'inertie.

Conclusion de la 2e partie

L'analyse du corpus de presse par des méthodes de statistique textuelle a permis de mettre en évidence plusieurs singularités dans la problématisation médiatique des drogues et de leurs usagers. En retenant un corpus de presse quotidienne nationale diversifié du point de vue des lignes éditoriales, nous avons révélé une relative stabilité discursive au long de la période étudiée.

L'exploration du corpus a d'abord mis en lumière l'importance de certains univers thématiques récurrents. Les termes les plus fréquents, puis la classification de Reinert, ont fait apparaître quatre grands cadrages : sanitaire et social, (géo)politique, sécuritaire et culturel. Nous avons à plusieurs reprises remarqué la propension des acteur·ices politiques et médiatiques à se saisir du sujet pour exprimer une certaine vision du monde, surtout en période électorale ou en commentant des actualités, ce qui nous a conduit à mener une analyse de la distribution inégale de la parole, des personnes qui sont constituées comme « expertes », et dans quel usage s'inscrit leur discours. Pour notre sujet, les interlocuteur·ices principaux·ales sont les forces de l'ordre, ainsi que les médecins.

Or comme le souligne Neveu, pour le discours politique « en négligeant d'autres sources telles que des associations ou des sociologues susceptibles d'apporter des éléments alternatifs voire contradictoires, les journalistes reproduisent la « définition » du problème public, formulée par le discours gouvernemental (Neveu cité dans Ringoot, 2014). On peut appliquer le même principe au discours médical et sécuritaire porté et reproduit par ces sources privilégiées dans notre corpus.

Un autre résultat de cette partie a concerné la singularité du cannabis. À plusieurs moments de l'analyse, il est apparu comme une substance à part ; c'est l'une des rares substances explicitement visibles parmi les lemmes les plus fréquents du corpus ; il occupe une place importante dans la classe sanitaire et sociale ; les articles qui le mentionnent tendent à être plus longs ; enfin, le réseau de cooccurrences associé à son sous-corpus suggère un traitement plus diffus, plus transversal et plus inscrit dans des enjeux de régulation, de débat public, de santé et de société. À l'inverse, les autres drogues sont plus souvent liées à des récits sécuritaires, localisés et événementiels, associés à la police, au trafic ou à la violence. Cette différence de cadrage suggère que le cannabis bénéficie d'une relative exceptionnalité médiatique, lié à des contextes de légalisation à des fins récréatives ou encore plus généralement pour ses vertus thérapeutiques. Il est donc moins immédiatement saisi comme signe de déviance ou de criminalité que comme objet de débat collectif.

L'étude comparative des sources a nuancé l'idée d'une stricte opposition entre journaux selon leur seule polarité politique. L'AFC a pu mettre en évidence certaines spécificités thématiques au sein de la structure générale corpus, comme la forte orientation économique des *Echos* ou l'ancrage religieux de *La Croix*, qui structurent fortement les oppositions lexicales. Néanmoins, les axes 3 et 4 de l'AFC révèlent aussi des différences plus fines dans les manières de mettre en récit les drogues : d'un côté, un cadrage plus événementiel et émotionnel ; de l'autre, un traitement plus structurel, orienté vers les controverses sociales et les débats publics, qui reprend dans une certaine mesure la polarité gauche-droite. En ce sens, les différences de couverture du sujet entre sources tiennent autant aux façons de cadrer les phénomènes qu'aux thèmes eux-mêmes.

Synthèse et conclusion

Des représentations sociales partagées ?

Il est évident que nous n'avons pas pu retrouver des discours parfaitement similaires dans l'enquête par questionnaire et dans le corpus de presse. Ces deux dispositifs reposent sur des logiques distinctes, qui produisent des formes différentes de mise en sens du réel. Néanmoins, l'analyse conjointe de ces deux sources de données a permis de mettre en évidence des points de convergence, et plus largement de problématiser la question des représentations de l'usage de drogues dans l'espace social.

La notion de plaisir dans l'usage de drogues reste inexistante dans le corpus de presse. On l'a vu, le cadrage médiatique dominant est politique et sécuritaire lorsqu'il est directement question des substances. Le traitement du cannabis admet un cadrage qui parfois s'extrait de ces thèmes pour aborder les questions sociales ou médicales de l'usage, mais l'étude a permis d'infirmer l'hypothèse d'un contre-discours qui prendrait en compte les dimensions agréables, voire bénéfiques de l'usage récréatif de cannabis. La base de données EROPP mesure les représentations dans ce sens (« les fumeurs de cannabis sont cools, détendus... »), même si les items portant sur les potentiels aspects « positifs » de l'usage de drogue se limitent à cette seule variable.

Comme nous l'avons précisé dans la présentation d'EROPP, la formulation des questions admet très peu de nuances, et ainsi des représentations existantes, mais qui circulent moins tant dans les médias que les enquêtes (automédication, création de liens sociaux, accès à une forme de spiritualité) restent des impensés dans l'enquête. Les représentations les plus répandues associent fréquemment les usager·ères à des risques pour eux-mêmes ou pour leur entourage, ainsi qu'à différentes formes de vulnérabilité sociale. De manière comparable, le corpus de presse tend à inscrire les drogues dans des registres de santé publique, de sécurité ou d'intervention politique. Si les modalités de cette problématisation diffèrent, les deux dispositifs contribuent à faire de l'usage de drogues un objet nécessitant une prise en charge, une régulation ou une réponse collective.

Un résultat marquant de l'enquête EROPP est que la seule différence nette entre les opinions sur le cannabis et sur « la drogue » en général concerne la possibilité de sa mise en vente libre, suggérant que le cannabis occupe une position intermédiaire dans les représentations. Cette spécificité se retrouve dans la presse, où son traitement est partiellement distinct, davantage associé à des enjeux sanitaires ou politiques, contrairement aux autres drogues plus systématiquement cadrées sous l'angle sécuritaire.

Mise en récit du réel et représentations

Les représentations les plus tolérantes mises en évidence dans l'enquête, notamment chez les individus les plus proches de l'usage, ne trouvent qu'un écho très limité dans le corpus de presse. Ce décalage confirme que les représentations médiatiques ne se contentent pas de « refléter les opinions existantes », mais participent à la structuration d'un cadre interprétatif dominant, au sein duquel certaines visions de l'usage sont rendues plus visibles et légitimes que d'autres. Il est également intéressant de constater que la relative tolérance des classes supérieures vis-à-vis de l'usage, y compris une fois les variables de proximité contrôlées, ne correspond pas à une vision hégémonique dans les médias, alors même que les journalistes font pour la plupart partie de ces classes supérieures, ou en tout cas possèdent un capital culturel important, soulignant l'idée que les représentations médiatiques ne peuvent être réduites aux dispositions sociales individuelles des journalistes, mais qu'elles sont fortement structurées par les contraintes du champ journalistique et les logiques de production de l'information.

Il est par ailleurs difficile de présenter une transcription « pure » de la polarité politique du journal dans le discours médiatisé par celui-ci. Le même champ journalistique est également conditionné par des dynamiques économiques. Nous avons mentionné le nombre croissant du nombre de pigistes au sein des rédactions, ce qui peut être un facteur explicatif du brouillage d'oppositions politiques claires dans le discours tenu. Si cette faible hétérogénéité dans les positions au sujet des drogues dans les médias nous a de prime abord surpris, elle témoigne pourtant d'un relatif consensus dans son traitement médiatique ; les dissimilarités de couverture témoignant plutôt de différences éditoriales et stylistiques que réellement politiques.

Il faudrait probablement élaborer une méthodologie spécifique à la détection de l'émergence de ce que l'on définit comme « contre-discours », en construisant des mesures et des indicateurs.

Mais la simple lecture des articles qui composent le corpus a montré l'émergence d'un contre-discours sur les mesures répressives et sécuritaires des drogues, par un discours sur les violences policières, plutôt que vers l'évolution des représentations de l'usage même des drogues. On peut ainsi supposer que l'état des représentations sociales dominantes de l'usage de drogues limite la possibilité d'un discours médiatique valorisant ou neutre à leur égard, tandis que la critique des dispositifs répressifs apparaît comme plus légitime, en particulier lorsqu'elle est située dans des contextes étrangers comme les États-Unis.

Ces manières différentes de décrire le réel sont compréhensibles dans la mesure où la construction des deux types de données ne répond pas du tout aux mêmes objectifs. Les données d'enquête traduisent des prises de position individuelles, situées socialement, tandis que la presse construit des récits contraints par des logiques éditoriales, professionnelles et économiques. Mais l'analyse conjointe des deux nous apparaît importante, car ces deux types de données sont complémentaires : si l'enquête par questionnaire cherche à décrire le réel de manière nuancée et détaillée, l'exercice reste artificiel, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de la deuxième partie. Une analyse complète des RS ne peut donc faire l'économie des manières dont elles circulent dans la société, ce qui peut être réalisé par une attention portée aux discours sur les usages de drogues comme nous avons tâché de porter dans ce travail.

Limites et poursuites du travail

La réalisation de ce travail de mémoire a permis de mettre en évidence l'étendue des possibilités d'analyse des représentations sociales, mais également certaines limites inhérentes aux démarches adoptées. Les résultats obtenus restent en effet dépendants des choix méthodologiques opérés, qu'il s'agisse de la construction des sous-corpus, des seuils retenus ou des outils mobilisés. L'enquête EROPP, comme toute enquête quantitative, demeure soumise à des biais de déclaration, à des effets de cadrage liés au questionnaire et à des limites d'échantillonnage, tout en tendant à figer des représentations sociales pourtant évolutives et dépendantes de leur contexte. De même, l'analyse du corpus de presse ne permet d'accéder qu'aux formes stabilisées du discours médiatique, sans saisir pleinement les conditions de leur réception.

Certaines pistes n'ont pu être explorées dans le cadre de ce travail, notamment l'analyse plus fine des variations du traitement du cannabis selon les sources, ou encore l'étude des liens entre

les représentations du cannabis et celles d'autres substances. Ces prolongements pourraient permettre d'affiner les résultats obtenus et de mettre en évidence de nouvelles nuances. De même, un certain nombre de variables pourraient être croisées dans l'étude de la base de données EROPP, notamment en s'intéressant aux liens entre les différentes représentations des produits, dont l'analyse était ici rendue plus complexe par la structure de l'enquête (scission en deux groupes d'enquête pour chaque substance autre que le cannabis).

Enfin, l'analyse de la réception des discours médiatiques constitue une limite importante. Nous avons fait le choix de centrer notre étude sur la description et l'explication des schémas de représentations sociales, mais une poursuite du travail pourrait utilement s'intéresser aux conditions de leur appropriation. Comme l'ont montré les travaux de Lazarsfeld, les effets des médias sont toujours « reçus » par des environnements sociaux, familiaux et culturels. Une compréhension complète des représentations sociales supposerait donc d'articuler davantage production et réception des discours. D'un autre côté, l'analyse de la production de l'information, par exemple via des entretiens et des enquêtes ethnographiques auprès des journalistes pourraient éclairer les choix qui régissent la sélection des sujets, le choix des sources et les cadrages mobilisés dans le traitement médiatique des drogues.

Bibliographie

- Andrieu, Louis. « L'usage des drogues au cinéma ». *Arts. Esprit*, n° 2 (février 2017): 94-99.
- Aquatias, Sylvain, Jocelyne Arditti, Isabelle Bailly, et al. *Cannabis: quels effets sur le comportement et la santé ?* Rapport. Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), 2001.
- Barnier J (2026). *Rainette: The Reinert Method for Textual Data Clustering*. R package version 0.3.2.9000.
- Beck, François. « Une histoire des mesures des usages de drogues ». *Courrier des Statistiques*, 2009, 29-37.
- Beck, François, Stéphane Legleye, et Stanislas Spilka. « Polyconsommation de substances psychoactives (alcool, tabac et cannabis) dans la population générale française en 2005 ». *La Presse Médicale* 37, n° 2, Part 1 (2008)
- Beck, François, Ivana Obradovic, Marie Jauffret-Roustide, et Stéphane Legleye. « Regards sur les addictions des jeunes en France ». *Sociologie*, n° N°4, vol. 1 (décembre 2010).
- Beck, François, et Ivana Obradovic. « Le cannabis en France. Totem ou tabou ? » *Sociologie. Esprit*, n° 2 (février 2017).
- Becker, Howard S. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié, 1985.
- Berger, Peter, et Thomas Luckmann. *La Construction sociale de la réalité*. Armand Colin, 1966.
- Bonnet, Udo, Michael Specka, Michael Soyka, et al. « Ranking the Harm of Psychoactive Drugs Including Prescription Analgesics to Users and Others—A Perspective of German Addiction Medicine Experts ». *Frontiers in Psychiatry* 11 (octobre 2020):
- Bourdieu, Pierre. « L'opinion publique n'existe pas ». *Les Temps Modernes*, n° 318 (1973): 1292-309.
- Bourdieu, Pierre. *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Les Editions de Minuit, 1979.

Bourdieu, Pierre. *Sur la télévision, suivi de l'emprise du journalisme*. Raisons d'agir. Liber, 1996.

Boyadjian, Julien. « Désinformation, non-information ou sur-information ? : Les logiques d'exposition à l'actualité en milieux étudiants ». Sciences de l'éducation. *Réseaux* 222, n° 4 (2020).

Brissot, Alex, et Stanislas Spilka. *Opinions et perceptions sur les drogues en 2018*. Rapport d'enquête EROPP. OFDT, 2018.

Caiata-Zufferey, Maria. « Les sorties de la toxicodépendance à l'époque de la réduction des risques ». Travail Social. *Déviance et Société* 29, n° 4 (2005): 423-43.

Caillot, Philippe, et Bernard Denni. « 1. Les attitudes politiques existent-elles ? » In *Le nouveau désordre électoral*. Presses de Sciences Po, 2004.

Champagne, Patrick. « La construction médiatique des "malaises sociaux" ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 90, n° 1 (1991).

Cohen, Stanley. *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*. Routledge Classics. Routledge, 2011 [1972]

Conwel, Ian. « Television News and the Social Contract ». *Screens* 20, n° 1 (1979).

Comelli, Cécilia, Grégoire Le Campion, et Marie Jauffret-Roustide. « Le traitement médiatique des drogues dans la presse quotidienne française (2013-2018): Présentation d'une méthode d'analyse textuelle à l'aide du logiciel Iramuteq ». *EchoGéo* 57 (2021).

Crowne, D, et D Marlowe. « A new scale of social desirability independent of psychopathology ». *Journal of Consulting Psychology* 24-4

Dany, Lionel, et Jean-Claude Abric. « Distance à l'objet et représentations du cannabis ». Psychologie. *Revue internationale de psychologie sociale* 20, n° 3 (2007): 77-104.

Dany, Lionel, et Thémistoklis Apostolidis. « L'étude des représentations sociales de la drogue et du cannabis: un enjeu pour la prévention: » *Santé Publique* Vol. 14, n° 4 (2002): 335-44.

Dany, Lionel, et Thémistoklis Apostolidis. « Approche structurale de la représentation sociale de la drogue : interrogations autour de la technique de mise en cause ». Sociologie. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 73, n° 1 (2007): 11-26.

Dargent, Claude. *Sociologie des opinions*. Armand Colin, 2011.

Deauvieau, Jérôme. « Comparer les résultats d'un modèle logit dichotomique ou polytomique entre plusieurs groupes à partir des probabilités estimées ». *Bulletin de Méthodologie Sociologique* 142, n° 1 (2019): 7-31.

Deborde, Thérèse, et Anne-Claire Brisacier. « Usage de cannabis et complications cardiovasculaires et neuro-vasculaires ». *Psychotropes* 22, n° 3 (2016): 157-83.

Delile, Jean-Michel, et Jean-Pierre Couteron. « Cannabis et santé ». *Psychologie. Pratiques en santé mentale* 63, n° 2 (2017): 9-14.

Derville, Grégory. « Chapitre 3. Les français entre répressivité et permissivité ». In *Les cultures politiques des Français*. Presses de Sciences Po.

Durkheim, Émile. « Chapitre Premier - Représentations individuelles et représentations collectives ». In *Sociologie et philosophie*. Presses Universitaires de France - PUF, 1924.

Jauffret-Roustide, Marie, et Isabelle Cailbault. « Drug Consumption Rooms: Comparing Times, Spaces and Actors in Issues of Social Acceptability in French Public Debate ». *International Journal of Drug Policy* 56 (juin 2018).

Jauffret-Roustide, Marie. « La construction du crack comme « problème public ». Socio-histoire des imaginaires sur des publics considérés comme « indésirables » (1986-2023) ». *Histoire, médecine et santé* 26 (2024):

Granie, Marie-Axelle. « Genre et rapport au risque: de la compréhension au levier pour l'action ». *Questions Vives. Recherches en éducation*, n° Vol.9 n°19 (juillet 2013): Vol.9 n°19.

Gusfield, Joseph R. *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*. University of Illinois Press, 1963.

Gusfield, Joseph R. *The Culture of Public Problems: Drinking-Drivering and the Symbolic Order*. University of Chicago Press, 1981.

Gusfield, Joseph. « Significations disputées: Contester la propriété et l'autorité des problèmes sociaux ». In *L'expérience des problèmes publics*, édité par Daniel Cefaï et Cédric Terzi. Raisons pratiques. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012.

Hall, Stuart, Chas Critcher, Tony Jefferson, John Clarke, et Brian Roberts. *Policing the Crisis: Mugging, the State, and Law and Order*. Palgrave HE UK, 1978.

Hall, Stuart. « Codage/décodage ». *Réseaux. Communication - Technologie - Société* 12, n° 68 (1994[1973]).

Hall, Stuart. « Déviance, politique, et médias ». In *Identités et culture - Politiques des cultural studies*. Amsterdam, 2007.

Hall, Stuart, Jessica Evans, et Sean Nixon. *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*. SAGE Publications, 2013.

Knoblauch, Hubert, et René Wilke. « The Common Denominator: The Reception and Impact of Berger and Luckmann's The Social Construction of Reality ». *Human Studies* 39, n° 1 (2016).

Lebart, Ludovic, Bénédicte Pincemin, et Céline Poudat. *Analyse des Données Textuelles*. Presses de l'Université du Québec, 2019.

Markina, V. M. « The Representation of Others in the Media: The (Re)production of Stereotypes and Counter-Strategies for the Depiction of Otherness ». *Russian Social Science Review*, 2021

Masson, Philippe. « Il / Étudier comment les gens font des choses ensemble ». In *Introduction à Howard S. Becker*. La Découverte, 2021.

Mayer, Nonna. « Diversité, ethnocentrisme et votes ». *Baromètre politique français, Enjeux et analyses.*, 2007.

Merton, Robert K. « Social Structure and Anomie ». *American Sociological Review* 3, n° 5 (1938).

Monaco, Grégory Lo, et Christian Guimelli. « Représentations sociales, pratique de consommation et niveau de connaissance : le cas du vin ». *Sociologie. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 78, n° 2 (2008).

Moscovici, Serge. *Les représentations sociales de la psychanalyse*. Presses Universitaires de France - PUF, 1961.

Mucchielli, Laurent. « « Insécurité », « sentiment d'insécurité » : les deux veines d'un filon politique ». *Sociologie. Après-demain* 16, n° 4 (2010): 3-6.

Obradovic, Ivana. « L'influence du genre ? Les usages féminins de cannabis au sein du public des « consultations jeunes consommateurs » ». Santé Publique. *Psychotropes* 16, n° 2 (2010): 85-105.

Obradovic, Ivana. « Drogues et addictions : 20 ans d'évolutions en France (2000-2020) ». Santé Publique. *Psychotropes* 27, n° 3 (2021): 35-64.

Obradovic, Ivana. « La légalisation du cannabis en Uruguay: Innover dans l'adversité: les défis d'une réforme sous surveillance internationale ». Droit Administratif. *Psychotropes* 28, n° 1 (2022).

Obradovic, Ivana. « La tragédie des drogues aux États-Unis: Enjeux et perspectives d'une urgence ». In *Ramses 2025*. Dunod, 2024.

Peretti-Watel, Patrick. « Comment devient-on fumeur de cannabis ? Une perspective quantitative ». *Revue française de sociologie* 42, n° 1 (2001): 3-30.

Peretti-Watel, Patrick. « Heroin Users as 'Folk Devils' and French Public Attitudes toward Public Health Policy ». *International Journal of Drug Policy* 14, n° 4 (2003): 321-29.

Peretti-Watel, Patrick. *Cannabis, Ecstasy: du stigmat au déni*. Harmattan, 2005.

Peretti-Watel, Patrick, François Beck, et Stéphane Legleye. *Les usages sociaux des drogues*. Presses Universitaires de France, 2007.

Pilmis, Olivier. « Faire valoir ses compétences: les pigistes et le placement de sujet ». Sociologie. *Formation emploi* 99, n° 3 (2007).

Pincemin, Bénédicte. « La textométrie en question ». *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, n° 88 (2020).

Rault, Wilfried. « Les attitudes « gayfriendly » en France: entre appartenances sociales, trajectoires familiales et biographies sexuelles ». Sociologie. *Actes de la recherche en sciences sociales* 213, n° 3 (2016):

Reinert, Max. « Une méthode de classification descendante hiérarchique: application à l'analyse lexicale par contexte ». *Les Cahiers de l'Analyse des Données* 8 (1983): 187-98.

Reinert, Max. « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars ». *Langage et société* 66, n° 1 (1993): 5-39.

Ringoot, Roselyne. « Chapitre IV. Le discours des sources ». In *Analyser le discours de presse*. Armand Colin, 2014.

Saif, Mohammad, et Peter Turney. « Crowdsourcing a Word-Emotion Association Lexicon ». *Computational Intelligence* 3, n° 29 (2013): 436-65.

Sedel, Julie. *Les médias & la banlieue*. Le Bord de l'eau, 2009.

Sedel, Julie. *Dirigeants de medias. Sociologie d'un groupe patronal*. Res publica. Presses universitaires de Rennes, 2021.

Sedel, Julie. « Construire l'indépendance en label de qualité:Le travail de singularisation des éditeurs de presse en ligne « indépendants » ». *Économie. Politiques de communication* 16, n° 1 (2021).

Spilka, Stanislas, Olivier Le Nézet, Eric Janssen, Alex Brissot, Antoine Philippon, et Vincent Eroukmanoff. Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2023. In *Tendances*, 2024.

Stevens, Alex, Caitlin Elizabeth Hughes, Shann Hulme, et Rebecca Cassidy. « Depenalization, Diversion and Decriminalization: A Realist Review and Programme Theory of Alternatives to Criminalization for Simple Drug Possession ». *European Journal of Criminology* 19, n° 1 (2022): 29-54.

Straka, Milan, Jana Straková. « Tokenizing, POS Tagging, Lemmatizing and Parsing UD 2.0 with UDPipe ». In *Proceedings of the CoNLL 2017 Shared Task: Multilingual Parsing from Raw Text to Universal Dependencies*, Vancouver, Canada, 2017.

Thompson, Mary E., Y. Celia Huang, Christian Boudreau, et al. « Mesurer les effets de la méthode de collecte des données:Application à l'enquête International Tobacco Control des Pays-Bas ». *Santé Publique. Population* 68, n° 3 (2013): 511-35.

Tissot, Sylvie. *Gayfriendly. Acceptation et contrôle de l'homosexualité à Paris et à New York*. Raisons d'agir. Paris, 2018.

Van Dijk, Teun A. *News as Discourse*. L. Erlbaum Associates, 1988.

Annexes

Annexe 1 : Présentation des variables d'intérêt

Variables de représentation

Consommateurs de cannabis parce que ne trouvent pas leur place dans la société	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Consommer du cannabis peut être un choix de vie	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Consommateurs de cannabis manquent de volonté	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Consommateurs de cannabis sont malades	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Consommateurs de cannabis parce que problèmes familiaux	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Consommateurs de cannabis dangereux pour leur entourage	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Consommateurs de cannabis cherchent à entraîner les jeunes	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Consommateurs de cannabis agréables, détendus, cools	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)

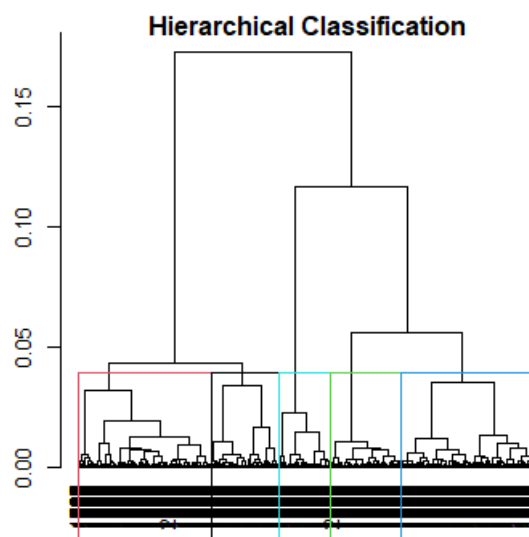
Variables d'opinion

Opinion : légalisation du cannabis	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Opinion : la loi prévoit la possibilité de prison pour les consommateurs de cannabis	1- Très bonne chose 2- Plutôt une bonne chose 3- Plutôt une mauvaise chose 4- Très mauvaise chose 5- (ne sait pas)
Opinion : la loi prévoit la possibilité d'une amende pour les consommateurs de cannabis	1- Très bonne chose 2- Plutôt une bonne chose 3- Plutôt une mauvaise chose 4- Très mauvaise chose 5- (ne sait pas)
Opinion : la loi prévoit la possibilité d'obligation de soins pour les consommateurs de cannabis	1- Très bonne chose 2- Plutôt une bonne chose 3- Plutôt une mauvaise chose 4- Très mauvaise chose 5- (ne sait pas)
Opinion : la loi prévoit la possibilité d'imposer un stage payant d'information sur la loi et les dangers des drogues pour les consommateurs de cannabis	1- Très bonne chose 2- Plutôt une bonne chose 3- Plutôt une mauvaise chose 4- Très mauvaise chose 5- (ne sait pas)
Opinion : la loi prévoit la possibilité d'un avertissement ou rappel à la loi pour les consommateurs de cannabis	1- Très bonne chose 2- Plutôt une bonne chose 3- Plutôt une mauvaise chose 4- Très mauvaise chose 5- (ne sait pas)
Opinion : l'interdiction de consommer du cannabis est une atteinte au droit de faire ce qu'on veut avec son corps	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Opinion : le cannabis pourrait être prescrit par les médecins dans le cadre de certaines maladies graves ou chroniques	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Opinion : le cannabis pourrait être mis en vente libre comme le tabac ou l'alcool	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Opinion : il faut supprimer toute forme de sanction pour les consommateurs de cannabis (mais pas pour les dealers)	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)
Opinion : permettre de cultiver de petites quantités de cannabis pour consommation personnelle	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)

Variables de perception du produit

Opinion : un fumeur de cannabis peut devenir dépendant au point de ne plus pouvoir s'en passer	1- Oui 2- Non 3- (nsp)
Seuil dangerosité cannabis	1- A partir du moment où on en fume tous les jours 2- A partir du moment où on en fume de temps en temps 3- Dès qu'on essaie 4- Ce n'est jamais dangereux pour la santé 6- (ne connaît pas le produit) 7- (ne sait pas)
1er produit le plus difficile à arrêter	1- Le cannabis 2- L'alcool 3- Le tabac 4- (ne sait pas sans relancer)
2ème produit le plus difficile à arrêter	1- Le cannabis 2- L'alcool 3- Le tabac 4- (ne sait pas sans relancer)
Cannabis mène à d'autres produits plus dangereux	1- Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Plutôt pas d'accord 4- Pas du tout d'accord 5- (ne sait pas)

Annexe 2 : Dendrogramme de la CAH en 5 classes



Annexe 3 : Taux d'accord aux différentes variables d'intérêt en fonction de variables socio-démographiques (en %)

	Consommer du C. peut être un choix de vie	Consommer de C. sont agréables, cools, détenteurs	Consommer de C. sont dangereux pour l'entourage	Consommer de C. parce qu'exclut de la société	Consommer de C. cherchent à entraîner les jeunes	Consommateur de C. sont malades	Consommateur de C. sont malades de volonté	Consommateur de C. cause des problèmes familiaux	Loi prévoit avertissement amende / rappel à la loi	Loi prévoit prescription maladies graves/chron tabac/alcool	Cultiver de petites quantités au droit sur son corps	Loi prévoit obligation de soins	Loi prévoit stage payant	Supprimer toute sanction	
Classe d'âge															
18 à 35 ans	524	68.3	34.0	38.9	21.6	26.3	19.3	35.7	26.7	55.3	80.7	45.2	26.3	55.2	48.1
36 à 50 ans	550	59.5	27.3	49.6	25.5	35.6	24.4	39.5	26.2	56.2	82.4	35.3	24.0	53.8	50.7
51 à 65 ans	534	53.6	30.9	53.2	33.3	47.0	29.2	41.6	28.8	43.6	82.6	37.5	18.5	48.5	56.6
66 et +	388	48.5	26.5	63.4	42.3	61.1	35.1	54.9	37.6	50.0	87.6	27.1	20.4	59.8	54.9
Diplôme															
Inf. bac	663	56.6	32.1	59.6	37.0	53.4	34.7	51.3	34.4	54.8	83.6	34.2	30.0	57.5	51.6
Bac à bac+2	713	59.2	29.7	49.8	27.1	39.3	24.1	40.1	27.9	50.2	84.0	39.8	20.9	51.3	51.6
Bac+3 et plus	620	58.4	27.6	41.5	25.3	30.3	20.2	34.4	25.3	49.2	81.3	44.8	16.1	53.1	54.2
Enfants															
Non	630	62.5	33.3	44.4	27.0	34.1	24.0	38.9	30.2	52.4	80.8	48.1	23.7	52.7	50.8
Oui	1365	56.0	28.3	53.2	31.1	44.4	27.5	43.5	28.9	51.0	84.0	35.6	21.9	54.4	53.1
PCS															
Agriculteur ou ouvrier	282	62.4	36.2	49.3	30.1	41.5	28.7	42.6	27.0	54.6	85.8	45.0	27.3	55.3	57.8
Artisan ou commerçant	73	69.9	35.6	30.1	15.1	28.8	11.0	43.8	17.8	46.6	71.2	65.8	20.5	49.3	58.9
Cadre, profession intellectuelle supérieure	216	57.4	26.4	38.0	22.7	27.3	21.3	32.4	22.7	46.8	79.2	51.9	11.1	53.7	56.0
Profession intermédiaire	295	60.3	29.2	46.8	22.7	27.5	19.3	30.8	24.4	46.4	83.7	43.4	17.6	48.5	53.2
Employé	351	61.0	27.6	49.0	25.9	37.0	26.8	40.2	27.4	57.5	81.5	31.9	29.1	53.6	47.0
Retraité	506	48.8	28.1	63.2	42.1	60.7	34.8	52.4	36.8	49.0	86.4	28.5	19.4	56.5	53.4
Autre inactif	273	61.9	31.5	49.1	28.9	39.2	23.8	44.0	33.7	54.9	81.3	43.2	29.3	55.3	46.5
Pratique de la religion															
Non croyant	1120	59.0	31.4	42.9	26.6	31.9	22.5	36.2	26.3	47.2	82.3	48.5	17.3	49.7	58.3
Croyant non pratiquant	223	61.9	31.8	49.3	28.7	47.5	26.9	43.9	29.6	51.6	82.1	38.6	24.7	56.5	51.6
Croyant pratiquant	653	55.1	26.5	63.7	35.7	55.0	32.9	51.3	34.2	58.5	84.5	24.5	30.5	60.2	42.6
Sexe															
Homme	972	58.3	33.6	45.3	25.8	37.7	25.1	42.4	25.8	49.4	81.2	45.9	20.0	54.2	57.6
Femme	1024	57.8	26.3	55.4	33.6	44.5	27.6	41.7	32.5	53.3	84.8	33.5	24.8	53.6	47.5

98



Annexe 5 : Etapes de nettoyage du corpus

1- Requête initiale sur Europresse :

Contient : TEXT= drogu* | toxicoman* | "cannabis" | "haschisch" | "hachich" | "haschich" | "hachisch" | "weed" | "hasch" | "crack" | cocaïn* | "coke" | coké* | psychoacti* | "stupéfiants" | "LSD" | "héroïne" | héroïnoman* | "MDMA" | "kétamine" | "fentanyl" | méthamphétamine* | amphétamine* | "meth" | opiac* | "GHB" | "GBL" | opioïde* | "nouveau produit de synthèse" | "nouveaux produits de synthèse" | "champignon hallucinogène" | "champignons hallucinogènes" | "marijuana" | "marihuana"

➔ 8621 articles collectés

2- Requête « Regex » pour nettoyage :

Contient "\\b(drogu[ée]e?s|r?|toxicomani?es?|cannbis|crack|weed|has?ch(is?c?h)?|coca[ii]n[ée]s?|cok[ée]s?|coca[ii]nomani?es?|psychoacti(f|ve)s?|stup[ée]fiants?|LSD|h[ée]ro[ii]ne|h[ée]ro[ii]nomani?es?|MDMA|k[ée]tamine|fentanyl|m[ée]thamph[ée]tamines?|amph[ée]tamines?|meth|opiac[ée]e?s?|GHB|GBL|opio[ii]des?|nouveau\\s+produit\\s+de\\s+synthèse|nouveaux\\s+produits\\s+de\\s+synthèse|champignons?\\s+hallucinog[ée]nes?|mari(h|j)uana) \\b"

➔ 155 articles enlevés

3- Requête pour enlever les articles qui mentionnent l'héroïne (héros au féminin, pas substance)

Ne contient pas "super[-]?h[ée]ro[ii]ne"

et contient "h[ée]ro[ii]ne" et "(drog|toxicoman|dépendant|opiac|addict|trafic|consomm|inject|overdose|dealer|seringue|\\bstupéfiant(s)?\\b|substance)"

➔ 1358 articles enlevés

4- Requête pour enlever les articles qui traitent de la société d'investissement GHB

Contient "\\bGHB\\b" et "(drog|\\bstupéfiant(s)?\\b|GHB|coma|overdose|toxicoman|ingér|solvant|club|trafic|chemsex|addict)"

➔ 21 articles enlevés

5- Elimination des doublons, des dépêches AFP, des textes de moins de 300 caractères.

➔ 2537 articles enlevés

Total d'articles restants : 4550